

Ce que lui-même reprochait à Staline

Les successeurs de "K" lui reprochent son illusion d'infailibilité

MOSCOU, (d'après PA, Reuter, PC) — Les successeurs de Nikita Khrouchtchev lui ont indirectement reproché hier son isolement dédaigneux et ses illusions d'infailibilité. Sans le nommer, le nouveau régime soviétique attribue à l'ex-premier ministre les mêmes fautes que Khrouchtchev lui-même a déjà imputées à Joseph Staline.

La conduite de Khrouchtchev, dit-on, "aurait pu ranimer les critères de la période du culte de la personnalité", soit exactement ce que M. "K" reprochait au régime dictatorial de Staline.

Les nouveaux dirigeants soviétiques ont aussi laissé entendre qu'une campagne intensive serait entreprise pour éliminer les hommes de Khrouchtchev des postes clés du parti communiste en URSS.

Ces accusations contre l'ancien maître du Kremlin sont contenues dans le journal du comité central du parti, "Partinaya Zhizn" (La vie du parti), plus précisément dans le principal éditorial, dont la publication a été autorisée le lendemain de l'annonce que Khrouchtchev avait été relevé de ses fonctions.

L'éditorial souligne que le parti exige le "maintien de la direction collégiale, des normes leninistes pour la vie du parti à tous les niveaux du parti et de l'appareil de l'Etat".

Depuis 18 mois

Par ailleurs, de source proche du parti communiste, on apprend qu'une opposition avait commencé à se former au Kremlin contre M. Khrouchtchev il y a plus de 18 mois.

L'ex-président du conseil, dit-on de même source, avait été averti il y a un an d'avoir à reformer son attitude, à abandonner certaines de ses théories dans le domaine de l'agriculture, à surveiller ses réactions à l'égard de la Chine, à observer les principes de la direction collégiale et même à modérer les excès de langage dont il était coutumier.

En février ou en mars 1963, il repoussa avec succès une attaque énergique menée contre lui au sein du présidium du parti communiste. C'est à cette époque-là que "L'Unité", organe du parti communiste italien, annonça que la position de Khrouchtchev s'était "considérablement affaiblie".

Il y a environ trois semaines, dit-on encore, la rupture finale fut provoquée par un long mémoire sur l'agriculture qu'il avait préparé pendant qu'il était en vacances dans le Caucase et qu'il avait envoyé au présidium à Moscou.

Ce mémoire devait, selon son auteur, servir de base à une réorganisation de l'agriculture, que le comité central aurait dû ratifier au cours d'une séance plénière en novembre.



Nikita KHROUCHTCHEV

"K" lui-même expliquerait son remplacement

U Thant suggère une déclaration publique

NATIONS UNIES, (Reuter) — U Thant, secrétaire-général des Nations unies, a suggéré hier au cours d'une conférence de presse, "que M. Nikita Khrouchtchev fasse une déclaration publique sur les circonstances de son remplacement à la tête du parti communiste et du gouvernement soviétique."

U Thant a rendu également hommage aux nouveaux dirigeants soviétiques, MM. Leonide Brejnev et Alexis Kossyguine, et a prédit que la politique étrangère de l'URSS ne sera pas fondamentalement modifiée.

Le secrétaire-général de l'ONU ne pense pas qu'il faille escompter un retour à la politique soviétique de l'époque stalinienne.

U Thant a dit qu'il s'attendait à ce que les Soviétiques persistent dans leur refus de payer leurs arriérés à l'ONU.

"Je ne pense pas, a-t-il déclaré qu'on puisse espérer un accord sur une formule de compromis pour sortir de l'impasse entre les Etats-Unis et l'URSS, provoquée par l'intention des Etats-Unis de refuser le droit de vote à la délégation soviétique lors de la prochaine assemblée générale."

"Dans les circonstances actuelles, je n'ai l'intention de présenter aucune proposition personnelle", a ajouté U. Thant.

Explosion chinoise

L'essai nucléaire chinois est "déplorable et très regrettable", a déclaré U Thant qui a ratifié les propositions faites en vue d'entamer un dialogue de toutes les puissances nucléaires afin de parvenir à un accord sur l'interdiction de toutes les expériences nucléaires.

Il a ajouté que l'année prochaine pourrait être propice à un tel dialogue.

Mais le secrétaire-général s'est refusé à juger des conséquences que pourrait avoir l'entrée de la Chine communiste dans le "club nucléaire" sur la reconnaissance de Pékin par l'ONU, question que sera évoquée lors de la prochaine assemblée.

C'est aux membres qu'il appartiendra de prendre une décision à cet égard, a dit U Thant. Il a condamné également tous les essais nucléaires et les essais prévus par la France dans le Pacifique. Il a fait observer que l'Assemblée générale a adopté une résolution condamnant de nouveaux essais.

Cinq catégories de mesures appliquées dès cette année

Unification des dépenses des commissions scolaires

QUEBEC, (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie a rendu publiques hier après-midi, certaines mesures constituant la première étape de la normalisation des dépenses des commissions scolaires qui seront appliquées dès cette année par la direction générale du financement dans l'analyse des budgets des commissions.

Les mesures qui ont été recommandées par le comité de plan de développement scolaire, un organisme composé de vingt membres, formé en juin 1964, porteront sur cinq catégories d'articles budgétaires.

Il s'agit du personnel d'administration auxiliaire au personnel académique; le personnel académique de direction.



M. Paul GERIN-LAJOIE

tion; le personnel enseignant; le transport des écoliers; et les services auxiliaires, l'administration, les fournitures et le matériel didactique.

M. Lajoie a précisé que les règles établies par le comité de plan de développement visent uniquement à déceler les dépenses manifestement inadmissibles qui seraient en cours par les commissions et qui, de ce fait, ne seraient pas admissibles à une subvention de déficit.

Le ministre a ajouté que ces règles ne constituent en aucune façon un cadre rigide pour l'administration scolaire.

Nombre des élèves

M. Lajoie a déclaré d'autre part que ces mesures sont essentiellement temporaires, transitoires et qu'elles ne valent que pour l'approbation des budgets 1964-65.

"Il ne saurait donc être question pour qui que ce soit de les utiliser à d'autres fins ou de s'en inspirer dans un autre contexte", a dit M. Lajoie.

Le ministre a révélé, par ailleurs, que le comité de développement scolaire entend présenter en janvier 1965 des règles positives d'organisation scolaire qui pourront servir de guide à la fois aux commissions dans la préparation de leurs budgets et pour le gouvernement dans l'analyse et l'approbation de ces budgets.

En ce qui a trait aux règles dont devra tenir compte la direction générale du financement touchant le personnel enseignant, M. Lajoie a précisé que deux facteurs prévaudront, le nombre de professeurs par élèves et le taux d'accroissement moyen des salaires par rapport à l'année précédente.

Il a recommandé pour cette année d'accepter des augmentations du salaire moyen variant de 3240 à 3320 selon le niveau payé en 1963-64. Le principe étant que le taux admis doit être d'autant plus élevé que le salaire moyen dans une commission est plus bas.



Moment de recueillement — Le président Lyndon Johnson et son épouse se sont agenouillés devant le cercueil de l'ex-président américain Herbert Hoover. Les funérailles de l'ancien chef d'état ont eu lieu hier dans l'église St. Bartholomew, à New York. (Téléphoto UPI)

Demande d'interdiction contre un juge

La pagaille aux Etats-Unis... un avocat général fédéral emprisonné

JACKSON, (Reuter) — Le juge Harold Cox, du district de Jackson, Mississippi, a décrié hier l'emprisonnement de l'avocat général fédéral de Jackson, M. Robert Hauberg, et engagé des poursuites contre M. Nicolas Katzenbach, procureur général des Etats-Unis par interim.

Le juge Cox a pris sa décision après que M. Hauberg eut refusé, par ordre de Washington, de signer l'acte d'accusation préparé par un grand jury enquêtant sur le meurtre de trois partisans des droits civiques à Philadelphie, au Mississippi, en juin dernier.

Le juge Cox — à qui sont reprochés ses sentiments favorables aux ségrégationnistes

depuis sa nomination par le président Kennedy en 1961, a ordonné que l'avocat général soit incarcéré à la prison du comté jusqu'à ce qu'il ait purgé sa peine, infligée pour "mépris envers le tribunal", mais a accordé un délai d'exécution de cinq jours.

Le juge a également engagé des poursuites contre M. Katzenbach, responsable d'avoir donné l'ordre à M. Hauberg de ne pas signer l'acte d'accusation. Le département de la Justice a annoncé à Washington qu'il allait déposer immédiatement auprès de la Cour d'appel de la Nouvelle-Orléans une demande d'interdit à l'égard du juge Cox.

Franches négociations entre les provinces pour toute décision

Le Canada sans Québec: impensable

(John Roberts)

TORONTO, (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. Roberts, a donné hier l'avertissement que son gouvernement pourrait bien exiger que l'on

Dans une causerie prononcée devant le "National Industrial Conference Board", il a déclaré notamment: "Je suis d'opinion qu'aucune décision satisfaisante ne peut être prise sans qu'il y ait de franches négociations entre toutes les provinces". M. Roberts a ajouté qu'on devait éviter de présenter comme un "fait accompli" à toutes les provinces un accord conclu entre Ottawa et une partie des provinces.

M. Roberts a évité d'entrer dans les détails mais il a semblé fort évidemment vouloir faire allusion à l'accord intervenu entre Ottawa et Québec au sujet de la caisse de retraite. A la suite de consultations qui eurent lieu en avril dernier, il fut convenu de modifier le plan fédéral de caisse de retraite de façon à la rendre plus conforme à celui du Québec. L'Ontario fut informée de la nature des discussions sans être invitée à y envoyer des représentants.

Le Québec doit rester

M. Roberts a poursuivi son exposé en affirmant que son gouvernement ne pouvait imaginer que le Canada puisse con-

prenne des mesures pour respecter les droits respectifs des gouvernements fédéral et provinciaux.

tinuer d'exister sans le Québec. "Je ne vois pas comment, a-t-il dit, on pourrait accepter la possibilité qu'une partie de la nation fasse sécession et poursuivre sa route, seule ou en accord avec d'autres".

L'Ontario, a ajouté M. Roberts, en tant que province ayant participé à la fondation du Canada, veut de tout cœur que la nation se maintienne.

Gouvernement fort et puissant

Tout en prônant le développement de chaque province, le premier ministre ontarien a dit qu'il était nécessaire de conserver un "gouvernement fédéral qui soit fort et puissant avec des pouvoirs et des revenus suffisants pour nous permettre de continuer ensemble".

M. Roberts a enfin dit que l'Ontario ne s'opposait pas à ce que le Québec se retire des plans conjoints en recevant un montant d'argent équivalent à ce que le gouvernement fédéral aurait dépensé dans la province en réalisant lui-même ces plans en collaboration avec le Québec. Toutefois, M. Roberts a dit qu'il ne voyait pas ce que cette attitude avait de sage.

Des opinions qui vont à l'encontre de celles émises par Diefenbaker

Balcer veut une nouvelle constitution qui assurerait l'égalité de l'élément anglais et de l'élément français



Léon BALCER

TORONTO, (PC) — M. Léon Balcer, leader national adjoint du parti progressiste-conservateur, croit que le Canada devrait adopter une toute nou-

L'ancien ministre fédéral des Transports a affirmé que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867, document qui se trouve à la base de la Constitution actuelle, devrait être mis au rancart parce qu'il ne cause qu'"ennuis et embarras".

"Je crois sincèrement que le temps est venu pour un pays moderne comme le Canada de se donner une Constitution neuve qui tienne compte des réalités de 1964", a dit M. Balcer à un dîner de l'Em-

velle Constitution qui assurerait l'égalité et la collaboration des éléments français et anglais.

DANS LA TRIBUNE

pages	pages
Annances classées 17-18-19	Finance 7
Bridge 16	Horoscope 16
Comiques 16	Mots croisés 16
Décès et funérailles 19	Nouvelles d'Ottawa 12
Editorial 6	Nouvelles de Québec 20
Féminine 8	Radio, TV et arts 9
Feuilleton 16	Sherbrooke et région 2-3-4-5
	Sports 13-14-15

Tué par

Lee Harvey Oswald

La veuve et les enfants d'un policier reçoivent plus de \$600,000

DALLAS, (Reuter)

Un chèque de \$312, 916 a été remis hier à la veuve de l'agent de police J. D. Tippit, tué alors qu'il tentait d'arrêter Lee Harvey Oswald, l'assassin du président Kennedy. Une autre somme de \$330, 946 a été réservée pour être versée aux trois orphelins de l'agent Tippit à leur majorité.

Ces sommes ont été recueillies par souscription publique d'un bout à l'autre des Etats-Unis.

Pour envoyer ses enfants à l'école

Un père de famille fait appel au ministre Lafrance

Par Yvon ROUSSEAU

MARIECOURT (Spéciale) —

Les deux enfants de M. et Mme Victor Durocher, de Melbourne, ne vont pas encore à l'école, parce que le problème de leur transport à l'école n'a pas encore été réglé par la Commission scolaire de Maricourt.

Par ailleurs, M. Durocher, désespéré de voir ses enfants manquer les cours, a lancé un appel de détresse à M. Emilien Lafrance, député de Richmond et ministre de la Famille et du Bien-être.

Depuis deux semaines

Les enfants Durocher, Anthony, 10 ans, et Terry, 8 ans, restent à la maison depuis deux semaines parce que les commissaires d'écoles de Maricourt ne veulent pas payer la somme de \$2 par jour pour que l'autobus scolaire se rende jusqu'au domicile des enfants Durocher, pour les amener à l'école, à Richmond. Québec paierait une partie égale à 75% du coût ou transport des enfants.

Inhumain

M. Victor Durocher a déclaré qu'il est inhumain de demander à ses enfants de marcher sur une distance de deux milles, le matin et le soir, pour se rendre jusqu'à une intersection et y attendre l'autobus scolaire, qui les amènerait jusqu'à l'école de Richmond. D'autant plus, de dire le père de famille, que les enfants doivent traverser une forêt, en cours de route et que le soir, il fait noir. "Les enfants ont peur", de dire M. Durocher.

L'hiver s'en vient rapidement, de dire encore M. Durocher, et mes deux jeunes fils seraient soumis à toutes les intempéries.

Le ministre Lafrance

Le cas des enfants Durocher a été soumis au bureau du ministre Lafrance, mardi soir, alors que M. Durocher a expliqué son cas au secrétaire de Danville, du titulaire du ministère de la Famille et du Bien-être, lors d'une conversation téléphonique.

M. Raymond Allaire a communiqué par lettre, le même soir, avec M. Lafrance, actuellement à Québec.

Vote divisé

Lors d'une séance spéciale, jeudi soir dernier, les membres de la Commission scolaire de Maricourt ont décidé à trois voix contre deux de ne pas payer le transport des enfants Durocher.

Les commissaires d'écoles craignent de créer un précédent et d'être obligés de payer le transport de certains autres enfants de cette municipalité scolaire.

La météo...

Voici les prévisions de la météo :

Régions d'Ottawa, de Montréal, des Cantons de l'Est et de Québec : ensoleillé avec quelques nuages et frais. Vents légers. Minimum et maximum : à Montréal 32 et 45 ; à Ottawa et Sherbrooke 30 et 45 et à Québec 30 et 40.

Régions des Laurentides, du St-Maurice et du Lac St-Jean : nuageux avec intervalles ensoleillés. Frais. Vents légers. Minimum et maximum : à Ste-Agathe, La Tuque et Chicoutimi : 25 et 40.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Îles : ensoleillé avec périodes nuageuses et risque de neige. Frais. Vents légers. Minimum et maximum : à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 30 et 40 ; à Sept-Îles 25 et 35 ; à Gaspé 32 et 40.

Abonnez-vous à La Tribune

ISOLATION

L'isolation arrête le froid, les pluies, l'humidité, la chaleur d'été. Enveloppe de l'habitation. C'est votre meilleur placement parce que vous récupérez votre argent par l'économie du chauffage.

133, rue Des Grandes Poutres MINERAL ISOLATION G. Jacques

LIQUIDATION

Chaussures pour dames, hommes et enfants sacrifiées au prix coûtant et en bas du prix coûtant. Hâtez-vous pour profiter de ces grands sacrifices; d'ici peu la balance de chaussures sera vendue en bloc.

La Maison LANGLOIS
40 est, rue King — Sherbrooke — 569-4338

PROVINCE DE QUEBEC
Cité de Sherbrooke



AVIS PUBLIC

RETOUR A L'HEURE NORMALE

Tous les citoyens sont priés de noter qu'ils devront reculer leurs horloges de une (1) heure au cours de la nuit du 24 au 25 octobre 1964, alors que la cité de Sherbrooke reviendra à l'heure normale de l'est.

Le greffier,
H. P. EMOND.



L'EXTRÊME-ORIENT

21 jours—seulement \$398
(plus le billet d'avion)

PAR AVION AVEC LE
Canadien Pacifique



Tokyo, Taiwan, Hong Kong, Bangkok—villes fascinantes de l'Extrême-Orient, remplies de charme exotique. Allez-y en Superjet DC-8, le service le plus direct et le plus rapide, de Montréal. Vous volez de jour sur tout le trajet jusqu'à Tokyo ou Hong Kong, deux villes où vous pouvez facilement obtenir la correspondance pour le sud-est de l'Asie. Explorez ces villes fantastiques de l'Extrême-Orient... choisissez parmi les excursions à bas prix; il y en a une qui convient à vos goûts et à votre budget. Exemple: 21 jours pour seulement \$398 (plus le billet d'avion). Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique.

L'affaire de la lettre rebondit à nouveau

Ecrit par Me Maurice Allard

Neuf mois de prison

Le juge s'étonne du "chemin" parcouru

SHERBROOKE — "Pour votre âge vous avez fait pas mal de chemin", a déclaré le juge Benoit Turmel avant de condamner un jeune homme de 18 ans à neuf mois de prison.

Gilles Crête, de Chibougamau, venait de reconnaître sa culpabilité à l'accusation de vol d'automobile.

Lors de sa première comparution devant le juge Turmel, le 28 septembre, Crête avait opté pour un procès devant juge et jury. Il est revenu devant le juge hier, et a décidé de plaider coupable.

Les faits

Le vol avait été commis à

A l'Expo universelle

Trente millions de visiteurs attendus

SHERBROOKE — M. Paul Sylvain Harel, attaché à l'Expo 1967, a déclaré hier soir que le prix d'entrée à lui seul aux salons de l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, rapportera dans les coffres la somme de soixante millions calculés à \$2 l'entrée puisque l'on attend trente millions de visiteurs.

M. Harel, qui s'adressait à la parole devant les membres de l'Institut des ingénieurs du Canada, filiale de Sherbrooke, a souligné que l'Expo de 1967 à Montréal sera la troisième de caractère véritablement international depuis celle de Paris en 1937 et celle de Bruxelles en 1958. Les autres avaient un caractère régional ou de secteur.

Le but principal de l'Expo de 1967 à Montréal est l'amélioration dans tous les domaines de l'industrie et du commerce, de faire le point dans tous les médias de publicité aussi bien que d'assurer la présentation d'une image de tous les problèmes qui se posent actuellement au pays sous toutes sortes de formes.

Selon la grande idée de l'Expo 1967 à Montréal, le Canada est le pays qui retiendra l'attention du monde entier en 1967. Cette image est conforme à des plans et projets esquissés déjà aux trois paliers du national, du provincial et du municipal dans le Québec.

L'Exposition universelle de Montréal s'ouvrira en avril 1967 pour durer six mois et se terminer en octobre 1967 et ces règlements sont conformes aux dictées du Bureau International des Expositions communément désigné sous le nom de B.I.E.

Une amende de \$200 pour une auto volée

SHERBROOKE — Un individu du canton d'Ascot, qui avait été envoyé à son procès à la suite d'une enquête préliminaire, le 10 avril dernier, a choisi de comparaître devant le juge Benoit Turmel, hier, et a plaidé coupable à l'accusation portée contre lui.

Il s'agissait de la possession d'une automobile volée (rebel), ce qui lui a valu une amende de \$200.

L'accusé, Yvon Lapointe, âgé d'une trentaine d'années, était représenté par Me Jean Rouillard, qui a expliqué à la Cour que la responsabilité de son client était limitée dans cette affaire.

Une annonce

Me Rouillard a révélé que Lapointe avait été amené dans une cour d'automobiles après avoir lu une annonce dans un quotidien de Montréal.

Le vol de l'automobile avait été prouvé, mais Me Rouillard a mentionné que son client avait payé le prix de la valeur du véhicule.

Le procureur de la Couronne, Me Guy Blanchette, C.R., a déclaré que Lapointe aurait pu être plus prudent.

Par ailleurs, le juge Turmel a précisé qu'il ne s'agissait pas de la cause ordinaire de rebel.

OTTAWA (PC) — L'affaire de la lettre écrite par un ancien député aux Communes à un étudiant de Sherbrooke a rebondi à nouveau en Chambre hier.

Se levant sur une question de privilège, M. Gérard Chapdelaine



Me Maurice ALLARD

délaine (CS-Sherbrooke) a demandé que toute l'affaire soit remise entre les mains du comité des privilèges et élections qui décidera qui a le droit d'utiliser la papeterie de la Chambre des communes.

M. Maurice Allard, député de Sherbrooke aux Communes de 1957 à 1962 et actuel secrétaire de M. Léon Baier, chef conservateur du Québec, a écrit une lettre à M. Robert Déglise, de Sherbrooke, le fé-

licitant d'avoir remporté un trophée au golf. M. Allard, pour ce faire, a utilisé la papeterie de la Chambre des communes.

Le 8 octobre, M. Chapdelaine avait demandé qui avait autorisé M. Allard à utiliser cette papeterie, puisqu'il ne fait plus partie de la Chambre.

M. Georges Valade (PC-St-Marie) a soutenu que le député de Sherbrooke, M. Chapdelaine, avait enfreint les lois sur les postes en interceptant et en conservant une lettre qui ne lui était pas adressée.

Hier, M. Chapdelaine a expliqué que la lettre n'était pas parvenue à son destinataire et qu'elle était revenue à son domicile, puisqu'elle portait l'inscription de la Chambre des communes, et qu'on a cru, au service des postes qu'elle avait été expédiée par lui, "seul député de Sherbrooke".

M. Chapdelaine a maintenu que seuls les députés avaient le droit d'utiliser la papeterie de la Chambre des communes mise à leur disposition et qu'il ne fallait pas laisser "des individus sans scrupule" se servir de ce papier "pour mousser leurs intérêts personnels".

Appui

"Sinon, ce papier n'aurait aucune signification".

Il a donné lecture d'une autre lettre, adressée à un couple de Sherbrooke, offrant les compliments de M. Allard et ses meilleurs vœux à l'occasion d'un récent mariage.

Le président de la Chambre, M. Alan MacNaughton a toutefois décidé que la motion de M. Chapdelaine n'était pas recevable parce qu'il a attendu trop tard pour la présenter.

"Le député en a eu l'occa-



Me Gérard CHAPDELAINE

sion le 8 octobre, et il ne l'a pas fait", a dit M. MacNaughton.

M. Chapdelaine a repris qu'il serait utile de référer la lettre au comité des privilèges et élections afin de savoir qui peut faire usage de la papeterie de la Chambre.

M. MacNaughton a dit que si des erreurs avaient été commises, elles seraient corrigées, mais qu'il était trop tard pour présenter sa motion.

MM. Douglas Fisher (NPD-Port-Arthur) et Gilles Grogan (créditiste-Lapointe) ont soutenu la cause de M. Chapdelaine, disant que toute la Chambre s'intéressait à la question.

Le président a enfin consenti à étudier l'affaire à nouveau.

Individu de Magog

Accusé d'avoir gardé une jeune fille mineure

SHERBROOKE — Roger Pruneau, une figure bien connue dans le milieu judiciaire local, a comparu hier devant le juge Roger Bouchard, en Cour du bien-être social.

Pruneau, qui est âgé d'une trentaine d'années et qui demeure présentement à Magog, a été accusé d'avoir gardé une jeune fille mineure dans son appartement. L'adolescente de Sherbrooke avait déserté de son domicile.

Le récidiviste a plaidé non coupable à cette accusation et son procès a été fixé au 4 novembre.

Cautionnement

Le procureur du bien-être, Me Jean Rouillard, a insisté pour que le cautionnement de l'accusé soit assez important, à cause de la feuille de route de ce dernier.

Le juge Bouchard a donc fixé le cautionnement à \$500 en argent ou \$950 par une tierce somme pour reprendre sa liberté en attendant son procès.

LENTILLES CORNÉENNES

(verres de contact)

DOCTEUR

JEAN-PAUL BLOUIN

Optométriste

Pour rendez-vous, Tél.: 569-1886
92 nord, rue Wellington
Sherbrooke.

100 MOINILLONS

A BEAUVOIR

LE 25 OCTOBRE

FÊTE DU CHRIST-ROI

CELEBRATIONS

A 11h. a.m. et 3h. p.m.



"HOT-DOG"

Federal

...mm délicieux!

UN PRODUIT DE

FEDERAL PACKING INC.

Magog, Qué.

L'épargne devient automatique et facile lorsque vous placez votre argent dans de l'assurance-VIE PERSONNELLE PERMANENTE. Vous pourrez convertir vos polices en un revenu garanti tant que vous vivrez.



L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie

\$1,000
ELLE GAGNE 1,000

VOUS
POUVEZ
GAGNER
VOUS
AUSSI!



Montréal, Qué.: Mme Jeannette Gagné, 2612, rue Coleraine, Montréal, Qué., reçoit de M. Pierre Mailloux, représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de \$1,000 en argent. En effet, Mme Gagné a trouvé un des certificats de \$1,000 qui ont été insérés dans des paquets de cigarettes PETER JACKSON au nouveau format King Size extra-long à bout filtré. Achetez-en un aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être \$1,000.

Peter Jackson
KING SIZE BOUT FILTRE
UN NON CÉLÈBRE DEPUIS 1881

Télévision EN COULEURS RCA VICTOR
MODELES 1965 — FABRIQUES AU CANADA

VOICI LES 3 PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES VOUS DEVEZ CHOISIR RCA VICTOR:

- 1- LES CIRCUITS SCÉLÉS DE TOUTE SÉCURITÉ RCA sont gravés au cuivre avec précision et en permanence sur panneaux. Ainsi se trouvent éliminés plus de 200 joints à la main que l'on retrouve dans les circuits démodés montés à la main. Ces panneaux de circuits sont si fiables qu'on les utilise pour les satellites et les missiles.
- 2- SYNTONISATION SI SIMPLE QU'UN ENFANT PEUT LE FAIRE! Deux contrôles fort simples régissent la syntonisation en couleurs — facilement et avec précision. Une fois qu'ils sont réglés, vous avez rarement besoin de réajuster votre appareil pour les spectacles en couleurs ou en blanc et noir.
- 3- L'IMAGE EST STABLE EN PERMANENCE SUR L'ÉCRAN. Des barrières électroniques empêchent automatiquement l'image de "s'échapper" et de "sauter" en la retenant verticalement et horizontalement à l'écran. La qualité de l'image demeure même durant les changements de scènes.



VOYEZ LE TV HERDO ou le TV GUIDE pour la programmation des émissions en couleurs (75 à 100 heures de spectacle par semaine)

VISITEZ VOTRE CENTRE DE TV EN COULEURS A SHERBROOKE:

LALIBERTE & CROSS

TV SERVICE

352, RUE GALT OUEST — SHERBROOKE — TEL.: 567-4889

Médiances, préjugés, mythes et arguments pour et contre

Par Louis-C. O'Neil

Tout ce qu'on a lu sur la Campagne de Charité, ce peut être bien beau, mais ce n'est pas tout le monde qui pense ainsi. Et l'on ne sera pas surpris d'apprendre que la Campagne de Charité a des adversaires ou, pour le moins, des grincements et des mécontentements, dans leur façon de juger de cette souscription. Aussi, les organisateurs ont souvent l'impression de prêcher dans le désert comme Jean-Baptiste, mais ils ne sont pas effrayés ou scandalisés pour autant et au moyen du dialogue, ils ont au moins la charité de répondre à ceux qui ne voient pas les choses du même oeil.

Un sondage d'opinions

Histoire d'ausculter la population, les organisateurs de la Campagne de Charité ont effectué un sondage de l'opinion publique en 1962 et on lira plus bas quelques-unes des objections que l'on posait alors en certains milieux réfractaires à cet appel à la charité publique. Pour "satisfaire tout le monde et son père", nous avons ajouté à ces objections des réponses que les organisateurs ont jugé bon de donner aux personnes qui, à tort ou à raison, s'étaient exprimées dans le sens où elles l'ont fait. Cette petite enquête et son résultat ne manqueront pas de satisfaire la curiosité de plusieurs en même temps que de rassurer des âmes inquiètes et même des cœurs qui n'en demeurent pas moins généreux.

PREMIERE CRITIQUE: Pendant les campagnes de souscriptions, les organisateurs se bourrent avec notre argent; ils sont toujours attablés à quelque banquet organisé et payé par Caritas.

REPONSE: La vérité est toute autre. Jamais le Comité général de la Campagne n'organise de banquets payés par Caritas. Il se peut que dans le passé, des soupers ou des goûters aient été servis à l'occasion. Dans ces cas, les convives en payaient la note!

"Une affaire de curés"

DEUXIEME CRITIQUE: Caritas, c'est "une affaire de curés" et c'est une autre patente de Mgr l'archevêque; la cathédrale vaut des millions et, à côté, il y a le petit peuple qui crève de faim... l'argent va pour le Grand Séminaire...

REPONSE: Il se peut que dans le passé, une telle impression ait été créée, bien involontairement. Depuis 1957, Caritas est autonome. Il y a un comité de laïcs pour l'administration; un comité des budgets (11 membres) qui a la responsabilité de déterminer quel montant recevra chacune des œuvres qui participent à la Campagne. Cette détermination se fait à la suite de rencontres avec chacun des organismes alors qu'on étudie les rapports des travaux, les bilans financiers et les demandes pour l'année à venir. Dans ce comité, il y a des comptables et des hommes d'affaires. Notons aussi que Caritas n'est pas la Campagne de Charité. Cette dernière est dirigée par un coordonnateur qui doit rendre compte au Comité général de la Campagne de Charité formé de 20 membres représentant la population. Enfin, l'archevêque n'intervient jamais en cette affaire; les décisions sont prises par le Conseil d'administration et le Comité général de la Campagne de Charité.

"Salaires fabuleux"

TROISIEME CRITIQUE: Les frais d'administration sont trop élevés et les permanents de la Campagne reçoivent des salaires fabuleux.

REPONSE: Il faut d'abord distinguer entre frais d'administration et frais d'organisation. Caritas comprend le Conseil des œuvres et la Campagne de Charité proprement dite. Malheureusement, les gens confondent les deux quant aux montants attribués. En fait, il n'en coûtera que \$15,000 en 1964-1965 pour organiser la Campagne, recueillir l'argent et le distribuer, soit environ 10 pour cent. On examine les rapports des autres genres de campagnes partout en Amérique du Nord et on verra que leurs frais s'élevaient le plus souvent de 25 à 30 et même jusqu'à 50 pour cent des revenus. Par ailleurs, du fait que le Conseil des Œuvres et la Campagne de Charité logent sous le même toit, il en coûte moins cher en secrétariat, loyer, équipement, etc.

QUATRIEME CRITIQUE: Il y a tellement de campagnes de souscriptions ("tag-days", clubs sociaux, marionnettes, etc.) que bien des gens en sont saturés et ne donnent qu'une contribution très minime à chacune de ces sollicitations. La Campagne de Charité ne réussit pas à éliminer la multiplicité des quêtes de toutes sortes...

"A qui la faute?"

REPONSE: Très juste! Mais à qui la faute? Certainement pas à la Campagne de Charité. Là où certaines œuvres subventionnées par la Campagne de Charité font leur propre sollicitation, c'est que Caritas ne recueille pas assez d'argent pour répondre aux besoins toujours croissants des œuvres. Pourquoi les membres des clubs sociaux ne fourniraient-ils pas eux-mêmes l'argent dont ils ont besoin pour faire œuvre de charité? Malheureusement, chacun des clubs sociaux se mêle de faire une sollicitation publique chaque année, ce qui ennuie le public. Mais c'est la Campagne de Charité qui en essuie les contre-coups. Le but à atteindre: une seule grande campagne pour Sherbrooke et le diocèse.

Le gouvernement!

CINQUIEME CRITIQUE: Ce devrait être au gouvernement à s'occuper de ça!

REPONSE: Des organismes privés comme la Campagne de Charité qui complètent l'action des gouvernements, il en existe partout. L'individu est libre de donner ou de ne pas donner. Si nous voulons laisser à l'Etat toute la responsabilité en matière de charité et de bien-être, non seulement le bénévolat risque de disparaître, mais aussi, il en sera fini de la liberté de chacun. Car alors, tous seront obligés de verser leur cotisation à l'Etat sous forme d'impôts accrus.

SIXIEME CRITIQUE: Les gens répondent à la Campagne de Charité ainsi qu'à d'autres, comme à une question de routine et ils ne prêtent pas plus attention au fait que Caritas répond aux besoins de 17 œuvres de bienfaisance et non pas d'une seule œuvre.

REPONSE: C'est juste! Peut-être parce que sa publicité n'est pas adéquate. Aussi à cause du trop grand nombre de sollicitations pour d'autres organismes. Mais les gens, pourtant, semblent se montrer généreux.

SEPTIEME CRITIQUE: Les curés, dans les paroisses, n'insistent pas assez sur les besoins et l'importance de cette campagne. Si les curés parlaient aussi fort pour Caritas qu'ils le font pour d'autres choses moins importantes...

"Certains curés font leur devoir"

REPONSE: C'est très juste! Il y a des curés toutefois, qui font bien leur devoir là-dessus. Mais le besoin se fait sentir d'une plus grande coopération de ce côté-là.

HUITIEME CRITIQUE: Pourquoi donner notre argent aux étrangers? L'argent s'en va à Sherbrooke et qu'est-ce qu'il nous reste localement?

REPONSE: L'ancien concept de la charité personnelle et un peu paternaliste, celle qui consiste à adopter quelques pauvres et à leur donner vêtements, nourriture, cadeaux de Noël, etc. (lorsque teintée un peu de pharisaïsme) est bien difficile à étendre aux dimensions des besoins présents. Ces besoins sont devenus si vastes qu'il faut s'employer non seulement à les soulager mais à en enrayer les causes au moins partiellement. Corriger les maux sociaux qui sont les sources de l'indigence (chômage, paresse, maladie, dévotion vice abandon, inadéquation) voilà ce que fait la Campagne de Charité à travers ses 17 œuvres. Dépendre d'abord, puis travail professionnel qui s'attaque en profondeur à l'une ou l'autre des misères affligant chaque individu concerné. Finie la charité des sous noirs! Il faut désormais parler de devoir, d'obligation et d'impératif social. On ne peut pas retourner en arrière. La charité est organisée. Il faut être "humain" à travers toute cette organisation. Il faut réveiller la conscience publique.

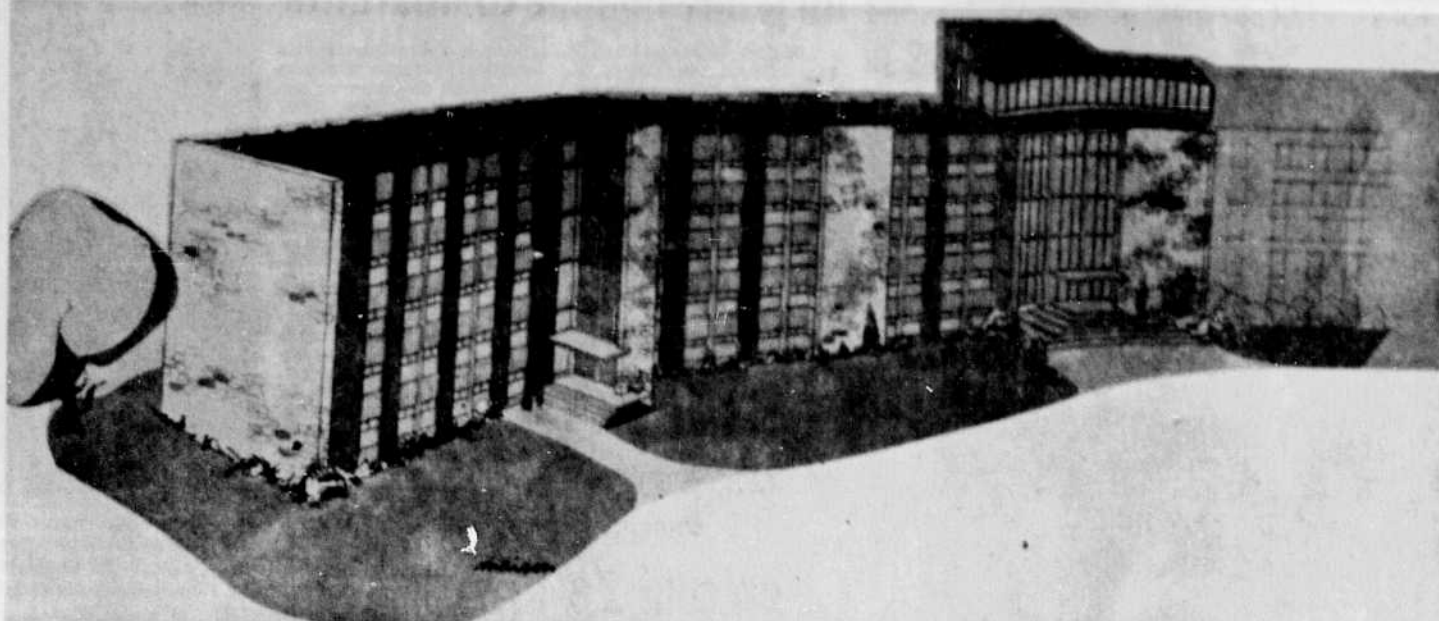
"Pourquoi ne pas fixer un minimum?"

NEUVIEME CRITIQUE: Pourquoi les responsables de la Campagne de Charité ne fixent-ils pas un minimum?

REPONSE: Ce n'est pas une méchante idée. Il est vrai que les gens se font à ce que les autres donnent pour déterminer leur propre somme.

Prochain et dernier article: "Là où la charité échoue, elle recommence..." (Léger).

SHERBROOKE, VENDREDI, 23 OCTOBRE 1964



LES SOEURS DE LA PRESENTATION DE MARIE ont commencé les travaux d'agrandissement de leur maison provinciale et de construction d'une maison de retraite pour dames, situées au 1021, rue Conseil, à Sherbrooke. Les plans de l'immeuble, qui coûtera plus de \$1 million, ont été préparés par l'architecte Albert Poulin. Les travaux d'agrandissement

et de construction devraient être complétés dans un an par l'entrepreneur J.-M. Jeanson Ltée. L'immeuble de cinq étages est de conception moderne avec expression réservée. L'esquisse ci-dessus a été levée par l'architecte Albert Poulin.

Pour l'homme moderne

Danger de devenir superficiellement cultivé sans un retour aux sources de la culture

(M. H.-I. Marrou)

Consenti par le gouvernement fédéral

Prêt de \$2,640,000 pour Sherbrooke

OTTAWA — Le ministre fédéral des Finances, M. Walter Gordon, a annoncé hier que le gouvernement fédéral avait consenti un prêt de \$2,640,000 à la Cité de Sherbrooke.

Il s'agit d'un prêt qui porte intérêt à 5 3/8 %.

Selon la procédure, le prêt est approuvé en faveur de la Commission municipale du Québec.

L'argent doit être utilisé par la Cité de Sherbrooke pour la construction des conduites d'adduction reliant le lac Memphrémagog à Sherbrooke.

Père de famille de huit enfants

Deux mois en prison

SHERBROOKE. — Le juge Roger Bouchard, de la Cour du Bien-Être social, a condamné un père de famille de huit enfants à deux mois de prison.

Cet individu, âgé d'une cinquantaine d'années et domicilié à Scotstown, était ac-

cusé de conduite scandaleuse en présence de ses enfants, en plus d'une tentative d'inceste.

Devant les faits qui lui ont été présentés, le juge Bouchard n'a pas hésité à envoyer ce "père" réfléchir, tout en le séparant de ses enfants.

SHERBROOKE. — L'homme moderne doit apprendre à se servir des moyens que la technique contemporaine met au service de la culture. Il risque cependant de devenir superficiellement cultivé s'il ne fait pas un retour véritable aux sources de la culture.

C'est en substance ce qu'a déclaré M. Henri-Irénée Marrou, docteur-ès-lettres, et professeur à la Sorbonne, en France, au cours d'une conférence qu'il a prononcée hier à Sherbrooke.

Le conférencier

M. Marrou avait été invité par la Fondation St-Thomas d'Aquin et les autorités de l'Université de Sherbrooke.

Sa conférence a porté sur "la culture et ses sources". L'assistance, réunie à l'auditorium de la faculté des Sciences de l'éducation, a fortement applaudi le conférencier qui est présentement en voyage au Québec. M. Marrou donne aussi une série de cours à Montréal.

Les problèmes

L'homme moderne qui veut retourner aux sources véritables de la culture doit faire face à différentes difficultés.

La technique moderne, tout en étant un moyen efficace de redécouvrir la culture, n'est pas en effet sans poser des difficultés.

"Les problèmes qui surgissent devant l'homme moderne ne sont pas les mêmes que ceux de nos prédécesseurs. Chaque époque a ses difficultés", a mentionné M. Marrou.

Le premier problème qui se pose, selon le conférencier, nous est donné par la technique elle-même.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

L'objet de ce voyage est d'établir des contacts avec la chambre syndicale dans le but de permettre à des étudiants québécois en génie de se rendre en France comme stagiaires.

Trois des membres de la mission ont été choisis par l'Association des ingénieurs consultants du Canada et les trois autres par le comité provisoire des ingénieurs consultants du Québec.

La mission sera formée, outre M. Lemieux, de MM. Urbain Moreau, de Trois-Rivières, John Brett, Francis Boulva, J.-P. Dagenais et J.-Marie Côté, de Montréal.

"L'homme, dit-il, risque de devenir une fonction spécialisée de la science. Plus la technique se développe, plus nous risquons de devenir moins cultivés, si nous ne savons pas l'utiliser avec discernement."

Malgré l'asservissement fréquent de l'homme à la technique, il est possible pour ce dernier de parvenir à la culture véritable, selon le conférencier.

"Car, dit-il, technique et culture peuvent en fin de compte converger."

La passivité

"L'homme moderne risque de devenir superficiellement cultivé, de préciser M. Marrou, s'il reste passif devant les choses de l'esprit."

Cette passivité, il l'a présentée comme une autre difficulté à laquelle l'homme doit faire face.

Prenant l'exemple de la lecture, M. Marrou s'est dit d'avis qu'être cultivé ce n'est pas lire beaucoup, mais c'est avoir lu et relu beaucoup.

La culture, a-t-il précisé, ce n'est pas quelque chose de facile.

Mauvaise tendance

L'éminent conférencier a aussi mis les hommes en garde contre la tendance que nous avons à trop nous intéresser aux réalisations récentes de notre technique.

"Au fond, dit-il, la culture c'est pratiquer le retour aux sources et remonter aux grands maîtres."

Il a fortement invité la jeune génération à résister à la tentation. "La véritable culture, ajouta-t-il, s'intéresse à la sagesse".

Fusillade dans un motel

Option pour un procès devant juge et jury

SHERBROOKE. — Germain Dumond, 40 ans, le présumé auteur d'une fusillade survenue dans un motel de Richmond, le 12 octobre, a opté pour une enquête préliminaire et un procès devant juge et jury.

Comparaisant devant le juge Benoît Turmel, hier, Dumond a été accusé d'avoir déchargé un fusil de calibre .38 sur Reginald Patrick, 40 ans, de Richmond, le blessant à une jambe.

Le juge lui a permis de reprendre sa liberté sur le même cautionnement qui avait été fixé vendredi dernier par le juge de paix Jean-Marie Grégoire, soit \$500 en argent ou \$50 sur propriété.

La fusillade

On se souvient que Dumond avait été activement recherché pendant deux jours et que finalement, vendredi dernier, il s'était lui-même rendu au Palais de justice en compagnie de son avocat, Me Raymond Fréchette.

La fusillade était survenue au motel Mario, situé à deux milles de Richmond, sur la route de Danville.

Dumond était employé comme garçon de table à cet endroit, position que Patrick avait occupée auparavant. Quant à ce dernier, il a eu la jambe gauche fracturée lors de la fusillade qui aurait mis fin à une discussion.

Etude sur l'hospitalité

M. Ls-P. Demers nommé modérateur

SHERBROOKE. — L'échevin Robert Gauthier, président de la commission du tourisme, a déclaré, hier, que M. Louis-Philippe Demers agit comme modérateur lors de la journée d'études sur l'hospitalité, qui aura lieu le 27 courant à Thetford Mines.

Il a expliqué que les membres de sa commission sont favorables à ce que le directeur du bureau du tourisme de Sherbrooke agisse comme modérateur à Thetford Mines.

M. Gauthier a précisé que cette journée d'études sera sous l'égide de la commission du tourisme de Thetford et de l'Association canadienne du tourisme.

Quatre conférenciers, représentant divers secteurs de l'industrie du tourisme, adresseront la parole à cette occasion.

Faite par des cultivateurs

Demande d'organiser une "marche sur la capitale fédérale"

SHERBROOKE. — A l'occasion de la campagne de recrutement de l'UCC dans le diocèse de Sherbrooke, 16 assemblées de secteurs ont eu lieu et au cours de ces réunions, plusieurs cultivateurs ont demandé d'organiser une "marche sur Ottawa" si l'augmentation du prix du lait n'est pas obtenue dans un avenir rapproché. Dans le secteur de La Patrie, surtout, on a fortement appuyé sur cette considération.

Il n'y a là rien pour surprendre, car après la "marche sur Québec" en juin dernier, on parlait déjà d'une "marche sur Ottawa" en marge de la question des prix du lait.

Par ailleurs, les cultivateurs profitent de ces réunions de secteurs pour formuler plusieurs demandes auprès des officiers recruteurs. Par exemple, les cultivateurs comptent que les directeurs de l'UCC réussissent à mettre sur pied le plan conjoint du bois dans le plus court délai possible. Certains petits producteurs ne peuvent vendre leur bois actuellement, disent-ils, car ils n'en ont pas une grosse quantité et les acheteurs ne sont pas intéressés.

Les plans conjoints

D'ailleurs, les cultivateurs veulent que l'UCC organise le plus tôt possible chaque production agricole par des plans conjoints. Ils disent que c'est le seul moyen d'obliger tous les producteurs, lorsque la majorité a accepté, de réglementer la mise en marché, de contrôler la production et d'influencer les prix. Ce que l'on demande à l'Etat, c'est une aide temporaire pour permettre à la classe agricole de s'organiser dans ce domaine.

Pour ce qui a trait au lait industriel, les cultivateurs réclament du gouvernement la réglementation des produits laitiers qu'ils demandent depuis trois ans; la dessus, les cultivateurs assurent l'Etat qu'ils feront leur part. Au sujet des grains de provende, les cultivateurs veulent faire disparaître les exploitants en établissant une agence pour l'Est du Canada des grains de provende telle que réclamée par l'UCC déjà. Cette agence d'achat et de vente des grains serait constituée comme l'est présentement l'Office canadien du blé pour l'Ouest.

Condamné à \$2,095

L'automobiliste avait passé trop proche d'un jeune cycliste qui était en mauvaise position

Par Jacques GAGNON

SHERBROOKE. — Pour avoir "pris la chance" de passer trop proche d'un cycliste de 10 ans qui était en mauvaise position, il en coûtera \$2,095.73 à M. René Verville, de Rock Forest.

De plus, dans un jugement qui vient de rendre l'hon. juge Louis-Philippe Cliche, de la Cour supérieure, déclare bonne et valable la saisie-arrest de l'automobile de M. Verville.

Cette action en dommages et la saisie avaient été prises par M. Armand Côté, de Rock Forest, qui avait procédé par voie d'arrêt-simple. Le montant original de la demande était de \$3,951.81, ceci parce que le fils de M. Côté, Jean, avait été tué dans le village de Rock Forest, le 6 mai 1961.

alors qu'il circulait à bicyclette.

Les faits

M. Verville, qui conduisait l'automobile impliquée, a révéillé qu'à environ 500 pieds de distance il a vu le jeune Côté, de même que deux autres cyclistes, qui venaient à sa rencontre et qui occupaient toute la partie gravée de la route.

Il a klaxonné trois fois et a constaté que les cyclistes se rangeaient à leur droite. Lui-même conduisait à son extrême droite.

Mais, au moment de croiser la bicyclette de Jean Côté, ce dernier a perdu le contrôle pour ensuite tomber en face de son véhicule, à quelques pieds seulement.

Situation anormale

Le juge Cliche mentionne

que dès le moment où il a aperçu les cyclistes occupant toute la route, à 500 pieds de distance, M. Verville était confronté avec une situation anormale.

"Il aurait dû freiner et placer sa voiture au plus tôt sous parfait contrôle, jusqu'au point d'arrêt, puisque sa voie était occupée par un enfant, ce qu'il n'a pas fait", commente le juge Cliche.

Le juge ajoute qu'il n'est pas prouvé qu'en aucun instant le jeune Jean Côté ait pu gagner la droite du chemin et que M. Verville ait en quelque circonstance freiné son véhicule pour arrêter.

Gravier

Le juge explique ensuite que le cycliste était confronté avec l'obligation de libérer la

gauche du chemin et qu'au même instant un autre véhicule, occupant l'autre moitié de la voie, le suivait à l'arrière à quelque 200 pieds de distance.

Il a également été prouvé que le milieu de la voie se composait d'un amoncellement de roches et de gravier de plusieurs poches d'épaisseur et de neuf à 12 pouces de largeur.

L'enfant Côté se trouvait donc dans la situation de ne pas pouvoir gagner la droite à cause de l'automobile qui le suivait et de ne pas pouvoir circuler convenablement sur le centre du chemin à cause de l'état du gravier.

"Il n'est pas surprenant que sa bicyclette ait alors mal fonctionné en zigzaguant" et qu'il

"Monsieur le maire..." ...qui êtes-vous?" 12



Aussi un chasseur — Lorsqu'il arrive le mois d'octobre, le maire de Cookshire, le Dr Denis St-Jacques, est pris par la fièvre de la chasse, surtout celle au chevreuil... sans pour cela négliger ses obligations municipales. (Photo Ross, Canticook)

Le Dr Denis St-Jacques, maire de Cookshire

Un vétérinaire-hygiéniste qui aime les loisirs familiaux

COOKSHIRE — Le Dr Denis St-Jacques, premier magistrat de la ville de Cookshire est un homme affable et dévoué, dont la vie quotidienne se partage entre sa profession de vétérinaire-hygiéniste, les nombreuses réalisations municipales qu'il a préconisées ainsi que les loisirs pratiqués en famille.

Il est né à Montréal, le 8 octobre 1922 et a poursuivi ses études à l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Institut Agricoles d'Oka, pour être reçu vétérinaire. C'est à Sherbrooke qu'il fit ses premières armes dans sa profession, qu'il y pratiqua pendant un an et demi.

En 1947, cependant, il s'installa définitivement à Cookshire et pratiqua à son propre compte pendant 5 ans. Depuis 12 ans il est au service du gouvernement provincial à titre de vétérinaire-hygiéniste.

Sous la juridiction du Ministère de l'Agriculture, le Dr St-Jacques est chargé de l'inspection des viandes et du lait, ainsi que des inspections sanitaires. Son travail le mène, tour à tour, chez les producteurs, dans les laiteries et les abattoirs, où il doit s'assurer que toutes les conditions hygiéniques et les standards de qualité sont respectés, dans l'intérêt de la santé publique.

Sa famille

Même s'il avait quitté Sherbrooke pour s'installer à Cookshire, le Dr St-Jacques s'aperçut vite que son cœur était resté dans la ville reine des Cantons de l'Est. Aussi y retourna-t-il en 1948, pour unir sa destinée à celle de Mlle Francine Martineau.

De cette union, deux filles sont issues : Martine, âgée de 15 ans, qui poursuit ses études au collège Sacré-Cœur, de Sherbrooke, où elle est actuellement en Méthode et Marie-

Michelle, 12 ans, étudiante de 7e année à l'école St-Thomas d'Aquin, de Cookshire.

Vie publique

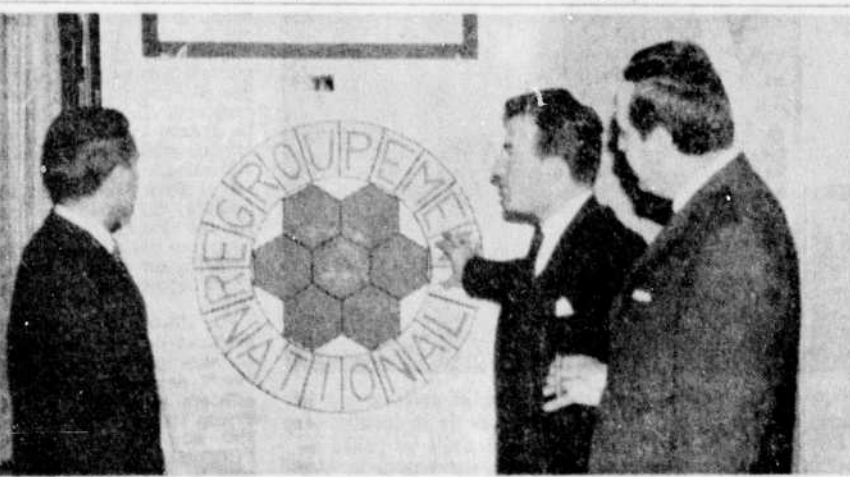
Le Dr St-Jacques occupe le poste de premier magistrat de Cookshire depuis le 1er février 1963, date à laquelle il fut élu par acclamation. Il avait précédemment été conseiller pendant 6 mois.

Depuis son accession au siège de premier magistrat, le Dr St-Jacques fut l'instigateur de plusieurs projets importants et, assisté de son équipe de conseillers, il s'est penché sur la solution de plusieurs problèmes et la réalisation de plusieurs améliorations.

On retrouve, parmi ces projets, l'amélioration du système d'égout, l'obtention d'une nouvelle usine, la manufacture Gaudreau, qui fut la première à bénéficier d'un prêt du nouveau fond industriel, la construction d'un garage central, municipal et l'organisation, sur une base permanente, de la Commission d'égout, l'amélioration du système d'égout, l'obtention d'une nouvelle usine, la manufacture Gaudreau, qui fut la première à bénéficier d'un prêt du nouveau fond industriel, la construction d'un garage central, municipal et l'organisation, sur une base permanente, de la Commission d'égout.

Lorsque vient l'été, cependant, ce sont les rives du lac de Stoke, où il possède sa résidence d'été, qui sont les témoins des loisirs du Dr St-Jacques et de sa famille.

Là-bas, les excursions de pêche à l'achigan et à la truite brune lui permettent de se reposer de son labeur quotidien en attendant de pratiquer le ski nautique dont ses filles ont donné le goût à lui et à son épouse.



Un projet d'insigne — Le Regroupement National, nouveau parti indépendantiste au Québec, vient de soumettre un projet d'insigne qui doit identifier le mouvement. Le projet que l'on voit sur la présente photo n'est qu'à l'état de suggestion. Sur la photo, dans l'ordre habituel, le Dr Gilles Morin, de Victoriaville, organisateur en chef pour le comté d'Arthabaska, Me Jean-Marc Béliveau, secrétaire général du mouvement et le président, le Dr René Jutras, qui sont parmi les 13 fondateurs du parti provincial. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Pour se créer un capital publicitaire (Dr René Jutras)

Le Regroupement national n'a pas voulu profiter du passage de la Reine

Par J.-Alphée GAGNE

VICTORIEVILLE — "Le regroupement national n'a pas voulu profiter du passage de la Reine pour se créer un capital publicitaire", a déclaré le Dr René Jutras, chef du Regroupement National alors qu'il adressait la parole de-

vant des citoyens de St-Albert, dans le comté d'Arthabaska. C'était là la première assemblée de ce nouveau parti politique qui désire, selon le Dr Jutras, se faire connaître par son programme, ses principes, etc.

Pas deux maîtres

"Nous ne pouvons servir deux maîtres à la fois, Ottawa et Québec. Nous sommes prêts pour une lutte longue, une lutte que nous savons difficile, mais les résultats en valent la peine. Le temps est le seul moyen pour éviter que coule le sang en nous dirigeant vers l'indépendance". Le directeur du nouveau parti a donné des cas bien précis de pays qui se sont séparés sans que coule le sang: la Finlande, la Norvège, la Suède, etc.

Dans Arthabaska

"Depuis six mois, les circonstances nous ont obligées à prendre les devants, surtout après notre démission du RIN". C'est alors que le Dr René Jutras a dit que le comté d'Arthabaska était maintenant ouvert au dialogue, qu'on était prêt à discuter. C'est ce qui explique l'attitude des dirigeants du Regroupement National, lesquels désirent faire le tour du comté, paroisse par paroisse, pour répandre leur programme.

Les premières cartes de membres ont été signées lors de cette rencontre à St-Albert. C'était là l'une des premières assemblées en province depuis la fondation du mouvement qui remonte déjà à quelques semaines.

Auteur d'un nouveau "racket"

Sous une accusation de faux un jeune homme comparaitra

GRANBY — Jean Massé, 20 ans, demeurant sur la R.R. No 3, à Granby, l'auteur d'un nouveau genre de "racket" à Granby, a été arrêté par la police municipale, hier, et fut conduit à la prison commune de Sweetsburg d'où il comparaitra lundi matin, sous l'accusation de faux.

Le "racket"

Massé téléphonait à des marchands de la ville ou à des personnes susceptibles d'encourager les bonnes œuvres. Il parlait au nom du Service des loisirs et s'identifiait comme étant un certain M. l'abbé Joyal. Au cours de la conversation téléphonique, Massé demandait des souscriptions en

faveur de l'organisme ci-haut mentionné. Lorsque la personne acceptait de donner un certain montant d'argent, il envoyait un adolescent de 13 ans pour faire la collecte et remettre un reçu. De cette façon, l'inculpé a réussi à extorquer une somme d'au moins \$50 de braves gens qui étaient sous l'impression d'aider le mouvement de la jeunesse.

Le directeur Forand

M. Raymond Forand, directeur de la police de Granby, met en garde tous les citoyens de la ville qui avant de se faire prendre de cette façon, de bien vouloir aviser le département de la police afin qu'ils fasse immédiatement faire enquête.

Dimanche après-midi

L'exécutif de l'Association libérale complètera ses cadres

DRUMMONDVILLE — Le député du comté de Drummond sera l'invité de l'Association libérale qui tiendra dimanche après-midi, ses élections générales.



M. Alphonse PARADIS réélu président de l'Association libérale du comté de Drummond.

L'hon. Bernard Pinard traitera de la législation en général du gouvernement Lesage. A l'issue de la mise en nomination, le président sortant, M. Alphonse Paradis a été réélu sans opposition.

A la vice-présidence urbaine, il y aura toutefois lutte entre MM. Jacques Beaudoin, sortant de charge, MM. Florian Cloutier et Hervé Pinard.

MM. Gilbert Guérin et Albert Moreau se disputent le poste de responsable des relations extérieures, laissé vacant par M. Alex Savoie.

Parmi les autres membres de l'exécutif réélus, on mentionne les noms de MM. Albert Simard, à la vice-présidence rurale; Allan McCormick, à la vice-présidence de la section anglaise; M. Maurice Sigouin, trésorier et Me Marcel Nichols, le conseiller juridique.

Il succombe à ses blessures

THETFORD MINES — Un citoyen de Thetford Mines, M. Armand Ferland, âgé de 47 ans, est décédé hier soir à l'hôpital St-Joseph, deux heures après avoir été heurté par une automobile, alors qu'il se dirigeait vers sa résidence, à pied.

Selon le Dr J.-M. Côté, de Thetford Mines, la victime a succombé à un état de choc aigu, des hémorragies graves et fractures multiples.

Cette tragédie s'est produite vers 9 heures, presque en face de la résidence de M. Ferland, dans le village même de Thetford Mines, peu avant l'église. L'auto qui a heurté le piéton était apparemment conduite par un citoyen d'East Broughton, M. Goulet.

L'hiver, en compagnie de son épouse et de ses deux filles, il se récréait en dévalant les pentes de ski de East Angus, en plus de visiter régulièrement les autres centres de ce sport, dans les Cantons de l'Est et certains états du pays voisins.

Lorsque vient l'été, cependant, ce sont les rives du lac de Stoke, où il possède sa résidence d'été, qui sont les témoins des loisirs du Dr St-Jacques et de sa famille.

Là-bas, les excursions de pêche à l'achigan et à la truite brune lui permettent de se reposer de son labeur quotidien en attendant de pratiquer le ski nautique dont ses filles ont donné le goût à lui et à son épouse.

C'est ce matin que doivent comparaître les deux Montréalais qui ont été accusés de l'infraction commise au magasin Labbé et Frères, d'Arthabaska, au début du mois de novembre.

Il s'agit de deux individus qui n'en seraient pas à leur

Le principal témoin affirme que Roy avait déjà pointé une arme à feu dans sa direction

THETFORD MINES — Mme Lucille Lefebvre-Dostie, 34 ans, de Thetford Mines, a déclaré hier au cours de l'enquête préliminaire de Léo Roy, accusé de tentative de meurtre, que ce dernier avait déjà, dans le passé, pointé une arme à feu dans sa direction et proféré des menaces contre elle.

Elle a aussi ajouté qu'avant la fusillade du 15 septembre, Roy l'avait tenue enfermée durant trois jours à sa résidence.

Le début

Mme Lucille Lefebvre-Dostie, le principal témoin de la couronne, a relaté les incidents

qui ont précédé l'échange de coups de feu du 15 septembre, au logis de Denis St-Pierre, situé sur la rue St-Pierre, à Thetford.

Elle a dit connaître Léo Roy depuis environ cinq mois, et que depuis quelque temps, elle le voyait deux à trois fois par semaine. En fait, elle travaillait et chez Léo Roy, et chez M. St-Pierre, mais elle a précisé qu'elle ne voulait plus retourner à la résidence de Roy parce qu'elle en avait peur.

Amenée de force

Le vendredi soir de la semaine précédant la fusillade, Mme Lefebvre-Dostie a dit

que Roy est venu la chercher de force au logis de M. St-Pierre, alors qu'elle était nue et en pyjama.

Le matin de la fusillade

La jeune femme a dit qu'elle était seule au logis de M. St-Pierre, mardi matin le 15 septembre, lorsque l'accusé s'y est présenté.

Quelques minutes auparavant elle avait reçu un appel téléphonique de la petite fille de Roy. Cette dernière s'informait si tout allait bien, et Mme Dostie en avait profité pour demander à la fillette de lui apporter sa musique à bouche, et sa photo, qu'elle avait

laissées dans le salon de Roy. A peine après avoir racroché, Mme Dostie dit avoir entendu du fracas sur la galerie. Elle souleva légèrement la toile de la vitre de la porte d'entrée, et reconnut Léo Roy.

Intrusion

Ce voyant, la jeune femme dit avoir été saisie de frayeur et qu'elle alla se dissimuler derrière la porte de la chambre à coucher. Pendant ce temps, Roy réussit à faire entrer le crochet de la fausse porte, fracassa la vitre de la porte principale pour débarrasser cette dernière de par l'intérieur, et pénétra dans la cuisine.

"N'avance pas ou je tire"

Continuant toujours le récit des événements, Mme Lucille Lefebvre-Dostie précisa que de l'endroit où elle était, elle aperçut l'accusé avec une carabine au canon coupé. Elle se saisit à son tour de la carabine de M. St-Pierre, laquelle se trouvait derrière la porte de la chambre, et de balles déposées dans le tiroir d'une coiffeuse.

Ainsi armée, elle affronta Léo Roy, qui se trouvait dans la cuisine, et elle lui dit: "N'avance pas, ou je tire. Comme il continuait à charger son arme, j'ai chargé à mon tour et j'ai tiré", de déclarer le témoin.

Après la détonation, Mme Dostie ajoute qu'elle retourna dans la chambre, ferma la porte, et cria: "Police, secours". Ensuite, elle ouvrit la fenêtre, et sauta du deuxième étage. Une fois sur le sol, elle se releva pour marcher quelques pas, et puis, levant les yeux vers la fenêtre d'où elle venait de sauter, elle aperçut la carabine de l'accusé. Un coup de feu partit, et elle fut touchée à la tête.

Par la suite, la police arriva sur les lieux, mandée par la locataire du premier plancher, Mme Honorius Carrier.

Plus de 120 causes au rôle des sessions de la paix à Arthabaska — Nouveau terme

VICTORIEVILLE — Un autre terme des Sessions de la paix aura lieu aujourd'hui, à compter de 10 heures, en la grande salle d'audience du palais de justice d'Arthabaska. Les habitués du palais de justice prévoient que plus de 120 causes apparaîtront sur le rôle d'appel de ce terme qui ne manquera certainement pas de piquant.

Pour Labbé et Frères

C'est ce matin que doivent comparaître les deux Montréalais qui ont été accusés de l'infraction commise au magasin Labbé et Frères, d'Arthabaska, au début du mois de novembre.

Il s'agit de deux individus qui n'en seraient pas à leur

première infraction, car l'on a retrouvé dans le magasin plusieurs outils qui devaient servir à éventrer sur place, sans le moindre bruit, le coffre-fort que l'on y retrouve. On sait que, grâce à une magnifique collaboration entre la Police provinciale et la Sûreté municipale de Victoriaville, ce sont deux policiers locaux qui

ont effectué l'arrestation sur place de ces deux individus.

Enquête préliminaire

C'est également aujourd'hui que doivent se dérouler plusieurs enquêtes préliminaires pour des accusés qui ont plaidé non coupable à leur accu-

sation respective. Tel est le cas pour les trois Montréalais et le Victoriavillais qui ont plaidé non coupable à l'accusation d'extorsion de la somme de \$400 intentée sur la personne de M. Lionel Métivier bijoutier de Victoriaville.

On s'attend à ce que certaines enquêtes préliminaires soient cependant remises à une autre date en raison du manque de temps que l'on aura pour procéder. On s'attend également toujours à ce que les accusations portées contre Joseph-Hervé - Napoléon Thibault signalées en Alberta, parviennent au Palais de Justice pour qu'on puisse lui donner sa sentence. Thibault a plaidé coupable à des accusations de faux chèques.

Nouveau bureau de direction élu à Windsor

Groupe imposant de parents à la rencontre des parents-maîtres

WINDSOR, (DNC) — Un groupe imposant de parents auquel s'étaient joints quelques professeurs se sont réunis pour élire une direction. Il s'agissait des premiers élections depuis la fondation de l'organisme à Windsor, le 4 mars 1962. A ce moment, la Société St-Jean Baptiste, qui a lancé l'Association à Windsor, avait nommé une direction provisoire.

Me Armand Marier, président de la première direction, rappela à l'assistance comment l'Association avait vu le jour et signala le beau travail accompli: "Ce jour-là, 450 parents et maîtres s'étaient réunis dans cette même salle sous la présidence d'honneur de l'hon. Emilien Lafrance, ministre. Depuis ce temps, l'Association a toujours été vivante et a rendu de grands services. Elle le continuera d'ailleurs parce qu'il s'agit de la formation et du bien de nos enfants."

L'invité d'honneur de la soirée, M. Jean-Paul Duford, vice-président diocésain, prit ensuite le plateau pour agir comme président d'élection. On proposa aussi le secrétaire et le scrutateur.

L'élection de la direction se fit sans aucun vote. On n'eut qu'à faire les nominations. Une bonne partie de la nouvelle direction fut choisie parmi la première. Ainsi furent nommés MM. Armand Marier, Roland Gauthier, Mmes Léon Desautels, Maurice Duval, et Donat Paquette; les nouveaux nommés furent MM. Gérard Raymond et Jean Goyette ainsi que Mmes Gilles Murphy et Michel Lemieux. Ces neuf directeurs comptent sept parents et deux professeurs.

Déménagement des Chevaliers

WINDSOR, (DNC). — Demain après-midi, le cercle des Chevaliers de Colomb de Windsor déménagera dans sa nouvelle propriété de la rue St-Georges. Pour ce, tous les membres sont invités à venir aider dans le déménagement. Le travail commencera à 1 heure. Le rendez-vous est fixé à l'ancien local de la rue du Moulin.

Ces directeurs se réuniront ensuite entre eux pour se donner des postes. La répartition finale des tâches est connue: président, M. Armand Marier, vice-président, Mme Maurice Duval, secrétaire, Mme Léon Desautels, trésorier, M. Roland Gauthier, conseiller Mmes Michel Lemieux, Gilles Murphy, Donat Paquette et M. Jean Goyette et Gérard Raymond.

Ciné-club

On procéda ensuite à la projection d'un film qui sut intéresser chacun: "Par-dessus le mur". Ce film traitait d'un problème d'éducation: le manque de force et de compréhension de la part des parents.

Le ciné-club qui s'ensuivit fut dirigé par M. l'abbé Germain Dandaneau, professeur de philosophie au séminaire de Sherbrooke. M. l'abbé Dandaneau remarqua à la fin du ciné-club que l'assistance avait mieux compris et participé au film que certains groupes universitaires.

Abonnez-vous à La Tribune

Roy comparaitrait à St-Joseph de Beauce

THETFORD MINES — Il est plus probable, que Léo Roy, de Thetford Mines, condamné hier à subir son procès aux Assises criminelles sous une accusation de tentative de meurtre, comparaitra lors de la session qui s'ouvrira au palais de justice de St-Joseph de Beauce au début du mois prochain.

Le procureur de l'accusé a demandé la libération de son client sous cautionnement, d'ici là, en alléguant que Léo Roy n'avait pas encore été trouvé coupable de l'accusation portée contre lui. "On ne devrait pas priver mon client de sa liberté à ce moment-ci, d'autant plus que le procès peut avoir lieu seulement dans un an".

Opposition

Le procureur de la Sûreté municipale de Thetford, Me Jean-L. Dutil, qui représentait la Couronne, s'est opposé en disant que l'on craignait que le prévenu ne s'enfuit, la vie, et que pour son bien, il ne devait pas être remis en liberté. En outre, il a ajouté qu'à Montréal, dans de tel cas, on exige jusqu'à \$20,000 de cautionnement. "Franchement, j'ai peur", a alors déclaré le juge P.-E. Baillargeon, en ajoutant qu'il se prononcera sur cette demande le 30 octobre. C'est par la suite qu'il fut suggéré d'envoyer l'accusé aux assises qui débiteront à St-Joseph de Beauce, le 2 novembre.



On demande des jouets — Les pompiers du Service des incendies de la cité de Sherbrooke poursuivent leur campagne de jouets. On sait que chaque année les sapeurs répartent les jouets qui leur sont envoyés afin de les distribuer aux enfants des familles pauvres, lors de la fête de Noël. Ci-haut, on reconnaît quelques membres de l'équipe. Ce sont, de gauche à droite, MM. Edgard Berger, Emile Choquette et Paul Roy.

Les sapeurs de Sherbrooke lancent un SOS

Diminution sensible dans la quantité des jouets

SHERBROOKE — Les pompiers déplorent cette année une diminution sensible dans la quantité de jouets qui leur sont envoyés.

De plus, selon M. Gérard Donahue, président de la campagne de jouets des pompiers du Service des incendies de la cité de Sherbrooke, une bonne partie des jouets qu'ils ont reçus jusqu'à présent est tout juste bonne à être jetée.

Invitation

Comparativement aux années passées, les pompiers ont cependant besoin d'un plus grand nombre de jouets.

Ils invitent la population à répondre généreusement, et à leur faire parvenir les jouets dont ils peuvent se débarrasser, afin d'en faire profiter les enfants des familles pauvres, lors des fêtes de la Nativité.

On répare

Les différents jouets qui ont été envoyés jusqu'à présent se trouvent au poste No 4. A cet endroit, une équipe de sapeurs s'affaire pour les réparer dans la mesure du possible.

Une fois réparés, les jouets sont transportés au poste no 5 pour être peints. La réparation des jouets n'est cependant pas une sinécure. C'est un travail qui exige beaucoup de patience et non moins de dextérité.

Un peu de joie

Quelques jours avant Noël, les jouets seront distribués aux familles dont les revenus ne permettent pas d'acheter des jouets aux enfants.

Chaque année, les pompiers accomplissent cette tâche dont ils tirent une immense satisfaction, car ils contribuent à répandre un peu de joie parmi ceux qui en ont le plus besoin.

Le juge rejette une action de \$1,661.62

GRANBY — L'hon. juge E. Veilleux de la Cour supérieure, a rejeté une action de \$1,661.62, qui avait été prise par M. Jean-Claude Durand, cultivateur de l'Ange-Gardien, comté de Rouville, contre Mme Ada Smith, veuve, demeurant à Granby.

Dans sa déclaration, le demandeur alléguait que le 21 mai 1963, il a loué à M. N. B. Smith, de son vivant, de Roxton Pond, une terre sise à Roxton sud, pour un an, aux conditions suivantes: chacun des revenus et aussi des dépenses. Les taxes municipales seront payées moitié-moitié et les taxes d'école et l'assurance contre le feu seront payées par M. Smith; que ce bail a été renouvelé tacitement à tous les ans et aux mêmes conditions; que le 19 février 1964, le demandeur a fait parvenir au défendeur par maille recommandée, un avis de son intention de mettre fin au contrat de louage, et qu'en vertu dudit bail, le demandeur réclamait du défendeur certains montants se totalisant à \$1,661.62.

La défenderesse en reprise d'instance admet la location de la ferme, aux conditions mentionnées plus haut, mais ajoute qu'elle ne doit rien au demandeur, parce que le demandeur n'a jamais produit de réclamation; que les montants que le demandeur réclame sont tous des montants dus et qui auraient pu être ajustés dans le cours du bail, mais qu'il n'a institué son action que depuis la fin du bail; qu'il n'existe aucun lien de droit entre les parties et que les réclamations sont prescrites.

La preuve

La preuve a révélé que le demandeur, en effet, avait

Différents vols pour la somme de \$5,148

GRANBY — Dans le cours du mois de septembre, les citoyens de Granby se sont fait voler des articles pour un montant de \$5,148. Cependant, sur ce montant, quelques articles ont été retrouvés et ont été retournés à leur propriétaire. Le montant des objets retrouvés est de \$336.86.

Accidents d'automobiles

A l'item des accidents d'automobiles, on déplore malheureusement la mort de deux personnes qui se sont faites tuer dans les limites intérieures de la cité, et aussi on mentionne que 18 personnes ont reçu des blessures dans les 107 accidents survenus durant le mois de septembre. Tous ces accidents ont causé des dommages matériels pour un montant de \$30,728.

Service des incendies

Les incendies ont causé des dommages pour un montant de \$1,310 durant ce mois. Le département des incendies a reçu 20 appels, mais 7 incendies seulement ont causé des dommages. Sur ce nombre, six appels étaient de fausses alarmes. Les pompiers, au nombre de 476, ont mis 5 heures 26 minutes pour combattre l'élément destructeur durant le mois de septembre. Ces chiffres ont été compilés par le directeur de la police et des incendies de Granby, dans son rapport du mois dernier.

En marge du vol

de Valcourt

Auto retrouvée

SHERBROOKE — La Sûreté provinciale a annoncé, hier, qu'elle avait retrouvé la voiture de marque Chevrolet 62 ayant servi à la fuite des bandits qui ont dévalisé la Banque Canadienne Nationale de Valcourt, le 28 mai dernier.

On se rappelle que les quatre bandits avaient commis ce vol à main armée vers 2h55 p.m., emportant avec eux une somme de \$2,000. Ils avaient ensuite fui en direction de Roxton Falls.

loui, aux conditions mentionnées dans sa déclaration, la ferme du défendeur maintenant décedé. Le demandeur prétend que par le mot "dépenses", on doit comprendre le coût des travaux effectués par les aides-fermiers. Par contre, la défenderesse, par son témoin, M. Sanborn, dit que les parties réclamaient leurs relations le 15 et le 1er de chaque mois, quand arrivait le chèque pour le lait et, qu'en aucune circonstance, le demandeur n'a produit de réclamation pour les montants qu'il réclame maintenant dans son action. Il a été interrogé sur cette question, et il n'a pu donner aucune explication valable et il n'a jamais jugé à propos de présenter les comptes qu'il réclame aujourd'hui.

Si le demandeur eut présenté un tel compte durant le cours du bail, il est bien possible que le défendeur ne l'aurait pas accepté ou, à tout événement, aurait mis fin à son bail. C'est sans doute les raisons pour lesquelles le demandeur n'a pas jugé à propos de faire de réclamation durant le cours du bail, alors qu'il eut été normal, lorsqu'il faisait ses règlements de comptes avec le défendeur, d'apporter tous les comptes qu'il considérait comme devant être partagés par les parties.



Pour l'hiver — Cette photo, prise sur la rue St-Georges, à Windsor, est de mauvais augure. En effet, on est à nettoyer les papiers de la ville. Ceci n'a rien de spécial en soi; mais à ce temps-ci de l'année, on sait que ce nettoyage est en vue de l'hiver. Cela fait des heureux, comme les chasseurs qui profitent de la saison de la chasse, ou les sportifs qui reviennent leur équipement. Mais tous voient venir avec un peu de mélancolie les temps froids.

Causerie de Me Gervaise Brisson sur le bill 16

L'époque est maintenant révolue de dire que la femme est une poupée de salon

THETFORD MINES — "L'époque est maintenant révolue de dire que la femme est une poupée de salon; les preuves sont là pour attester qu'en affaires, elle est aussi capable que l'homme", déclarait mercredi soir dernier à Thetford Mines, Me Gervaise Brisson, de Montréal, lors d'une causerie portant sur le nouveau statut juridique de la femme mariée (Bill 16).

La conférencière, qui était l'invitée de l'Ecole de formation sociale patronnée par les Syndicats nationaux, a poursuivi en disant que les pouvoirs décrets par le Bill 16 constituaient certes une révolution dans les droits accordés aux femmes de la province de Québec. "Toutefois, je crois que les femmes québécoises ont la maturité pour bien comprendre leurs droits et pour les exercer adéquatement, et sans commettre d'abus", de conclure Me Brisson.

"L'égale de l'homme"

Avec l'application du Bill 16, la femme mariée en matière de biens devient l'égale de l'homme au point de vue des lois civiles. C'est-à-dire qu'elle a pleine capacité juridique.

La conférencière a cité plusieurs exemples pour illustrer

les avantages que cette nouvelle législation provinciale apporte à la femme mariée en matière de biens, c'est-à-dire avec un contrat passé avec son conjoint avant mariage, avant le mariage. Ainsi, elle peut assumer les fonctions de tutrice; administrer ses biens propres et remplacer son mari pour les besoins de l'alimentation, du logement ou de la santé lorsque ce dernier est incapable, absent ou aliéné. Pas beaucoup de changements.

Pour ce qui est de la femme mariée en communauté de biens, le Bill 16 n'apporte pas beaucoup de changements. Me Brisson a précisé que la

Commission de révision Nadeau était précisément à faire l'étude des divers régimes en vigueur.

Le Bill 16 stipule toutefois que le mari en communauté de biens ne peut plus vendre, aliéner ou hypothéquer ses immeubles, sans le concours de sa femme. En outre, cette dernière n'a plus besoin de la permission de la Cour pour entreprendre des procédures en séparation de corps.

Me Brisson a été présentée par M. Claude Corriveau, du Syndicat des employés salariés de la cité, et remerciée par Mlle Ginette Lessard, vice-présidente du Syndicat des professeurs laïcs.

Plus d'un million d'heures ouvrables

Pas d'accident en 25 ans au département des échantillons de la Dominion Textile

MAGOG — Un certificat de sécurité a été remis officiellement ces jours derniers au département des échantillons de la Dominion Textile à Magog, attestant que ce département avait opéré pendant 25 ans consécutifs, complétant ainsi 1,085,809 heures ouvrables, sans aucun accident.

M. Paul Laurendeau, contrôleur de ce département qui a reçu le certificat de M. Jeff Moynan, gérant de la division de l'imprimerie, a déclaré que "des les premiers jours où j'ai pris charge du département des échantillons le 1er novembre 1939, j'ai essayé d'intéresser les employés de mon département à la sécurité industrielle. Moi-même, mon assistant et les employés, surveillent constamment et avec succès les dangers d'accident".

Le succès de la sécurité, a-t-il dit, consiste à observer la machinerie et à déceler les dangers d'accidents qui sont toujours susceptibles d'exister. "Ici, de dire le contremaître, mes employés sont très conscients de cet aspect du travail; nous accueillons toujours leurs suggestions et nous remédions aux dangers le plus possible. C'est la politique que j'ai toujours préchée depuis que je suis en charge et je n'ai jamais eu à la regretter".

Au cours de ce quart de siècle, les suggestions, les changements et améliorations n'ont pas manqué. La machinerie est maintenant équipée de moteurs individuels dont les courroies sont munies d'une protection en plus des dispositifs de sécurité qui ont été installés sur les couteaux à guillotine afin de tenir occupés les deux mains de l'opérateur quand il actionne sa machine. D'autre part, nombre d'autres suggestions ont été accueillies et réalisées, garde-fous installés partout dans l'entrepôt du département, dispositifs de sécurité pour maintenir en place tous les objets qui sont sujets à tomber ou à

être déplacés de façon dangereuse. "Mille heures sans accident", a dit M. Laurendeau en terminant, "ça ne va pas tout seul. Il faut de toute évidence adopter les bonnes habitudes qui rendent possible cette sécurité que nous recherchons tous, même inconsciemment. Il faut aussi l'entière

collaboration des employés et leurs supérieurs et cela ne manque pas dans le département des échantillons de l'usine de la Dominion Textile à Magog".

Près de la traverse de chemin de fer

Requête de citoyens au sujet du problème du trou... à East Angus

EAST ANGUS, (DNC) — Un groupe de citoyens d'East Angus a fait parvenir une requête au conseil de ville de l'endroit en mentionnant que le trou perceptible dans la pente faisant suite à la traverse de chemins de fer du Québec Central, à l'occasion de travaux effectués aux rails, cause toutes sortes de problèmes et demande au conseil d'agir en conséquence.

Requête

Nous soussignés, résidents de la ville d'East Angus, par les présentes, remarquons qu'avec les derniers travaux effectués par les employés du Québec Central, les rails des

traverses ont été élevés de manière à créer un embarras, soit un cahot sur la rue Angus, qui est dangereuse pour la circulation des véhicules, automobiles et piétons, qui marchent dans la boue, sans compter les rochers et la boue qui arrosent désagréablement les vitrines des demeures et des marchands de la rue. Cette situation est d'une malpropreté repoussante et insupportable. Nous demandons au conseil de ville de mettre les intéressés en demeure de remettre les lieux en état d'apparence, dans un délai raisonnable, et prendre les procédures légales pour obtenir justice.

Nous avons quelque 100 noms d'inscrits et (ce n'est pas fini).

Coup d'éclat d'un avocat au cours de l'enquête du coroner

DRUMMONDVILLE — L'enquête du coroner présidée par le Dr René Millet, hier soir, à la morgue Donais, de Drummondville, relativement à la mort du jeune Marcel Fluet, a été marquée d'un coup d'éclat.

Un avocat, Me André Biron, a déclaré qu'il se plaindra auprès du Barreau du fait qu'il lui permit aux représentants des compagnies d'assurances d'interroger les témoins, lors d'enquêtes de coroner.

Me Biron a affirmé que seuls les avocats ont le droit d'interroger les témoins, en dehors du coroner et des jurés.

Plainte

Me Biron a déclaré de porter plainte après que son objection eut été rejetée, hier soir. Il s'était opposé à ce que M. Jean-Pierre Robert, représentant d'une compagnie d'assurance, interroge un témoin.

Indicé au début, le Dr Millet a toutefois accordé le droit de parole à M. Robert, disant qu'il devait s'en tenir

à demander des renseignements. Il est très courant que des représentants de compagnies d'assurances interrogent des témoins, lors d'enquêtes de coroner relatives à des accidents de la route. C'est pourquoi le Dr Millet a été tellement surpris de l'intervention de Me André Biron et de son intention de porter plainte.

"NUMÉROS CHANCEUX"

A l'occasion de la "Semaine de la Coopération" du 11 au 17 octobre courant, une foule plus nombreuse est venue nous encourager. Nous tenons à remercier vivement tous ceux et celles qui ont fait des achats à notre Coopérative durant cette semaine. Pour votre information, nous publions ici les numéros chanceux de la semaine:

1er prix: 25.00	14328	6e prix: 5.00	16231
2e prix: 20.00	14856	7e prix: 3.00	13863
3e prix: 10.00	6827	8e prix: 3.00	16584
4e prix: 10.00	15710	9e prix: 3.00	6449
5e prix: 10.00	14774	10e prix: 3.00	14549

Cette liste est exposée dans la vitrine de notre ferronnerie.

Société Coopérative Agricole de Grains et Moulées de Coaticook

96, Principale

Tél.: 849-2741



M. RODRIGUE DESNOYERS qui représentera la région des Cantons de l'Est lors du congrès annuel des courtiers en immobilier de la province de Québec. Il est le 2e vice-président de l'association. Le congrès aura lieu à Montebello, les 25, 26 et 27 octobre.



M. NESTOR BOUCHER, député de district No 4, chez les Chevaliers de Colomb au 3e degré, sera l'officier conférant, dimanche, le 25 octobre, au Conseil des Chevaliers de Colomb de Valleyfield. Il aura l'honneur d'initier 15 membres du clergé du diocèse de Valleyfield.



Conférencier — Me Yves Aubert Côté, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, à Montréal, sera le conférencier lors du congrès des laïcs franciscains qui aura lieu à la salle paroissiale Ste-Thérèse d'Avila, à Sherbrooke, le 25 octobre, à 2 heures p.m. Me Côté traitera de "la présence du tiers ou XXe siècle".

Carnet King-Wellington

La danse annuelle de l'Association des pompiers de Sherbrooke au profit de l'œuvre des jouets aura lieu samedi soir prochain à neuf heures au Manège 34, situé sur la rue Belvedere. Le public est cordialement invité à venir participer à l'œuvre des jouets et à s'amuser ferme en étant présent, samedi soir.

La danse se déroulera au son d'un orchestre de dix musiciens. Il y aura une artiste invitée, ainsi qu'un chanteur. Sacha. Les billets seront en vente à prix populaire au Manège même.

Une importante réunion du comité provisoire, formé en vue de la fondation de la régionale scolaire du diocèse de Sherbrooke, aura lieu le lundi, 26 octobre, au bureau de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, au 895 Bowen sud.

Il s'agit en fait de continuer le travail de préparation à la fondation de la régionale.

Chez les cultivateurs de la région

La visite se poursuit

SHERBROOKE — La campagne de recrutement de l'UCC bat son plein dans le diocèse de Sherbrooke et plus de 350 cultivateurs ont été rencontrés par les organisateurs syndicaux de la Fédération de l'UCC de Sherbrooke à l'occasion d'une série d'assemblées de secteurs préparatoires à la campagne de recrutement.

Un total de 65 syndicats étaient représentés et tous les recruteurs se proposent de faire un travail très intense durant la présente semaine.

Les 500 à 600 cultivateurs qui se font les propagandistes de l'UCC dans cette campagne sont préparés à répondre à toutes les objections des cultivateurs même les plus endurcis.

On nous confie que plus de 2,250 membres devront renouveler leurs contributions tandis que plus de 1,300 cultivateurs seront sollicités pour venir grossir le nombre de

membres pour la région de Sherbrooke.

Objectif de 3,000 membres

On se rappelle sans doute que l'objectif de la Fédération est de 3,000 membres soit une augmentation de 750 sur l'an dernier.

Les résultats de cette campagne de recrutement seront connus lors des trois grandes soirées sociales et récréatives qui auront lieu à Bromptonville, Wotton et Lac-Mégantic, les 4, 11 et 18 novembre.

A ces occasions, le président général de l'UCC, M. Lionel Sorel, l'aumônier général, M. l'abbé Georges Étienne Phaneuf et le secrétaire général, M. H.P. Lavoie, seront les invités d'honneur. On profitera de la circonstance pour souligner le 40e anniversaire de l'Union catholique des cultivateurs en invitant les pionniers de l'UCC de la région.

Au lac Miroir ou dans la rivière St-François

Ensemencement de 1,500 truites brunes ou arc-en-ciel, en 1964

EAST ANGUS, (DNC) — Durant l'année 1963, l'Association de chasse et de pêche du Haut St-François a ensemencé 325 truites brunes et arc-en-ciel au lac Miroir, et 600 truites dans la rivière St-François, dont 300 au pont Nicol, situé tout près d'East Angus.

De plus, 13,000 truites furent transplantées dans cinq ruisseaux de la région.

En 1964

En 1964, 1,500 truites brunes et arc-en-ciel furent ensemencées dans la rivière St-François et le lac Miroir.

Ces truites sont élevées à Bishopton et la transplantation fut exécutée par les frères Angus et Alba Patterson, de la pisciculture de la province de Québec.

M. Louis Auger, directeur

biologiste du département de la faune, M. Albert Morin, d'East Angus, président du Club de chasse et de pêche du Haut St-François, M. Lucien Désilets, vice-président de la

même Association, et M. Claude Gosselin, député du comté de Compton, à l'Assemblée législative, se sont fait un devoir d'assister à l'événement, en 1964.

Il ne sera pas candidat dans le quartier No 5

Démenti de M. Henri Brousseau

MAGOG — La rumeur qui faisait dire que M. Henri Brousseau serait candidat dans le quartier No 5 et ferait la lutte à l'échevin sortant, M. Gérard Pagé, a été démentie hier après-midi par M. Brousseau lui-même, lors d'une conversation téléphonique.

M. Brousseau a déclaré qu'il ne pouvait accepter de se présenter à ce poste à cause de son travail qui ne peut lui permettre de suivre assidument

les affaires municipales, car son travail le conduit plus souvent qu'autrement en dehors de la ville. Il remercie tout de même ceux qui lui ont offert la candidature, et les invite à supporter M. Pagé.

Satisfait

En terminant, M. Brousseau a déclaré qu'il était pleinement satisfait du travail qui avait été accompli au conseil

de ville par M. Gérard Pagé, et qu'il invitait tous les contribuables de son arrondissement à accorder leur support à cet échevin sortant de charge lors des prochaines élections municipales du 2 novembre.

Avec ce retrait de M. Brousseau, il y a encore plus de possibilités que jamais que M. Pagé n'ait à faire face à aucun adversaire des la mise en nomination et qu'il soit élu par acclamation.

BOURSE DE MONTREAL

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4

FONDS MUTUEL

OF	Dem.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	OF	Dem.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34	Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34
Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34	Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34
Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34	Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34
Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34	Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34
Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34	Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34
Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34	Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34
Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34	Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34
Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34	Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34
Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34	Admiral	1.04	5.34	1.04	5.34	1.04	5.34

BOURSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Allied Tel	18000	55	50	50	Allied Tel	18000	55	50	50
Allied Tel	18000	55	50	50	Allied Tel	18000	55	50	50
Allied Tel	18000	55	50	50	Allied Tel	18000	55	50	50
Allied Tel	18000	55	50	50	Allied Tel	18000	55	50	50
Allied Tel	18000	55	50	50	Allied Tel	18000	55	50	50
Allied Tel	18000	55	50	50	Allied Tel	18000	55	50	50
Allied Tel	18000	55	50	50	Allied Tel	18000	55	50	50
Allied Tel	18000	55	50	50	Allied Tel	18000	55	50	50
Allied Tel	18000	55	50	50	Allied Tel	18000	55	50	50

COURS DE LA BOURSE DE TORONTO

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Acad Uran	5000	8	8	8	Acad Uran	5000	8	8	8
Acad Uran	5000	8	8	8	Acad Uran	5000	8	8	8
Acad Uran	5000	8	8	8	Acad Uran	5000	8	8	8
Acad Uran	5000	8	8	8	Acad Uran	5000	8	8	8
Acad Uran	5000	8	8	8	Acad Uran	5000	8	8	8
Acad Uran	5000	8	8	8	Acad Uran	5000	8	8	8
Acad Uran	5000	8	8	8	Acad Uran	5000	8	8	8
Acad Uran	5000	8	8	8	Acad Uran	5000	8	8	8
Acad Uran	5000	8	8	8	Acad Uran	5000	8	8	8

Nos informations financières

Pour sauver l'avenir du Canada

Etablir l'économie du pays sur une base industrielle

(George Hees)

MONTREAL (PC) — M. George Hees, ancien ministre du Commerce dans le gouvernement Dielenbaker, actuel président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, a déclaré hier soir que

M. Hees a ajouté que le degré d'émulation et d'effort investis dans l'industrie canadienne est à la mesure de la rapidité de nos résultats. Il a souligné que les efforts de la recherche au Canada et à l'étranger ont permis de réaliser des progrès considérables dans le domaine de la recherche au Canada et à l'étranger.

Le président de la Bourse de Montréal a adressé la parole au banquet de l'Institut de la science textile. M. Hees a consacré une bonne partie de ses remarques à la nécessité de multiplier les conditions favorables à la recherche. Il a souligné que les efforts de la recherche au Canada et à l'étranger ont permis de réaliser des progrès considérables dans le domaine de la recherche au Canada et à l'étranger.

Dividendes

NEW YORK (PA) — Les directeurs de la Chrysler Corporation ont déclaré aujourd'hui un dividende d'action de quatre pour cent — en plus du dividende trimestriel régulier de 25 cents — malgré une baisse sensible des bénéfices nets durant le dernier trimestre.

Rockwell of Canada Ltd. 15 cents l'action privilégiée, le 15 janvier 1965, inscription 15 décembre.

Stand Brands Inc. 60 cents (en argent américain) l'action ordinaire, 15 décembre, inscription 16 novembre.

Southern Press Ltd. 25 cents, 28 décembre, inscription 14 décembre.

Au cours du premier trimestre

Les ventes de Lowney ont connu une hausse appréciable. Durant le premier trimestre de l'année en cours, les ventes de Walter M. Lowney ont connu une hausse appréciable, tant dans la section du chocolat que dans celle de la crème glacée. C'est ce qu'a fait savoir le président, M. Edmund Litterer, au cours de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue hier au siège social de la compagnie, à Sherbrooke. M. Litterer a ajouté qu'il prévoyait une augmentation correspondante des profits.

Rapports financiers

Economic Investment Trust — Consolidated Building Corp. — Abitibi Power and Paper Co. — Dominion-Scottish Investments — Crown Zellerbach Canada — Hayes Steel Products — Steinberg's Ltd. — Abitibi Power and Paper Co. — Dominion-Scottish Investments — Crown Zellerbach Canada — Hayes Steel Products — Steinberg's Ltd.

Prix des denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal hier midi par le ministère fédéral de l'Agriculture. Cereals: A-gros 43-47; A-moyen 46-47; A-petits 43-47. B-gros 43-47; B-moyen 46-47; B-petits 43-47. C-gros 43-47; C-moyen 46-47; C-petits 43-47. D-gros 43-47; D-moyen 46-47; D-petits 43-47.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Voici telle que publiée par le service d'agriculture du ministère provincial de l'Agriculture la liste des prix payés aujourd'hui aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au marché central de Montréal.

Le dollar américain

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était inchangé hier à 93.12 au regard de 93 jeudi dernier.

Le dollar canadien

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien était inchangé hier à 93.12 au regard de 93 jeudi dernier.

INDUSTRIELLES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4
Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	2780	18 1/4	18 1/4	18 1/4

KRAFT FOODS LIMITED
NOMINATION



S. M. RIVARD

Monsieur Régis Desparois, directeur des ventes pour la Province de Québec, annonce la nomination de Monsieur S. M. Rivard au poste de directeur du district de la ville de Québec. Monsieur Rivard possède une grande expérience dans l'industrie de l'alimentation, dans laquelle il excelle depuis 1941. Chez Kraft depuis 1958, en qualité de vendeur, il s'était mérité, en août 1963, le poste de surintendant pour la ville de Québec. Sa nouvelle nomination entre en vigueur immédiatement.

Marché des bestiaux

Revue de la semaine

MONTREAL (PC) — Les prix ont été généralement stables et les ventes actives, cette semaine, sur les marchés des bestiaux de Montréal. Les prix des bovins étaient de 25 cents plus élevés à 30 cents plus bas. Les arrivages de la semaine ont été de 2,884 bovins, 2,832 vaches, 306 porcs, 773 moutons et agneaux.

Les bœufs de choix se vendaient de \$22 à \$23; les bœufs de 21 à \$21.50; les moyennes de \$18 à \$20.75; les communs de \$12.25 à \$17.50.

Les vaches ont été rapportées de 15 à \$16; les moyennes de \$14 à \$14.75; les communs de \$12.25 à \$17.50; pour la conserve de \$5 à \$12.50.

Voici les prix de vente des autres bestiaux: bœufs communs \$19.25; moyennes \$17.25 à \$18.25; communs \$11 à \$17; les bœufs laiteux de \$17.25 à \$18.25, moyennes et communs de \$12.25 à \$17; les bœufs de 23 à \$23; quelques-uns à \$33; moyennes de \$22 à \$27.50; communs de \$12 à \$21.50.

Les porcs de première qualité ont rapporté de \$26 à \$28.75, la plupart avec 80 cents de plus; les truies \$16.50, la plupart avec 80 cents de plus.

Les bœufs agneaux se sont vendus \$20; ceux qui sont destinés au sacrifice rituel de \$22.25 à \$23; les moutons de \$8.50 à \$10.50 selon la qualité.

Abonnez-vous à La Tribune

LE NOUVEAU Park Lane 10

Le vrai whisky Canadien de Corby doux et moelleux. Mûri pendant dix ans dans des fûts de chêne. Maintenant disponible. Digne compagnon du whisky Park Lane Corby, de 15 ans.

M. Corby Distillery Limited, Montréal

FORMIDABLES

...les RESULTATS IMMEDIATS qu'on peut obtenir avec les

ANNONCES CLASSEES

de La Tribune

Sans compter qu'une des jeunes filles expérimentées préposée aux "petites annonces" s'empresse de vous aider à faire la rédaction de votre annonce.

IL SUFFIT DE COMPOSER

569-9331

ET DE DEMANDER LES ANNONCES CLASSEES

la vie féminine



A la journée d'étude des Dames de Ste-Anne:

ON DISCUTE D'ACTION CATHOLIQUE NOUVELLE ET REPENSE SES MOYENS D'ACTION

Sherbrooke. — Quelques 275 dames assistaient cette semaine à la journée d'étude organisée par le comité diocésain des Dames de Ste-Anne, à la salle St-Michel, à Sherbrooke.

Le Père Ladouceur, c.s.s.r., aumônier national du mouvement, était l'invité principal. Plusieurs aumôniers de paroisses étaient aussi présents, de même que l'aumônier diocésain, M. le chanoine Wilfrid Roy, et Mgr Veilleux, aumônier diocésain de l'Action Catholique.

"Vous, mères chrétiennes, a dit Mgr Léo Goddard, président diocésain, "êtes une équipe apostolique qui doit être le levain de la pâte. Vous participez officiellement à l'Action Catholique paroissiale. La rénovation d'un mouvement

doit venir de l'intérieur. Chaque Dame de Ste-Anne doit se vider de son moi pour se remplir de celui des autres. La technique n'est pas une fin propre, mais un moyen d'action."

Nouvelle formule d'A.C.

Parlant de la technique et de l'orientation nouvelles, le Rév. Père Jean-Marie Ladouceur a déclaré: "Vous êtes le mouvement comprenant le plus grand nombre de Dames chrétiennes au Canada français. Vous êtes appelées à introduire une nouvelle forme d'Action Catholique qui n'existe pas. Vous êtes devenues un grand mouvement sur le plan national."

L'ère des critiques étant révolue, on a choisi votre mouvement qui sera, nous l'espérons,

assez bien équipé dans quelques années, pour être mandaté officiellement par l'épiscopat canadien. La formule d'autrefois était belle, mais aujourd'hui, elle est dépassée. L'Eglise tient un Concile pour se réajuster, pour s'adapter à nos temps modernes. Il en est de même pour vous, il faut que votre association devienne essentiellement apostolique."

"Le conférencier a précisé que l'Action catholique paroissiale considère la paroisse comme une communauté, une fraternité. Ce fut la hantise du Christ de bâtir une fraternité de charité."

Faire de l'apostolat, c'est mettre en branle un mécanisme spirituel. "Vous allez rajuster vos moyens d'apostolat: servez-vous du bulletin pour vos réunions puis, passez vite à l'action."

Mgr Joseph Veilleux a fait part de son optimisme en disant: "Ca bouge, chez les Dames de Ste-Anne. Je ne dis pas que tout est déjà au point, mais ça bouge."

Soulignant l'importance de l'action, l'aumônier diocésain des mouvements d'action catholique a déclaré "qu'il n'est pas suffisant de constater que ça va mal; il faut encore faire quelque chose."

Pendant l'après-midi

La séance de l'après-midi a débuté par une causerie de l'aumônier, M. le chanoine Wilfrid Roy, qui a dit que la "foi est une connaissance, une acceptation de Dieu, mais aussi une vie. Une Dame de Ste-Anne doit répandre l'esprit chrétien dans sa paroisse. Sa foi sera adulte si elle est basée sur des motifs profonds et non secondaires."

Les Dames ont discuté en Commissions de trois sujets: "Foi adulte et laïcs, argent, relations humaines et climat religieux dans la famille et la paroisse". "Ma place dans l'Eglise" et "L'Action catholique paroissiale."

La journée s'est terminée par une messe à la cathédrale.



Les enfants sont très à l'aise au beau milieu de la moisson d'automne. Ils seront d'autant plus satisfaits si vous les laissez à leur initiative pour la préparation de la fête du 31 octobre...

Préparez leur une joyeuse Hallowe'en

"L'heure de la sorcellerie" approche à grands pas. En prévision du 31 octobre, les mamans s'affairent aux préparatifs de la soirée de l'Hallowe'en pour les jeunes enfants qui veulent célébrer cette fête traditionnelle. A cette occasion, il faudra s'assurer qu'une bougie allumée ne puisse occasionner d'incendie en brûlant les costumes et décorations. Une petite lampe de poche placée à l'intérieur des lanternes-citrouilles offre plus de sécurité et éclaire tout aussi bien. Les costumes portés par les petits enfants ne devront pas être inflammables et ces vêtements seront de

couleurs assez pâles pour qu'on puisse les distinguer dans l'obscurité. Si un garçonnet désire porter un costume, une épée, ou autre objet du genre, pour compléter son costume, cette arme-jouet sera en carton ou en caoutchouc.

Toutes sortes de costumes peu coûteux, représentant des lutins, sorcières, personnages de contes de fées, se trouvent aux comptoirs des magasins. Certains de ces costumes scintillent ou luisent à travers l'obscurité, apportant un élément mystérieux à cette fête de petits fantômes.

Suggestion culinaire

PATATES FRITES A LA SUISSE

- 3 patates (sucrées) moyennes
- Eau bouillante pour couvrir
- 1/2 c. à thé de sel
- Farine
- 3 à 4 c. à table de beurre ou de margarine

Laver les patates et les mettre dans une casserole. Ajouter de l'eau bouillante pour couvrir, et le sel. Couvrir et cuire 30 minutes ou jusqu'à ce que les patates soient d'une tendreté ferme. Retirer les patates et refroidir suffisamment pour manipuler. Peler et couper en tranches d'un demi-pouce. Saucer les tranches dans la farine et brunir dans le beurre ou la margarine, chaud. Sauter de sucre. Servir chaud.

Rendement: 10 tranches ou 5 portions.

CASSEROLE AUX PATATES ET A L'ORANGE

- 3 livres de patates (sucrées) (6 moyennes)
- 1/2 tasse de sucre brun clair
- 1/2 tasse de jus d'orange frais
- 1 c. à table de jus de citron frais
- 1/4 c. à thé de sel
- 1/4 tasse de beurre ou de margarine (1/2 bâton)

Laver les patates. Ne pas les peler. Les placer dans une casserole avec suffisamment d'eau pour les couvrir. Cuire,

couvert, 25 minutes ou jusqu'à ce que les patates soient tendres. Refroidir. Les peler, les couper en cubes d'un demi-pouce et les placer dans une casserole. Sauter de sucre. Mélanger le jus d'orange, le jus de citron et le sel. Verser sur les patates. Garnir de beurre ou de margarine. Cuire à four lent (325°F), préchauffé, 25 minutes.

Rendement: 6 portions.

PATATES A LA FRANCONIENNE

Faire bouillir à demi de 6 à 8 patates moyennes, environ 10 minutes. Retirer les patates d'un rôt de lard dans une rôtissoire environ 1 heure avant la fin de cuisson du rôti, les retourner et les arroser avec le gras dans la rôtissoire. Cuire jusqu'à ce que tendres, environ une heure. Les patates et le rôti devraient finir de cuire en même temps.

Rendement: de 6 à 8 portions.



Patron 165 :

Un petit deux-pièces est un article essentiel dans toute garde-robe. Vous ferez celui-ci parce qu'il est irrésistible. Choisissez un souple lainage marine ou vert ce sont les couleurs en vogue pour cette saison, ou un tweed léger dont les teintes s'harmoniseront bien avec votre chevelure. — Tailles : 12-14-16-18-20-42-44. La taille 12 ans demande 3 1/2 verges de tissu en 45" de largeur. — Pour faire venir ce patron, inscrivez lisiblement son nom et adresse, le numéro du patron et la taille désirée, et envoyez un dollar en argent ou sous forme de bon de poste (pas de timbres) à l'adresse suivante : Les Patrons Lady Fair, La Tribune, 1499, rue Bleury, Montréal 2, P.Q.

GARDIENNES — BABY SITTERS — GARDIENNES
PARTIEZ SANS INQUIETUDE. Avons femmes d'âge mûr, expérimentées et sûres, nous avons fourni références. Pour de plus amples renseignements, téléphonez entre 9 h. et 5 h. Tél.: 567-8144.

BRASSIERES faites sur MESURES
SALON MONICA ENR.
178, WELLINGTON NORD, APP. 115
Mme Frégeau TEL.: 562-3201

POILS SUPERFLUS
ENLEVES DEFINITIVEMENT A LA CLINIQUE D'ELECTROLYSE LE GYNECEE
Diane Botrie
ELECTROLOGISTE DIPLOMEE
30, sud, rue Wellington, App. 9, Sherbrooke
Pour informations 569-7329

AUTOBUS — SHERBROOKE — ST-GEORGES
(Comté de Beauce)
En passant par les paroisses de: BURY, GOULD, LINGWICK, STOKNOWAY, ST-ROMAIN, LAMTON, COURCELLES, ST-EVARISTE, SHENLEY, ST-BENOIT
Tous les jours, dimanches et fêtes compris.
Deux services chaque jour dans les deux sens.
Gare Centrale d'Autobus — Sherbrooke
20 ouest, rue King — Tél.: LO 9-3656

Mme Eliane Boulanger, de Victoriaville

Depuis 20 ans, député d'Etat pour les Filles d'Isabelle

Mme Eliane Boulanger, de Victoriaville, mariée à son année comme Députée d'Etat des Filles d'Isabelle, lorsqu'elle est venue à Acton-Vale, pour presider à l'élection du nouveau conseil de direction du Cercle Marie-de-Lourdes, du même groupement à Acton-Vale.

Mme Gabrielle Poulin, pour sa part, s'est vu confier le mandat de Régente pour le Cercle Marie-de-Lourdes, pour la 10e année consécutive. Ce mouvement fut fondé localement en 1951.

Autres dirigeantes

Par ce fait, outre Mme Rose-Anne Sévigny, qui détient le titre de régente honoraire, et Mme Aurore Coutu qui de-

Beaudin, gardienne; Marie-Ange Gauthier, monitrice; Yvonne Thériault, garde intérieure; Jeanne Messier, garde extérieure; Marie-Anne Barré, chancellerie; Rose-Anne Blanchard, rédactrice; Bernadette Touchette, organisatrice; Irene St-Onge, 1ère guide; Georgiana Gendron, 2e guide; et Suzanne Langelier, porte-bannière.

Le nouveau conseil a immédiatement été installé dans ses fonctions par Mme Boulanger, député d'Etat.

Au cours d'une collation intime qui suivit l'élection, un souvenir a été présenté à Mme Eliane Boulanger, en lui rendant hommage pour ses nombreuses années de dévouement au sein du groupement. (L.L.G.)

LES ROUTIERS MANGENT-ILS SI BIEN...?

Une journaliste de Vancouver rejette la formule voulant que les voyageurs qui parcourent de longues distances en voiture sont certains d'avoir un bon repas en s'arrêtant aux mêmes endroits que les routiers.

Mlle Moira Farrow a fait une enquête en effectuant un voyage de cinq jours aller et retour, en camion, de Vancouver à Los Angeles. Elle dit qu'elle n'a jamais mangé dans des restaurants aussi infects. Ce fait trouve une explication simple-tout. Les routiers doivent manger dans des établissements comportant de l'espace pour le stationnement de leurs gros véhicules. La plupart du temps, ils ne peuvent arrêter dans des restaurants mieux tenus mais plus achalandés.

Les deux camionneurs qui voyageaient avec Mlle Farrow étaient conscients de la situation. Ils ont raconté une anecdote concernant un de leurs camarades qui, un jour, se mit en colère et renversa le contenu d'un plat dégoûtant sur la tête du cuisinier.



Mme Gabrielle POULIN

CHAPEAUX
CONFECTION SUR DEMANDE
Réparations: Nettoyage et autres.
SALON LA CAPELINE
Mme Dolores Gagnon, Prop. prop.
1392 sud, rue Bowen — 569-6779

CULTURE PHYSIQUE
(POUR DAMES)
AMAIGRISSEMENT et DEVELOPPEMENT
STUDIO CULTURAMA
148 nord, 13e Avenue — Sherbrooke — Tél.: 569-1116

DAMES ET DEMOISELLES
se réjouissent toujours du beau choix de vêtements à la mode qu'elles trouvent à meilleurs prix
AU MAGASIN A RAYONS
Labrecque & Fils
378, rue Galt ouest — Sherbrooke — Tél.: 569-1450

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Frottez deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres disgracieuses de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notes: comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres disgracieuses de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notes: comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Tour d'horizon

Filles d'Isabelle de Cookshire

Les Filles d'Isabelle du cercle Alphonse-Marie, de Cookshire, recevaient à leur dernière réunion, la visite de Mme Yvonne Martin, régente d'Etat, qui a procédé à l'installation des officières.

Le conseil pour l'année 64-65 sera composé des personnes suivantes: Mme Rachel Maskell, régente; Mme Léna Rousseau, ex-regente; Mme Marielle Asselin, vice-regente; Mme Françoise St-Jacques, secrétaire archiviste; Mme Huguette Veilleux, secrétaire financière; Mme Isabelle Desroches, secrétaire-trésorière; Mme Laura Longpré, rédactrice; Mme Emma Roy, chancellerie; Mme Gemma Maskell, gardienne; Mme Yolande Ross, monitrice; Mme Cécile Savard, 1ère syndic; Mme Françoise Lépine, 2e syndic; Mme Victorienne Campagna, 3e syndic; Mme Bernadette Beaulieu, 1ère guide; Mme Jeanne d'Arc Bolduc, 2e guide; Mme Alice Lapierre, garde intérieure; Mme Edith Leclerc, porte-drapeau; Mme Simone Poulin, musicienne.

Déplacements

Mme Georges Morin, de Richmond, accompagnée de sa sœur, Mme William Hunter, de Montréal, ont passé plusieurs semaines à Chesham Place, Auburn, N.Y., au chevet de leur sœur, Mme Harry Robins, décédée à l'hôpital Memorial, le 7 octobre.

Amicale au Mont Notre-Dame

Le conseil de l'Amicale du Mont Notre-Dame, sous la présidence de Mlle Yolande Renaud, tenait son assemblée régulière ces jours derniers, au salon du Couvent.

A cette occasion, la réunion annuelle de l'Amicale a été fixée au dimanche, 22 novembre prochain.

Cercle Codère

La prochaine assemblée du cercle Codère aura lieu chez Mme P. H. Ruel, 1460, rue Beaujour, lundi le 26 octobre, à 8 heures.

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié et de la Gaîté de la paroisse Coeur-Immaculé de Marie, invite les adolescentes à une soirée-causerie qui aura lieu jeudi soir le 29 octobre, à 7 h. 45, en la salle de l'école Biron, 362, 15e Avenue.

Mmes Louise Simard et Denise Quintal-Viens entretiendront les adolescentes et leurs mamans des vêtements de base appropriés aux jeunes filles.

L'entrée est libre et des prix de présence seront attribués. Il y aura un programme musical.

Les femmes dont on parle...

Epouses de politiciens

Alors que leurs maris concentrent les efforts pour offrir aux électeurs américains un choix idéologique, mesdames Lyndon Johnson et Barry Goldwater offrent au public un autre choix, soit un style différent dans leur façon de mener une campagne électorale. Ces deux femmes sont très actives et veulent prêter main forte à leurs maris. Lady Bird Johnson est considérée comme une femme ayant des connaissances pratiques en politique, alors que Peggy Goldwater avoue qu'elle laisse les questions politiques à son mari, et que ce dernier préfère qu'il en soit ainsi.

Mme Johnson

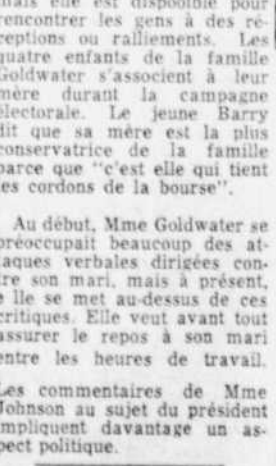
Madame Johnson déplore ce qu'elle appelle l'époque de la politique intégrée des individus, alors que les candidats rencontraient le public dans les parcs ou squares attenants aux édifices. L'épouse du président ajoute qu'elle s'inquiète au sujet des troubles possibles pouvant être créés par des troupes de jeunes dans plusieurs villes du sud des Etats-Unis.

Mme Goldwater

Madame Goldwater n'a préparé aucun discours public, mais elle est disponible pour rencontrer les gens à des réceptions ou ralliements. Les quatre enfants de la famille Goldwater s'associent à leur mère durant la campagne électorale. Le jeune Barry dit que sa mère est la plus conservatrice de la famille parce que "c'est elle qui tient les cordons de la bourse".



Mme Lady Bird Johnson



Mme Peggy Goldwater

La femme et les élections

Les femmes ont joué un rôle important au cours des élections générales britanniques. Sur environ 36 millions de personnes ayant droit de vote, les femmes se sont rendues aux urnes en plus grand nombre que les hommes, soit 1.200.000 de votes féminins de plus que des votes masculins. A la suite d'une campagne d'envergure, les femmes avaient acquis le droit de vote en 1918. Au début, ce privilège n'était accordé qu'aux femmes ayant atteint l'âge de 30 ans. En 1928, l'âge requis fut fixé à 21 ans, comme pour les hommes.

En 1919, Lady Nancy Astor, d'origine américaine, devint la première femme membre du Parlement britannique comme représentante du parti conservateur. Lady Astor, qui est décédée au début de cette année, demeura au Parlement jusqu'en 1943.

La première femme membre d'un cabinet britannique fut feu Margaret Bondfield qui avait été nommée ministre du Travail au cours des années 1929-31 dans le gouvernement socialiste du premier ministre James Ramsay MacDonald.

Au moment de dissoudre le Parlement en vue de l'appel au peuple, on comptait 13 femmes membres du parti conservateur, et 12 femmes du parti travailliste pour les 630 sièges parlementaires.

L'une des mieux connues était Mme Elizabeth Bradstock, du Labour party. Maintenant âgée de 64 ans, Mme Bradstock s'est rendue populaire par son franc-parler et sa façon de plaisanter au sujet de sa taille corpulente. La dernière fois qu'elle a révélé son poids en public, il s'élevait à 210 livres.

POILS SUPERFLUS
Enlevés scientifiquement et définitivement
AU
STUDIO D'ELECTROLYSE
240 ouest, rue KING
Sherbrooke — Tél.: 569-5457

Abonnez-vous à La Tribune

POILS SUPERFLUS
Enlevés scientifiquement et définitivement
AU
STUDIO D'ELECTROLYSE
240 ouest, rue KING
Sherbrooke — Tél.: 569-5457

Aujourd'hui, demain, et dimanche à la TV

VENDREDI

MATIN

8.15-9.15: 1. Première édition
2. Matin sport
3. Pipe de Plâtre
4. Town and country time
9.30-10.30: 1. Your neighbor, the w.
2. Educational TV
3. King and Ode
4. Teddy Bear Playhouse
10.30-11.30: 1. Jack La Lanne
2. Coq au 7
3. Meditation
4. Coffee break
11.30-12.30: 1. News
2. Make room for daddy
3. Quebec schools
4. Challenge
12.30-1.30: 1. News
2. I Love Lucy
3. Word for word
4. Cinema Kraft
1.30-2.30: 1. Price is right
2. Romper room
3. News
4. Andy of Mayberry
2.30-3.30: 1. Concentration
2. Get the message
3. Bien l'bonjour
4. Ed Allen Time
3.30-4.30: 1. McCoy
2. Jeopardy
3. Missing links
4. Abacadabra

APRÈS-MIDI

4.30-5.30: 1. Love of Life
2. Say when
3. Devinez Juste
4. Father knows best
5. Little theater
6. Long métrage
5.30-6.30: 1. News
2. Search For Tomorrow
3. Truth or consequences
4. 2e édition
5. Ernie Ford
6. La Métré
6.30-7.30: 1. Guiding Light
2. Mid Sport
3. Long métrage
7.30-8.30: 1. Across the fence
2. General hospital
3. Pot-pourri féminin
4. Pourri
8.30-9.30: 1. Movie
2. Mixing Bowl
3. As the world turns
9.30-10.30: 1. News
2. Movie
3. On the local scene
4. Long métrage
10.30-11.30: 1. Password
2. Price is Right
3. Kermesse
4. Bon après-midi
5. House party
11.30-12.30: 1. Doctors
2. Day in court
3. Four of a kind
12.30-1.30: 1. News
2. Tire l'aiguille
3. To tell the truth
4. Another world
5. As the world turns
1.30-2.30: 1. Tire l'aiguille
2. General hospital
3. People in Conflict
2.30-3.30: 1. News
2. L'Éternel féminin
3. Edge of night
4. You don't say
5. Take 30
3.30-4.30: 1. L'Éternel féminin
2. Young marrieds
3. It's your move
4. Bobino
4.30-5.30: 1. Secret storm
2. Robino
5.30-6.30: 1. Dédé au danger
2. Surprise Party
3. La boîte à surprises
4. Gale storm
6.30-7.30: 1. Summer olympics
2. Capitaine Bonhomme
3. Jeux olympiques
7.30-8.30: 1. Astro Boy
2. Beany and Cecil
3. Thierry La Fronde
4. Jeux olympiques
8.30-9.30: 1. Superman
2. Movie
3. L'enfant du cirque
4. Huckleberry Hound
5. Adventure club
9.30-10.30: 1. Music hop
2. Remous
3. Movie
4. Au nom de la loi

SOIRÉE

10.30-11.30: 1. Jeunesse oblige
2. News, weather, sports
3. Jonny Quest
4. Les Boule-en-train
5. Télé-méto
11.30-12.30: 1. Téléjournal
2. News
3. Town crier
4. Télébulletin
5. Star Stakes
6. Racing review
12.30-1.30: 1. La météo
2. News, sports, weather
3. Édition sportive
1.30-2.30: 1. Aujourd'hui
2. You Can Quote Me
3. Bewitched
2.30-3.30: 1. News, Weather, Sports
2. Bonsoir Copains
3. News
4. Nouvelles
5. Country Music Hall
6. News, weather
7. Ciné-roman
8. Rawhide
9. Burke's law
10. Wendy and me
11. Perry Mason
12. Johnny Quest
13. Long métrage
14. Andy Griffith
15. Inspecteur Leclerc
16. Country Hoedown
17. Farmer's Daughter
18. Double your money
19. Long métrage
20. Entertainers
21. Bob Hope
22. Mr. Broadway
23. Cinema international
24. Death Valley Days
25. McHale's Navy
26. Valentine's Day
27. Outer Limits
28. Gomer Pyle, USMC
29. Telescope
30. O'Clock Hight
31. Alors ravonie
32. Reporter
33. Jack Paar
34. Ben Casey
35. Famille Stone
36. Combat
37. Affaires de l'Etat
38. Affaires de l'Etat
39. Téléjournal
40. Saison de Lion
41. Dernière édition et sport final
42. Nouvelles
43. Couché Tard
44. 2e édition News
45. Viewpoint
46. Long métrage
47. Local news
48. Movie
49. Movie
50. Jeux olympiques

SAMEDI

MATIN

8.45-9.45: 1. Cours télévisés
2. Alvin
3. Discovery 64
4. Bien l'bonjour
5. Monde ourquie
6. Living Word
9.45-10.45: 1. Tennessee Tuxedo
2. Hector Heathcote
3. University
4. Cours télévisés
5. Buffalo Bill Jr.
6. Meditation
10.45-11.45: 1. Cours universitaires
2. Quick Draw McGraw
3. Under dog
4. Four feather falls
5. Shenanigans
6. Ol'Wrangler
11.45-12.45: 1. Tales of the riverbank
2. Cours télévisés
3. Mighty House
4. Fireball X.L.S.
5. Annie Oakley
6. Quatre Justiciers
12.45-1.45: 1. Urbanisme
2. Ed Allen Time
1.45-2.45: 1. Dennis the menace
2. Steve's corner
3. Film
4. Casper
5. Bon pied, bon oeil
6. Tour de terre
2.45-3.45: 1. Fury
2. Tour de terre
3. Beany and Cecil
4. Woody Woodpecker

APRÈS-MIDI

3.45-4.45: 1. Golf et tennis sur
2. Sky king
3. Lazy ranch
4. Bowling
5. Golf et tennis sur
table
4.45-5.45: 1. Bugs Bunny
2. Long métrage
3. En France
5.45-6.45: 1. A communiquer
2. TV university
3. Navy film
4. Hoppy Hooper
5. Let's find out
6. Les uns les autres
6.45-7.45: 1. This is the life
2. Cuisine
3. Entrée des artistes
4. Allakazam
5. Uncle Bobby
6. College football
7. Roman de la science
8. My friends Flicka
7.45-8.45: 1. NCAA pre-game show
2. Jim Trimble
3. College football
8.45-9.45: 1. Football
2. Movie
3. NCAA Football
9.45-10.45: 1. Football
2. Sur le matelas
3. Big time wrestling
4. Ehowtime
5. Long métrage
10.45-11.45: 1. Movie
2. NFL Countdown
3. To be announced
4. Echos du sport
5. Horse race
11.45-12.45: 1. Echos du sport
2. Big time wrestling
3. Rampe sportive
4. Wide world of sports
5. Images en tête
6. Ozzie and Harriet
7. Olympics
8. Théâtre du mystère
9. M. le Maire
10. Dance date
11. Bugs Bunny
12. Bon voyage
13. Aventures dans les îles
14. News

SOIRÉE

12.45-1.45: 1. News
2. Countrytime
3. Jeunes talents
4. Addams Family
5. Like Young
6. Téléjournal
1.45-2.45: 1. The saint
2. World of music
3. Télébulletin
4. Ozzie and Harriet
5. Nouvelles
6. Langue vivante
2.45-3.45: 1. Météo
2. Édition Sportive
3. La semaine à Tokyo
4. Mr. Novak
5. Beverly hillbillies
6. Soirée canadienne
7. Patty Duke
8. Comment? Pourquoi?
9. Voyage
3.45-4.45: 1. Jackie Gleason
2. The saint
3. Outer limits
4. Jeunesse d'aujourd'hui
5. Thierry la Fronde
6. Lawrence Welk
7. Sea hunt
8. Thierry la Fronde
9. Movie
4.45-5.45: 1. Hockey
2. Gilligan's island
3. La soirée du hockey
4. Lawrence Welk
5. Long métrage
5.45-6.45: 1. Mr. Broadway
2. Movie
3. Hollywood Palace
4. Gunsmoke
5. Avengers
6. Votre choix
7. Juliette
6.45-7.45: 1. Movie
2. Téléjournal
3. Sports international
4. Téléjournal
5. Nouvelles, sports
7.45-8.45: 1. News
2. Dernière édition et sport final
8.45-9.45: 1. Cinema
2. Rogues
3. Cinema 7
4. Long métrage
9.45-10.45: 1. Pulse
2. Movie
3. Summer olympics
4. Movie
10.45-11.45: 1. Movie
2. Messe de la basilique
3. Bullwinkle

APRÈS-MIDI

11.15-12.15: 1. Administration
2. Jour du Seigneur
3. Faith for today
4. Movie
5. Meditation
12.15-1.15: 1. This is the life
2. Tween set
3. Viens vers le Père
4. Bien l'bonjour
5. Great decisions-1964
6. Echos du concile
1.15-2.15: 1. Professeur Guillemin
2. Campain 64
3. Riffes
4. Professeur Guillemin
5. En France
6. Aventures vécues
2.15-3.15: 1. Swing
2. Heritage
3. Aventures vécues
4. En ce temps-ci
5. Forum
6. Bon Bon
3.15-4.15: 1. NFL Today
2. Sacred Heart
3. Coin du disque
4. Football
5. Country calendar
6. Football
4.15-5.15: 1. Law
2. Doctor
3. Get set, go!
4. Long métrage
5. Talent hunt
6. Big picture
5.15-6.15: 1. Hynor hockey

SOIRÉE

6.15-7.15: 1. Twentieth century
2. Meet the press
3. Flipper
7.15-8.15: 1. Camera 64
2. Mistered
3. Summer olympics
4. Candid camera
5. Shindig
8.15-9.15: 1. Famille Stone

LA TRIBUNE

sur l'écran de **CHLT-TV**

Par Jacques Tremblay

Une grande tape sur le réveille-matin... et qu'il aille au diable! Si à cause de cette m... mécanique on ne peut plus laisser dormir les hommes gros, vivement qu'on puisse se rendre sur une autre planète! La tête enfoncée dans les oreillers, un sourire béat aux lèvres... je me rendors... et je crois même que je ronfle... mais soudain, DRRRRRIINNNNGGG (bis) cette fois c'est l'horrible invention d'un certain Graham Bell qui fait des siennes... je décroche, je fais un effort inouï pour prononcer, mais très peu distinctement AAAALOOO... une voix de femme, d'une douceur étonnante pour cette heure-là du matin me dit: Tu es bien éveillé, Jacques? Il est sept heures et demie, tu sais... "Ah oui, et c'est mercredi"... ne vous demandez pas comment je puis aisément entrer dans la peau du personnage de Pedro... à cette heure-là, je m'endors automatiquement et peu s'en faut que le réveille-matin ne soit obligé de me réveiller lorsque les caméras ont terminé leur travail... Il y a quand même un tas de compensations à jouer les personnages de guignol de "Pipe de plâtre"... d'abord celle de travailler avec une équipe formidable et aussi celle de créer un monde pour les tout-petits. J'en causerai récemment avec Robin des bois (André Siroux) et il est tout à fait charmé lui aussi de rencontrer une fois la semaine Nette et le bon vieux Pipe de plâtre (Marcel Rheault et Andrée Aubé). Faut croire que nous ne sommes pas aussi vieux que veut le laisser croire un certain papier qu'on appelle carte d'identification. Dommage qu'on perde prochainement le joyeux personnage créé par André Breton... Colette Dionne lui trouvera-t-elle un remplaçant... en tout cas, ce sera difficile.

— O—O—O—O—O—O—

CINEMA CE JOUR-D'AUJOURD'HUI — 10h30 à m. Cinema Kraft présente "Les loups dans la bergerie"... drame psychologique.

8h30 p.m. — Cinema international. A l'affiche "Vengeance du destin", mélodrame avec Mily Vitale et Alberto Farnese.

11h01 p.m. — "La mort était au rendez-vous". Sous ce titre, Cinema 7 vous offre un drame policier de grande envergure. Un film relativement récent qui vous intéressera au plus haut point.

LA TRIBUNE

RADIO-TELEVISION ARTS

CHLT - RADIO - CKTS

CHLT
430 Kc
VENDREDI
3.30-4.30: 1. Bonsoir des chansonniers
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 1000 questions
12.30-1.30: 1. 1000 questions
1.30-2.30: 1. 1000 questions
2.30-3.30: 1. 1000 questions
3.30-4.30: 1. 1000 questions
4.30-5.30: 1. 1000 questions
5.30-6.30: 1. 1000 questions
6.30-7.30: 1. 1000 questions
7.30-8.30: 1. 1000 questions
8.30-9.30: 1. 1000 questions
9.30-10.30: 1. 1000 questions
10.30-11.30: 1. 1000 questions
11.30-12.30: 1. 10

INITIATION AU CONSEIL 1950 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE RICHMOND

M. Philippe Bourque,
député du district 23.M. Omer Guimond,
Grand-Chevalier au
Conseil 1950.Officiers du conseil 1950
de Richmond

Omer Guimond, grand-Chevalier; Léo-Paul Ouellet, député grand-Chevalier; Gilles Fontaine, Chancelier; Marcel Vi- gneault, cérémoniaire; Willie Poirier, sec. financier; Georges Gagné, sec. trésorier; Sylvio Tremblay, sec. archiviste; T. Lefebvre, Laffamme, avocat; Conrad Chalfoux, intendant; Paul Marchand, assistant intendant; Euclide Rivard, 1er syndic; Jacques Martin, 2e syndic; André Létourneau, 3e syndic; Aurèle Boucher, sentinelle intérieure; Auguste Bourbeau, sentinelle extérieure; Dr Marcel Chaput, médecin; Viens, porte-drapeau; abbé Armand Gauthier, aumônier.

Bienvenue à l'initiation

PHILIPPE BOURQUE

DEPUTE DE DISTRICT NO. 23

CONFECTION POUR HOMMES

WINDSOR

QUE.

DORAIS THIBAUT

MEMBRE DU CONSEIL 2841

Ferrerierie — Quincaillerie — Articles de sport

96, rue St-Georges — Tél.: 845-2696 — Windsor

LAGACE & ROUSSEAU ENR.

ASSURANCES GENERALES

THEO. ROUSSEAU, EX-GRAND CHEVALIER

25, rue Principale — 845-3434 — Windsor

J. E. LEMIEUX LTEE

(MEMBRE CHEVALIER)
MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS
ET BOIS DE PLANCHER

90, 2e Avenue — 845-2739 — Windsor, Qué.

GARAGE MORISSETTE

VENTE — SERVICE

DODGE — CHRYSLER — VALIANT

Noël MORISSETTE, Membre Chevalier

Route Sherbrooke — Tél.: 845-4767 — Windsor



AUBERGE des CANTONS

Gaston CREPEAU, prop., Membre Chevalier

SALLE A MANGER — REPAS A TOUTE HEURE

GRILL — TAVERNE — SALLE DE RECEPTIONS

WINDSOR — QUE.

DESAULNIERS AUTO INC.

VENTE — SERVICE — PONTIAC — BUICK — ACADIAN — VIVA

131, rue Principale nord — TEL.: 845-2737

WINDSOR, QUE.

J.-H. MORIN & FILS LTEE

Meubles — Accessoires électriques

J. MORIN, FERNAND ET LIONEL MORIN,

tous membres CHEVALIERS DE COLOMB

79, rue St-Georges — Tél.: 845-2734 — Windsor, Qué.

B. S. TEKNIK INC.

MANUFACTURIER DES EVAPORATEURS "METEOR"

VALCOURT — C. P. 68 — TEL.: 11, QUE.

AUTO-NEIGE BOMBARDIER LTEE

Germain BOMBARDIER, prés.

(MEMBRE CHEVALIER AU 4e DEGRE)

VALCOURT — TEL.: 30

Dimanche, le 25 octobre 1964 à l'École Ste-Famille
Bienvenue aux Membres ChevaliersPROGRAMME
de la
JOURNEE
COLOMBIENNE
de RICHMOND

7h. a.m.: appel des candidats à l'école Ste-Famille.

8h. a.m.: premier degré.

9h. a.m.: deuxième degré.

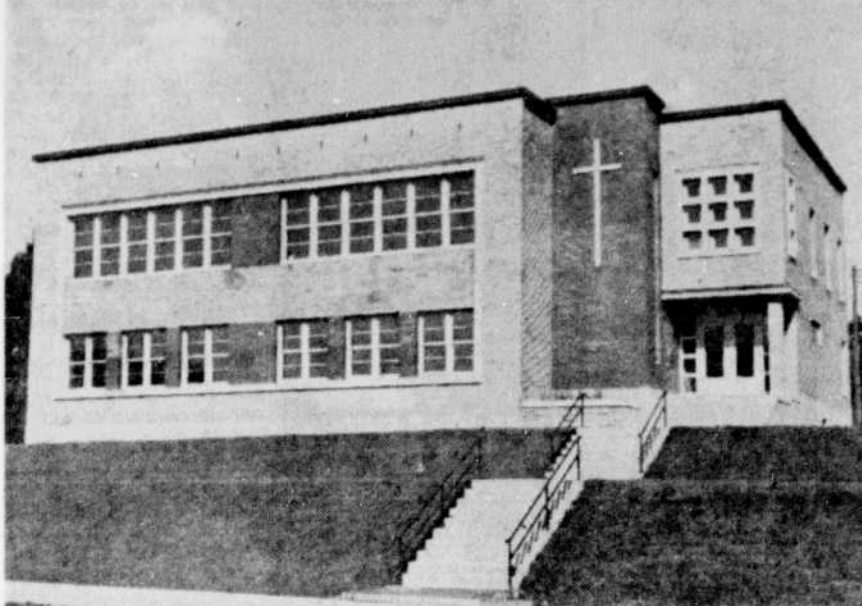
10h. 30 a.m.: parade vers l'église.

11h. 30 a.m.: messe en l'église Ste-Famille.

Dîner libre.

1h. p.m.: appel des candidats à la salle paroissiale Ste-Famille.

1h. 30 p.m.: deuxième partie du deuxième degré.



L'école Ste-Famille où se dérouleront les cérémonies de la Journée Colombienne au Conseil 1950, de Richmond.

3h. p.m.: troisième degré; officier conférant Lionel Chouinard.

6h. 30 p.m.: souper à la diode en l'école Notre-Dame.

Admission: \$1.75.

Les membres Chevaliers de Colomb en règle seulement sont admis à ces activités.

● Assemblée générale à l'école Ste-Famille, lundi, le 26 octobre, à 8h. p.m.

LES CEREMONIES DE LA JOURNEE COLOMBIENNE DE RICHMOND
SERONT A L'HEURE SOLAIRE

VOEUX DE SUCCES A L'INITIATION

CAMILLE DUPUIS

NOTAIRE

MEMBRE AU 4e DEGRE DES CHEVALIERS DE COLOMB

BUREAU D'ENREGISTREMENT — 826-2244 — RICHMOND.

SUCCES A LA JOURNEE COLOMBIENNE!

DR MARCEL CHAPUT

Médecin-Chirurgien

MEDECIN DU CONSEIL 1950

263, rue Collège — Téléphone 826-3666 — Richmond

WILLIE POIRIER

HORLOGER-BIJOUTIER

(Sec. financier du Conseil 1950)

494, rue Principale — RICHMOND

Tél.: 826-2330



J. E. RICHARD

ASSURANCES GENERALES

125, Stanley — TEL.: 826-2474 — RICHMOND

CHARPENTIER & DELANEY ENR.

MEMBRES CHEVALIERS, CONSEIL 1950

ASSURANCES GENERALES

46, rue Adam — Tél.: 826-3515 — RICHMOND

J. C. BROUILLETTE ENR.

G. HENRI BROUILLETTE, Membre au 4e degré

BIJOUTIER — HORLOGER

523, rue Principale — TEL.: 826-2414 — RICHMOND

RESTAURANT VIC'S BAR-B-Q

ANTONIN ET JEAN RENE, prop.

Membres du Conseil 1950 de Richmond, des Chevaliers de Colomb

Repas complets et à la carte — T-Bone Steaks et poulet

Bar-B-Q — Nous faisons la livraison.

519, rue Principale — Tél.: 826-2633 — Richmond

Que la journée colombienne soit couronnée de succès!

EPICERIE CHEZ PAUL

BIERE ET PORTER

EPICERIE — FRUITS — LEGUMES

547, rue Principale — Tél.: 826-2292 — Richmond, Qué.

Succès aux officiers et candidats à l'initiation de dimanche!

Meubles MARCOTTE Furniture Enr.

REAL MARCOTTE, Chevalier de Colomb

MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

516, rue Principale — Tél.: 826-3520 — Richmond

LEO-PAUL OUELLET

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

DEPUTE GRAND CHEVALIER DU CONSEIL 1950

488, rue Principale — RICHMOND — Tél.: 826-3474

EUCLIDE RIVARD

EPICERIE LICENCIEE

1er SYNDIC DU CONSEIL 1950

32 Craig — TEL.: 826-2367 — RICHMOND

R. FONTAINE

Agent autorisé scies Homelite et Pioneer et Hus-ki

Racine — Tél.: 737-5-21

Garage FERLAND

Réparations Générales

Vendeur autorisé: "Massey & Ferguson"

Vente et Service

(Membre Chevalier)

VALCOURT, QUE. — TEL.: 61

CONSEIL 3207
DE VALCOURT

Le Conseil 3207 de Valcourt

se compose de MM. l'abbé Ro-

sario Lapointe, aumônier; Lau-

rent Dorais, grand Chevalier;

Normand Bombardier, député

grand Chevalier; André Proulx,

chancelier; Charles Fontaine,

cérémoniaire; Robert-Yvon Pa-

quette, sec. archiviste; André

Broulx, sec. trésorier; Yvon

Lussier, sec. financier; René

Choinière, garde intérieure; Gé-

rard David, garde extérieure;

Onil Bergeron, intendant; Gas-

ton Gingras, 1er syndic; J.-B.

Blanchard, 2e syndic; Wilfrid

Legris, 3e syndic; Omer Ma-

loneau, avocat; O. Gélneau, por-

te-drapeau; Emilien Bélanger,

ex-grand Chevalier; Paul-Emile

Jacques, président du program-

me.

M. Laurent Dorais,
Grand-Chevalier du Conseil
3207 de Valcourt.M. l'abbé Armand Gauthier,
curé de Ste-Bibiane et
aumônier au Conseil 1950.M. Willie Poirier,
secrétaire financier au
Conseil 1950 de Richmond.Activités
du Conseil
1950
des Chevaliers
de Colomb
de Richmond

Le Conseil 1950 des Chevaliers de Colomb, de Richmond a célébré, cette année, son 45e anniversaire de fondation alors que l'ordre lui-même célèbre son 82e anniversaire et il compte parmi les plus anciens conseils de la province. L'effectif actuel du Conseil est de 350 membres en règle; de plus, l'initiation du 25 octobre est la 16e depuis que le Conseil a été réorganisé en 1939.

HOMMAGES DE SON HONNEUR LE MAIRE

ME GEORGES SAVOIE

AVOCAT — PROCUREUR

MEMBRE DU CONSEIL 1950

433, rue Principale — Tél.: 826-3771 — RICHMOND, Qué.

MARCEL LAPOINTE ENR.

MARCHAND — TAILLEUR

EX-GRAND CHEVALIER DU CONSEIL 2823

264, rue Bourbeau — ASBESTOS — Tél.: 879-4088

BERNARD LAROCHE

COURTIER D'ASSURANCE ASSOCIE

MEMBRE CHEVALIER

245, rue Du Roi — Tél.: 879-5092 — ASBESTOS

SUCCES A L'INITIATION!

DU ROI AUTOMOBILE INC.

VENTE — SERVICE — ECHANGE

PLYMOUTH — CHRYSLER — VALIANT

158, du Roi — Tél.: 879-5491 — ASBESTOS

COAKLEY FURS & CO.

M. Léo COAKLEY, prop., membre chevalier

"Les plus belles fourrures sont signées COAKLEY"

122, rue Du Roi — ASBESTOS — Tél.: 879-4844

R. MARTINEAU AUTOMOBILE

Vente et service des autos Volkswagen

ROUTE ASBESTOS-DANVILLE, R. R. No. 1

TEL.: 879-4956 — ASBESTOS



Votre magasin HANDY ANDY

Maurice DESY, membre chevalier

ARTICLES D'AUTOS — ACC. DE CHASSE ET PECHE — SPORTS

159, rue NOEL — ASBESTOS — TEL.: 879-5577

DESAULNIERS ASBESTOS LTEE

VENTE — SERVICE DES AUTOS — STATION TEXACO

BUICK — PONTIAC — VAUXHALL — BEDFORD — GMC

JEAN-LOUIS DESAULNIERS, prés.

AVE. MANVILLE — TEL.: 879-5363 — ASBESTOS

BARNABE GRAVEL

MEMBRE DU CONSEIL 3207

Vendeur Autorisé des Produits Bombardier et Ski-Doo Bombardier

VALCOURT, — TEL.: 100

EDDY HOSIERY MILLS LTD.

Manufacturiers de bas courts pour hommes, femmes et enfants

Demandez toujours la fameuse marque "EDDY HOSE"

Gérard GERMAIN, Gaëtan RUEL, prop. (Membres Chevaliers)

VALCOURT, QUE. — TEL.: 59

OFFICIERS DU
CONSEIL 2823,
(Asbestos)

Le Conseil 2823 d'Asbestos se compose comme suit: MM. Richard Campagna, Grand Chevalier; Maurice Provencher, député Grand Chevalier; J. Emile Lemire, chancelier; Nelson Campagna, secrétaire-trésorier; Bertrand Hinc, secrétaire-archiviste; Jean Lallier, secrétaire financier; Me J.-A. Beauchemin, avocat; Dr. A. Gilbert, médecin; Gaston Fréchette, Roger Boisjard, cérémoniaires; Marcel Lapointe, 1er syndic; Roger Gauvin, 2e syndic; Gaudias Leclerc, 3e syndic; Michel Dion et Oscar Noël, intendants; Abraham Gagnon et Jacques Gélinais, gardes intérieures; Gilles Pratte et L.-Paul Pinard, gardes extérieures; Edgar Gagnon, porte-drapeau; Renald Lemire, président du comité des malades; l'abbé Edgar Parent, aumônier.

M. Richard Campagna,
Grand-Chevalier du
Conseil 2823 d'Asbestos.OFFICIERS DU
CONSEIL 3322,
(Danville)

L'exécutif du Conseil 3322 de

Danville se compose ainsi: MM.

Maurice Morin, Grand Cheva-

lier; Marc-André Roux, député

Grand Chevalier; Dr Jules F.

Desilets, chancelier; Marcel

Bernier, secrétaire-archiviste;

Aldéide Bernier, secrétaire-fin-

ancier; Wilfrid Bolduc, secrétaire-

trésorier; Ludger Petit, intendant;

Gabriel Bastien, cérémon-

naire; Dr Léo Proulx, médecin;

Gilles Thibeault, 1er syndic; René

Leroux, 2e syndic; Wilfrid

Petit, 3e syndic; Kevin Park,

garde intérieure; Guy Petit, gar-

de extérieure; Adélard Camire,

porte-drapeau; M. le chanoine

Lorenzo Fréland, aumônier; M.

Gilles Petit, ex-Grand Chevalier.

M. Gilles Petit,
ex-grand chevalier
au conseil de Danville.CONSEIL 3207
DE VALCOURT

Le Conseil 3207 de Valcourt

se compose de MM. l'abbé Ro-

sario Lapointe, aumônier; Lau-

rent Dorais, grand Chevalier;

Normand Bombardier, député

grand Chevalier; André Proulx,

chancelier; Charles Fontaine,

cérémoniaire; Robert-Yvon Pa-

quette, sec. archiviste; André

Broulx, sec. trésorier; Yvon

Lussier, sec. financier; René

Choinière, garde intérieure; Gé-

rard David, garde extérieure;

Onil Bergeron, intendant; Gas-

ton Gingras, 1er syndic; J.-B.

Blanchard, 2e syndic; Wilfrid

Legris, 3e syndic; Omer Ma-

loneau, avocat; O. Gélneau, por-

te-drapeau; Emilien Bélanger,

ex-grand Chevalier; Paul-Emile

Jacques, président du program-

me.

M. Laurent Dorais,
Grand-Chevalier du Conseil
3207 de Valcourt.OFFICIERS DU
CONSEIL 2841,
(Windsor)

Le conseil 2841 de Windsor

se compose de MM. Aimé Du-

val, Grand Chevalier; Robert

Poudrier, député Grand Cheva-

lier; M. l'abbé Maurice Des-

harnais, aumônier; Me Paul-A.

Adam, chancelier; Philippe

Cloutier, cérémoniaire; Joseph

Drapeau, sec. trésorier; Nor-

mand Desrosiers, secrétaire-fi-

nancier; Gérard Durand, avocat

conseil; Roland Bisson, 3e syn-

dic; Emile Langelier, 2e syndic;

Jean-Paul Sartre, prix Nobel de littérature, décline l'honneur

STOCKHOLM. (Selon AFP-Reuter, PC) — Après avoir annoncé officiellement que l'Académie suédoise avait désigné comme lauréat du prix Nobel de littérature l'écrivain français Jean-Paul Sartre, le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Carl-Ragnar Gierow, a déclaré "qu'en effet Sartre avait bien envoyé une lettre à M. Staahle, directeur de la Fondation Nobel, mais que cette lettre avait un caractère privé".

M. Gierow a ainsi confirmé les rumeurs selon lesquelles Sartre n'aurait pas bien pris contact, avant sa désignation, avec la Fondation Nobel, mais il n'a pas précisé si l'écrivain français avait voulu, par avance, refuser le prix que lui offrait l'Académie suédoise.

"Le prix Nobel est l'expression d'une appréciation de l'œuvre d'un auteur, et elle ne dépend absolument pas de l'acceptation éventuelle de cet auteur," a ajouté M. Gierow, qui a souligné que les règlements du prix Nobel interdisent catégoriquement de révéler tout ce qui s'est

passé avant l'attribution d'un prix. Deux fois déjà, dans le passé, des lauréats désignés par l'Académie suédoise ont refusé le prix qui leur était attribué.

En 1926, George Bernard Shaw, qui avait laissé entendre à l'avance qu'il refuserait le prix s'il lui était accordé, finit par en accepter "l'honneur" mais fit verser le montant à une fondation anglo-suédoise, ayant pour mission de traduire en anglais et de faire connaître à l'étranger la littérature suédoise.



Jean-Paul Sartre, prix Nobel de littérature pour 1964. (Téléphoto UPI)

PARTICIPEZ AU SWEEPSTAKE

DU
11^e ANNIVERSAIRE
DES
EPICIERS SUPREME

GAGNEZ

DES JOUETS POUR NOËL
\$11,000. de JOUETS

SERONT DONNÉS GRATUITEMENT
AU COURS DES 4 PROCHAINES SEMAINES.
REMPLISSEZ CE COUPON ET DEPOSEZ LE
CHEZ VOTRE EPICIER SUPREME.

COUPON DE PARTICIPATION

QUELLE EST L'ADRESSE DE VOTRE EPICIER SUPREME?

Nom
Adresse
Ville Tél. :

APPORTEZ A NOTRE MAGASIN LA CIRCULAIRE DE 4 PAGES
DISTRIBUEE A VOTRE DOMICILE CETTE SEMAINE. VERIFIEZ
LE NUMERO CHANCEUX QUI Y EST INSCRIT EN 1^{ere} PAGE ET
ACHETEZ CES ALIMENTS A CES PRIX RIDICULES.

CAFE MOULU Chase & Sanborn,	9c
	sac 1 lb
SUCRE BLANC GRANULE,	10c
	sac 5 lbs
BEURRE DE CREMERIE cat. No. 1,	5c
	la livre
CREME GLACEE, Suprême,	9c
	cart. 3 chop.
FRANKFURTERS, Maple Leaf,	5c
	pqt 1 lb

GRATIS BRACELET À AMULETTES

NOTRE CADEAU POUR VOUS QUI MAGASINEZ CHEZ
SUPREME.

Avec une commande d'épicerie de \$10.00 et l'achat de la première amulette
au prix de 29c, nous vous remettons gratis le joli bracelet à chaîne.
Au cours des six semaines qui suivront, vous pourrez vous procurer à raison
d'une amulette par semaine, l'ensemble complet de deux jolis bracelets, dont
un classique à chaîne et l'autre à perles et six attrayantes amulettes.

Très chic à porter ou très pratique pour offrir en cadeau. Vous serez émerveil-
lée de notre délicat bracelet à amulettes.



ENEZ
EN
FOULE
CÉLÉBRER
AVEC
NOUS.
C'EST
NOTRE
11^e
ANNIVERSAIRE

Voici une nouvelle en provenance d'Australie

Une impulsion électronique, surgissant à la vitesse de la lumière, nous apporte la nouvelle d'un événement important survenu aux antipodes... ou dans d'autres pays lointains. A son arrivée, la nouvelle est enregistrée en code sur bande, et celle-ci est reproduite par câble dans les bureaux des journaux de tout notre pays, après quoi elle est introduite dans les machines à télécomposer.

Vous obtenez le reportage complet—dans les pages de votre quotidien.

La machine à télécomposer qui prépare cette bande est utilisée par la Presse Canadienne, le centre de répartition des nouvelles du Canada et de l'étranger. C'est là un des moyens sensationnels par lesquels votre quotidien reçoit

les nouvelles pour vous, de façon rapide et digne de confiance.

Il y a encore une chose importante à noter au sujet des quotidiens. Sans eux, les habitants du monde libre pourraient encore ignorer ce qui se passe autour d'eux. Ils risqueraient encore d'être victimes de l'ignorance, des rumeurs et des demi-vérités—comme le sont les citoyens des pays qui ne jouissent pas actuellement de la liberté de presse.

C'est seulement dans votre quotidien que vous obtenez des rapports complets sur les événements du monde qui vous entoure. Tenez-vous au courant de toutes les nouvelles, tous les jours... grâce à votre quotidien.

Léo Roy envoyé aux Assises sous une accusation de tentative de meurtre

THETFORD MINES — Léo Roy, 34 ans, de Thetford Mines, accusé de tentative de meurtre sur la personne de Mme Lucille Lefebvre-Dostie, a été condamné à subir son procès aux Assises criminelles, hier, à l'issue de son enquête préliminaire tenue devant

le juge P.-E. Baillargeon, de la Cour des sessions de la paix. Il s'agit-là d'une autre phase de la fusillade qui a éclaté le 15 septembre dernier, vers 8 heures du matin, au logis de M. Denis St-Pierre, sis au no 80, rue St-Pierre, à Thetford Mines.

L'enquête dans cette affaire a été menée conjointement par la Cour avec Me Edouard Houde, Sûreté municipale de Thetford et Me Plessisville. L'accusé était



Léo Roy envoyé aux Assises criminelles — A l'issue de son enquête préliminaire, tenue hier devant le juge P.-E. Baillargeon, de la Cour des sessions de la paix, à Thetford Mines, Léo Roy, de cette ville a été condamné à subir son procès devant les Assises criminelles, sous l'accusation de tentative de meurtre sur la personne de Mme Lucille Lefebvre-Dostie. La photo ci-haut nous fait voir l'accusé, le bras en écharpe, comme suite de la fusillade du 15 septembre dernier, se dirigeant vers le tribunal, escorté d'un membre de la Sûreté thetfordoise.

Mines et la police provinciale, représenté par Me Robert Marchand, assisté de Me Marc Bergeron.

MAL DE DOS

Quand les reins vous font mal, il est temps de prendre des DODD'S PILLS. Elles soulagent les douleurs de la colonne vertébrale, les maux de dos, les douleurs musculaires, les douleurs articulaires, les douleurs nerveuses, les douleurs de la gorge, les douleurs de la tête, les douleurs de la poitrine, les douleurs de l'estomac, les douleurs de l'intestin, les douleurs de la vessie, les douleurs de la prostate, les douleurs de la femme, les douleurs de l'homme.



Les témoins

Les témoins entendus hier furent le photographe Paul Fortin, du studio Fortin, Mme Lucille Lefebvre-Dostie, 34 ans, la victime de cet assaut, le Dr C. Mercier, les constables Maurice Bedard et Denis St-Hilaire, le sergent-détective, de la Sûreté thetfordoise, Mme Honorius Carrier, Mme Yvon Carrier et Mme Rosaire Lessard.

PLUS DE CORS!

LES ZINO-PADS PRÉVIENNENT, SOULAGENT ET FONT DISPARAÎTRE RAPIDEMENT LES CORS

Les Zino-Pads du Dr Scholl agissent pour vous de différentes façons: Ils créent le développement des cors si vous les utilisez dès que les cornes deviennent douloureuses. Ils soulagent la souffrance en un instant. Enfin, c'est un des moyens les plus rapides connus de la science médicale, pour faire disparaître les cors. Réussant à l'essai, ne se dissolvent pas pendant le bain.

Dr Scholl's Zino-pads



DÉCOUPEZ CETTE CARTE MAINTENANT!

VOUS POUVEZ GAGNER \$100.-\$500. OU \$1000.

VÉRIFIEZ LES NUMÉROS SUR LA CARTE AVEC LES NUMÉROS IMPRIMÉS AU VERSO DES RUBANS DE CAISSE DOMINION

* NUL ACHAT NÉCESSAIRE — HABILITÉ REQUISE

Il n'est pas nécessaire d'acheter un journal ou de faire des achats au Dominion pour participer au jeu Cinq-O. Une facsimilé des cartes du jeu Cinq-O telles que publiées dans ce journal sera affiché à l'entrée de votre magasin Dominion. Vous pouvez obtenir des rubans de caisse enregistrés gratuits "sans verse" et portant des numéros du jeu Cinq-O chaque fois que vous rendez visite au Dominion. Toutes les personnes gagnantes doivent répondre correctement à une question d'habileté pour se qualifier au jeu des prix.

DOMINION

A la Chambre des communes

Cinq néo-démocrates réclament une enquête sur le système pénitentiaire du Canada

OTTAWA, (PC) — Cinq députés néo-démocrates ont demandé hier soir au ministre de la Justice, M. Guy Favreau, d'ordonner une enquête parlementaire sur le système pénitentiaire du Canada.

Ils demandent également, dans une lettre à M. Favreau, de fixer une date limite à laquelle on devrait cesser d'utiliser les cellules du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, condamnées par une commission royale en 1938 comme insalubres.

Les cinq députés qui ont signé la lettre sont MM. Arnold Peters, de Timiskaming, Frank Howard, de Skeena, Reid Scott, de Toronto-Danforth, André Brewin, de Toronto-Greenwood, et David Orlow, de Winnipeg-Nord. Trois d'entre eux ont fait récemment des visites inattendues des pénitenciers et ont formulé de sévères critiques sur les conditions qui y régissent.

Un peu plus tôt, M. Favreau avait annoncé que lui-même et le ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets, feraient une visite à Saint-Vincent-de-Paul, près de Montréal,

marques tout aussi évidentes et saut par une foule de spectateurs.

Au début de l'enquête le procureur de l'accusé a demandé le huis clos, en alléguant qu'il se pourrait être question de meurtres durant l'interrogatoire. Le juge Baillargeon a décliné cette demande, en disant qu'il y aurait toujours lieu d'y accéder, plus tard, si les affaires se corraient. L'enquête s'est constamment déroulée à salle ouverte.

Accusation portée par le leader parlementaire conservateur

Retard indu dans la présentation du rapport du ministre Churchill?

OTTAWA, (PC) — Le leader parlementaire du parti conservateur a accusé hier le ministre des Anciens Combattants de faire preuve d'un retard indu dans la publication du rapport annuel de son ministère.

M. Gordon Churchill, parlant durant l'étude des crédits du ministère dirigé par M. Roger Telle, a soutenu que ce rapport aurait dû être publié il y a plusieurs mois.

M. Churchill a également accusé le ministre de ne pas donner aux anciens combattants toute l'attention que ceux-ci méritent.

Les Communes ont été hier à leur 174e journée de session, soit la plus longue de toute l'histoire parlementaire du Canada. Ce chiffre avait été atteint au cours de la session 1960-1961.

M. Marcel Lambert (PC—Edmonton-Ouest) de son côté a fait porter ses critiques sur un amendement adopté en 1961, obligeant les anciens combattants canadiens résidant en Grande-Bretagne à vivre au Canada au moins un an avant d'avoir droit à leurs allocations.

Il a également demandé que l'on prête plus d'attention aux militaires canadiens qui, sans avoir participé aux conflits mondiaux, ont subi des blessures.

Bell—cartel

M. James Tucker (L—Trinity-

Conception) a demandé pour sa part au ministre d'accepter en vertu de la loi sur l'assistance aux anciens combattants les membres des unités terreneuviennes qui ont servi outre-mer durant la deuxième grande



M. Gordon CHURCHILL

guerre et qui n'ont pas droit aux allocations.

"Le fait que ces hommes aient servi sans uniforme ne constitue pas une raison pour qu'on les prive aujourd'hui de leurs droits", a dit M. Tucker.

Au cours de l'heure réservée à l'étude des bills privés, les Communes ont encore une fois retardé l'adoption d'un bill autorisant la compagnie de téléphone Bell à accroître le nombre de ses directeurs de 15 à 20.

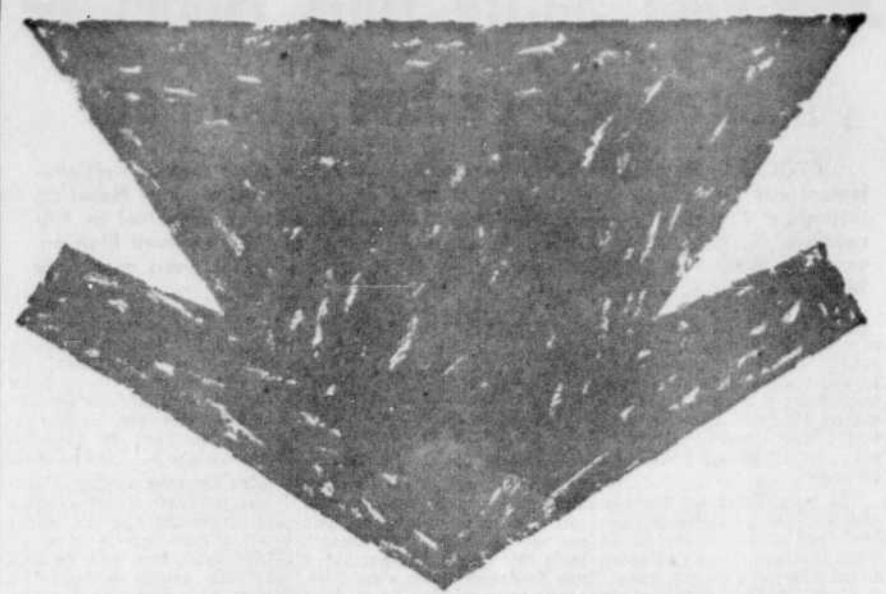
Abonnez-vous à La Tribune

DOULEURS ARTHRITIQUES?

— si heureuse d'être soulagée

"J'ai souffert de douleurs arthritiques dans les jambes, les bras et les épaules pendant des années", écrit Mme A. H. L. Hager, de St. John's, Nfld. "Une amie m'a persuadée d'essayer DOLCIN. J'en suis très contente, car DOLCIN procure un soulagement bienfaisant. DOLCIN est un remède qui a fait ses preuves pour moi."

Si vous désirez obtenir un soulagement rapide des douleurs résultant d'arthrite, rhumatisme, sciatique, lumbago, bursite, ainsi que des douleurs musculaires, essayez DOLCIN immédiatement. Et voyez par vous-même pourquoi des milliers de gens font tellement l'éloge de Dolcin. Satisfaction garantie — ou remboursement de votre argent. Procurez-vous DOLCIN.



SAVOUREZ LE GOÛT DIFFÉRENT DU VERMOUTH

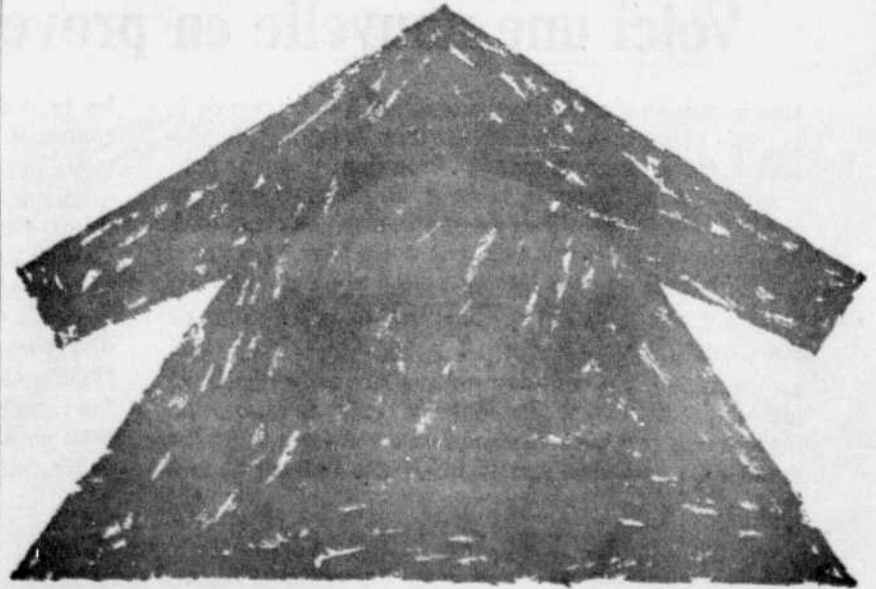
MARTINI

EMBOUILLÉ EN ITALIE

EXTRA DRY

Le secret d'un vrai cocktail martini sec, d'un martini sec bien racé, n'est pas dans la quantité de gin qu'il renferme, mais dans la marque du vermouth. Aussi celui qui s'y connaît exige-t-il le vermouth Martini Extra Dry. Il est plus léger, plus limpide, plus sec. Le vermouth Martini Extra Dry est fait pour les martinis.

Il est vraiment de bon ton nature... "on the rocks", avec un zeste de citron... frappé... mélangé avec du "tonic water"... ou mélangé à parts égales au vermouth rouge Martini & Rossi. Quelle que soit la façon dont vous aimez cette consommation stimulante, vous pouvez goûter la différence.





DICKIE MOORE, portant le No 16, a fait sa première apparition hier soir au Garden de Boston dans l'uniforme des Leafs de Toronto. On le voit ici participant à la pratique qui a précédé le match.

Match nul de 2-2 avec Toronto

Boston récolte un premier point

BOSTON, (PC) — Les Maple Leafs de Toronto, qui n'ont pas encore subi la défaite depuis le début de la saison ont fait match nul hier, 2-2 avec les Bruins de Boston à la faveur d'une poussée qu'ils ont effectuée dans le dernier engagement.

Les Bruins se devaient de remporter leur gardien de but Ed Johnston de n'avoir pas subi une cinquième défaite consécutive.

Bob Pulford a enregistré le point égalisateur lors d'une mêlée qui s'est produite devant la cage des Bruins.

Andy Bathgate avait compté le premier but de l'équipe torontoise au milieu de la deuxième période.

Reg Fleming, le mauvais garçon du circuit qui n'avait obtenu que trois buts au total au cours de la saison dernière a enregistré les deux buts de son équipe et ce, alors que les siens étaient à court d'un homme.

23 buts avec un avantage numérique

La raison... une faiblesse et un manque d'habileté

MONTREAL, (PC) — Des 56 buts comptés par les six équipes de la ligue Nationale de hockey au cours des 10 premières joutes de la saison, 23 l'ont été par une équipe ayant un avantage numérique.

L'an passé, au cours des 10 premières joutes de la saison, les jeux de puissance n'avaient produit que 13 des 59 buts.

Ces chiffres, rendus publics hier par la ligue, indiquent peut-être une faiblesse et un manque d'habileté à tuer le temps pendant les punitions, mais ne semblent avoir rien à voir avec la mise en oeuvre d'une politique plus sévère dans l'application des règlements.

Pour les 10 premières joutes tout au moins, on n'a pas noté une augmentation appréciable du nombre des punitions.

Les arbitres ont donné 121 punitions mineures, le même nombre que lors des 10 premières joutes la saison dernière. Il y a eu cette année une punition majeure et trois de mauvaise conduite de plus que pour les premières joutes de la saison dernière.

Les Maple Leafs ont été les plus efficaces dans leur jeu de puissance, comptant cinq fois en neuf occasions. Par contre, cette équipe, qui était la plus habile l'an dernier à tuer les punitions, en a fait la moins efficace cette année à cet égard, concédant six points à l'occasion des 18 punitions qu'elle a dû purger. On ne reconnaît pas aux Leafs un jeu de puissance très destructif ces dernières années.

Les Rangers de New York, sous l'impulsion de Lou Angotti, qui a compté trois de leurs six

but de puissance, ont été les plus efficaces pour neutraliser les jeux de puissance adverse que pour exploiter l'infériorité numérique des autres. S'ils n'ont compté que trois buts en 16 occasions, ils n'ont en effet concédé que deux buts au cours des 13 fois où ils se sont trouvés dans l'eau chaude, ce qui donne un pourcentage assez impressionnant de 84,6 pour cent.

Les Bruins de Boston, qui ont compté trois buts à l'occasion des 19 fois où ils ont eu à faire face à un adversaire inférieur en nombre, ont un pourcentage de 15,8 pour cent, leur pourcentage dans l'habileté à neutraliser les punitions étant de 77,8.

L'équipe qui s'est avérée la moins efficace pour organiser un jeu de puissance sont les Black Hawks de Chicago, qui n'ont compté que deux buts en 17 occasions, ce qui leur donne un pourcentage de 13,3.

Mais les Hawks ont compensé cette faiblesse par une efficacité à 88,2 pour cent dans les cas d'infériorité numérique.

Le tableau des Jeux Olympiques

TOKYO (Reuter) — Voici comment s'établit à l'issue des épreuves d'aujourd'hui le tableau des médailles olympiques:

	Or	Argent	Bronze
Etats-Unis	34	25	23
URSS	23	21	31
Japon	12	3	7
Allemagne	9	18	15
Hongrie	9	7	4
Italie	8	9	2
Australie	6	2	8
G.B.	4	12	1
Pologne	4	5	5
Tchécoslovaquie	4	4	3
Bulgarie	3	5	1
N.Z.	3	0	2
Finlande	3	0	0
Roumanie	2	4	6
Turquie	2	3	1
Suède	2	2	4
Danemark	2	1	3
Yougoslavie	2	1	1
Belgique	2	0	1
Pays-Bas	1	4	4
Canada	1	2	1
Bahamas	1	0	0
Ethiopie	1	0	0
France	0	6	6
Suisse	0	2	1
Trinité	0	1	2
Corée du Sud	0	1	1
Argentine	0	1	0
Cuba	0	1	0
Tunisie	0	1	0
Iran	0	0	2
Kenya	0	0	1

Waterloo dispose des Rockets Jr 6-4

WATERLOO — Les Maroons de Waterloo ont remporté une victoire de 6-4 hier sur les Rockets Jr de Drummondville dans une joute hors-concours disputée devant près de 500 personnes à Waterloo.

Jacques Maloin a dirigé l'offensive des Maroons avec trois filets, tandis que G. Gagnon a marqué deux buts. Gaëtan Ginguette a complété le pointage des vainqueurs.

M. Sawyer, H. Défosse et Bergeron ont réussi les filets des Rockets Jr de Drummondville. Les Maroons ont effectué un retour de six points dans le dernier vingt, alors que le club du pilote Roland Morissette traînait de l'arrière par 4-0.

Dans la BMS

Les Comets de Waterloo, un nouveau club dans la ligue de hockey BMS, disputera ce soir une joute hors-concours à un club intermédiaire de Montréal. Est. Ce club sous la direction de Albert Norris aligne plusieurs anciennes vedettes des Maroons de Waterloo.

SHERBROOKE, VENDREDI, 23 OCTOBRE 1964

M. Henry Crochétier en fait un long résumé

L'imbroglie des Castors résolu ?

SHERBROOKE. — M. Henry Crochétier, vice-président de l'Association du hockey amateur du Québec (AQHA) en anglais, aurait réussi, après un nombre respectable d'appels téléphoniques et rédaction de télégrammes à Halifax, Trois-Rivières, Regina et Montréal, à trouver un compromis qui permettrait à l'équipe des Castors de Sherbrooke de débiter sa saison 1964-65 dans la ligue de hockey Senior Provinciale une semaine en retard.

Les membres de la presse sportive de Sherbrooke ont été informés des derniers développements au cours d'une conférence de presse convoquée pour hier soir par M. Crochétier.

Le représentant de la AQHA pour le district a fait un long résumé de la situation dans laquelle se sont placés les Castors de Sherbrooke depuis qu'ils ont annoncé l'engagement de Georges Roy comme pilote.

Les difficultés ont origines du fait que l'équipe locale a choisi le club des Leafs de Windsor de la ligue des Maritimes pour son recrutement en série.

Huit joueurs venus de Windsor, N.E. à Sherbrooke ont été impliqués indirectement dans cette affaire. Il s'agit de Georges Roy, Bob Brooks, Yves Cossette, Rodrigue Gaudreault, Simon Nole, Georges Gaudreault, Jean Levesque, Serge Aubry.

Le nom d'Yvon Bouchard fait partie de cette liste, mais il a plus tard été retiré. Bouchard, qui semble aimer changer souvent de club, appartenait non pas à Halifax, mais aux Citadelles d'Arvida.

D'après l'article No 9 du chapitre "transfer of players" de la constitution de la Canadian Amateur Hockey Association, (CAHA) Sherbrooke ne pouvait aligner plus que quatre joueurs venant de la branche des Maritimes. Or, il est arrivé, à peine quelques jours avant l'ouverture de la saison, que les Castors ont demandé une longue lettre la permission à la CAHA d'aligner les huit joueurs à l'entraînement avec eux depuis la fin de septembre.

La lettre fut remise à M. Crochétier à son bureau de Sherbrooke, qui lui l'a fait suivre à qui de droit à la CAHA. Ce fut ensuite une longue série de télégrammes et d'appels téléphoniques soit au secrétaire de la branche des Maritimes, M. Hanson Dowell, toujours introuvable à Halifax, à Gordon Jukes, secrétaire de la CAHA, quelque part en visite dans l'Ouest canadien, à Bill Liddle, à Montréal, registraire de la CAHA, et à M. Clyde McCarthy, aux Trois-Rivières, président de l'Association du hockey amateur du Québec (AQHA).

Voyant que la réponse n'arrivait pas de la CAHA, M. Crochétier a relu avec attention la constitution de l'Association pour découvrir un article (K-11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Des huit joueurs que les Castors voulaient faire accepter par la CAHA, cet article K-11-A permettait à Georges Gaudreault, Jean Levesque et Serge Aubry d'être considérés autre chose que des joueurs "importés" et du même coup échapper à l'article de la constitution défendant l'engagement de plus de quatre joueurs venant d'une autre province.

M. Crochétier nous a expliqué que Gaudreault, Levesque et Aubry ne devraient pas être considérés comme des "importés" pour la raison qu'ils n'ont joué qu'un an dans les provinces Maritimes. Il n'est pas question pour eux de retourner avec

11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Des huit joueurs que les Castors voulaient faire accepter par la CAHA, cet article K-11-A permettait à Georges Gaudreault, Jean Levesque et Serge Aubry d'être considérés autre chose que des joueurs "importés" et du même coup échapper à l'article de la constitution défendant l'engagement de plus de quatre joueurs venant d'une autre province.

M. Crochétier nous a expliqué que Gaudreault, Levesque et Aubry ne devraient pas être considérés comme des "importés" pour la raison qu'ils n'ont joué qu'un an dans les provinces Maritimes. Il n'est pas question pour eux de retourner avec

11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Des huit joueurs que les Castors voulaient faire accepter par la CAHA, cet article K-11-A permettait à Georges Gaudreault, Jean Levesque et Serge Aubry d'être considérés autre chose que des joueurs "importés" et du même coup échapper à l'article de la constitution défendant l'engagement de plus de quatre joueurs venant d'une autre province.

M. Crochétier nous a expliqué que Gaudreault, Levesque et Aubry ne devraient pas être considérés comme des "importés" pour la raison qu'ils n'ont joué qu'un an dans les provinces Maritimes. Il n'est pas question pour eux de retourner avec

11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Des huit joueurs que les Castors voulaient faire accepter par la CAHA, cet article K-11-A permettait à Georges Gaudreault, Jean Levesque et Serge Aubry d'être considérés autre chose que des joueurs "importés" et du même coup échapper à l'article de la constitution défendant l'engagement de plus de quatre joueurs venant d'une autre province.

M. Crochétier nous a expliqué que Gaudreault, Levesque et Aubry ne devraient pas être considérés comme des "importés" pour la raison qu'ils n'ont joué qu'un an dans les provinces Maritimes. Il n'est pas question pour eux de retourner avec

11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Des huit joueurs que les Castors voulaient faire accepter par la CAHA, cet article K-11-A permettait à Georges Gaudreault, Jean Levesque et Serge Aubry d'être considérés autre chose que des joueurs "importés" et du même coup échapper à l'article de la constitution défendant l'engagement de plus de quatre joueurs venant d'une autre province.

M. Crochétier nous a expliqué que Gaudreault, Levesque et Aubry ne devraient pas être considérés comme des "importés" pour la raison qu'ils n'ont joué qu'un an dans les provinces Maritimes. Il n'est pas question pour eux de retourner avec

11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Des huit joueurs que les Castors voulaient faire accepter par la CAHA, cet article K-11-A permettait à Georges Gaudreault, Jean Levesque et Serge Aubry d'être considérés autre chose que des joueurs "importés" et du même coup échapper à l'article de la constitution défendant l'engagement de plus de quatre joueurs venant d'une autre province.

M. Crochétier nous a expliqué que Gaudreault, Levesque et Aubry ne devraient pas être considérés comme des "importés" pour la raison qu'ils n'ont joué qu'un an dans les provinces Maritimes. Il n'est pas question pour eux de retourner avec

11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Des huit joueurs que les Castors voulaient faire accepter par la CAHA, cet article K-11-A permettait à Georges Gaudreault, Jean Levesque et Serge Aubry d'être considérés autre chose que des joueurs "importés" et du même coup échapper à l'article de la constitution défendant l'engagement de plus de quatre joueurs venant d'une autre province.

M. Crochétier nous a expliqué que Gaudreault, Levesque et Aubry ne devraient pas être considérés comme des "importés" pour la raison qu'ils n'ont joué qu'un an dans les provinces Maritimes. Il n'est pas question pour eux de retourner avec

11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Des huit joueurs que les Castors voulaient faire accepter par la CAHA, cet article K-11-A permettait à Georges Gaudreault, Jean Levesque et Serge Aubry d'être considérés autre chose que des joueurs "importés" et du même coup échapper à l'article de la constitution défendant l'engagement de plus de quatre joueurs venant d'une autre province.

M. Crochétier nous a expliqué que Gaudreault, Levesque et Aubry ne devraient pas être considérés comme des "importés" pour la raison qu'ils n'ont joué qu'un an dans les provinces Maritimes. Il n'est pas question pour eux de retourner avec

11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Des huit joueurs que les Castors voulaient faire accepter par la CAHA, cet article K-11-A permettait à Georges Gaudreault, Jean Levesque et Serge Aubry d'être considérés autre chose que des joueurs "importés" et du même coup échapper à l'article de la constitution défendant l'engagement de plus de quatre joueurs venant d'une autre province.

M. Crochétier nous a expliqué que Gaudreault, Levesque et Aubry ne devraient pas être considérés comme des "importés" pour la raison qu'ils n'ont joué qu'un an dans les provinces Maritimes. Il n'est pas question pour eux de retourner avec

11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Des huit joueurs que les Castors voulaient faire accepter par la CAHA, cet article K-11-A permettait à Georges Gaudreault, Jean Levesque et Serge Aubry d'être considérés autre chose que des joueurs "importés" et du même coup échapper à l'article de la constitution défendant l'engagement de plus de quatre joueurs venant d'une autre province.

M. Crochétier nous a expliqué que Gaudreault, Levesque et Aubry ne devraient pas être considérés comme des "importés" pour la raison qu'ils n'ont joué qu'un an dans les provinces Maritimes. Il n'est pas question pour eux de retourner avec

11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Des huit joueurs que les Castors voulaient faire accepter par la CAHA, cet article K-11-A permettait à Georges Gaudreault, Jean Levesque et Serge Aubry d'être considérés autre chose que des joueurs "importés" et du même coup échapper à l'article de la constitution défendant l'engagement de plus de quatre joueurs venant d'une autre province.

M. Crochétier nous a expliqué que Gaudreault, Levesque et Aubry ne devraient pas être considérés comme des "importés" pour la raison qu'ils n'ont joué qu'un an dans les provinces Maritimes. Il n'est pas question pour eux de retourner avec

11-A) qui devait permettre aux Castors de sortir du pétrin.

Un gain de 3-2 sur Drummondville

Granby en tête

GRANBY — Les Vics de Granby ont pris temporairement les devants dans la ligue Provinciale de l'Est hier soir, alors qu'ils ont remporté une victoire de 3-2 sur les Rockets de Drummondville dans une joute régulière du circuit. Cette victoire, la seconde des Vics en autant de joutes, a placé les hommes de Roger Bédard en tête avec deux points en avant du Drummondville et des Pirates de Verdun.

Les Rockets de Drummondville ont encaissé par le fait même une seconde défaite d'affilée hier, et Robert "Hob" Pettit devra sans aucun doute apporter quelques changements sur son équipe pour retrouver le chemin de la victoire. Les Rockets ont gagné 5-3 pour en suite subir des revers de 5-4 et 3-2.

Les compteurs

Fernand Bernaquez, Jean-Pierre Maillette et André Samson ont réussi les filets des Vics de Granby, tandis que Roger Picard et Roger Côté ont marqué ceux des Rockets de Drummondville.

Les Vics de Granby ont quitté la patinoire avec un avantage de deux points à la première période, de même qu'au second engagement. Dans le dernier vingt, les Rockets ont forcé le jeu pour réduire la marge à un seul filet. Toutefois, le vétéran Andy Payette a joué ses meilleures "cartes" dans cette période en repoussant quatorze rondelles.

Claude Evans a accompli de l'excellent travail devant la cage des Rockets en repoussant un total de vingt et une rondelles durant la joute. Evans a vu la vie facile au second vingt en n'effectuant que deux arrêts.

La joute a été passablement rapide, et l'officiel Basil McDonald a imposé un total de treize punitions, dont une mauvaise conduite à Gilles "Bizou" Bédard au tout début de la rencontre.

Première période
1) - Granby: P. Bernaquez 1-0
2) - Granby: J. Maillette 2-0
3) - Granby: A. Samson 3-0
Deuxième période
1) - Drummondville: R. Côté 3-1
2) - Drummondville: R. Picard 3-2
Troisième période
1) - Drummondville: R. Picard 3-3
2) - Granby: A. Payette 3-4
4) - Granby: A. Payette 3-5
Fin: Granby 5-3 Drummondville

Les Vics seront les visiteurs

Ouverture des Pirates de Verdun à domicile

MONTREAL — C'est ce soir le 23 octobre à 8h, 30, que le nouveau club Pirates de Verdun de la ligue Provinciale Senior fera son ouverture locale à l'Auditorium en recevant les Vics de Granby. Le match sera précédé d'un court défilé dans les rues de Verdun, et pour la mise au jeu officielle, plusieurs personnalités seront présentes.

Les Pirates qui ont déjà disputé deux parties à l'étranger, attendent les Vics de pied ferme afin de remporter par un triomphe ce soir-là les nombreux amateurs de Verdun et du grand Montréal qui iront les encourager.

Le gardien de buts des Pirates est Donald Monette qui a déjà évolué avec le Verdun Junior et qui l'an dernier était le cerbère de réserve des As de Québec. Alors qu'il s'alignait pour Lachine de la ligue Métro Monette a été choisi sur le club d'étoiles.

Verdun compte également beaucoup sur le joueur de défense Martin Quirk 6'3", 215 livres qui a déjà évolué pour N.D.G. dans la ligue Métropolitaine, trois ans avec Michigan State et l'an dernier avec le club de la Suède.

Le joueur d'avant Bob Doyle est une précieuse acquisition pour le club du général Ducharme.

Harty Rioux, ancien joueur des Maple Leafs, il a joué quatre ans pour Michigan State et fut choisi la saison dernière, le joueur le plus utile à son club.

Finalement les Pirates comptent beaucoup sur le joueur de centre étoile Skippy Burchell qui fut l'attraction du Royal de Montréal durant plusieurs saisons et des As de Québec de la ligue Américaine au cours des trois dernières.

Burchell jouera en compagnie de Ray Cadieux et Ronnie Roberts. L'autre ligne d'attaque des Pirates est composée de Michel Lagacé, André Bessette et Bob Doyle et l'autre aile de Charlie Paxon, Brian Elwell et Jean-Pierre De Gagne. Ghislain Delage sera le joueur d'utilité. Le gardien de buts Donald Monette est protégé à la ligne bleue par Lee Hardy et Martin Quirk ainsi que par le duo Gilles Poirier et Michel Ducharme.

Le maire de Milwaukee réclame l'expansion de la Nationale

MILWAUKEE (PA) — Le maire de Milwaukee, M. Henry Maier, a réclaté hier soir l'expansion de la Ligue Nationale de baseball "comme moyen de sortir de la présente confusion au sujet du désir des Braves de déménager à Atlanta".

Dans un télégramme au président de la ligue, Warren Giles, Maier déclare que le baseball en est "peut-être arrivé à un carrefour" et qu'une "action énergique et positive, comme l'expansion de la ligue, pourrait servir de stimulant à notre sport national".

Il invite M. Giles à utiliser ses bons offices afin d'aider à la vente des Braves et des intérêts de Milwaukee, la direction actuelle des Braves utilisant son argent pour doter Atlanta d'une nouvelle équipe dans un circuit élargi.

Le maire de Milwaukee ajoute que sa ville ne s'oppose pas à ce qu'Atlanta obtienne un club de baseball "en autant que ce ne soit pas le nôtre".

Bien plus, dit-il, "je serais très heureux de travailler avec le maire d'Atlanta, Ivan Allen, s'il désire tenter d'obtenir une franchise selon la solution évidemment saine que j'ai proposée".

"Nous ne voulons pas priver Atlanta de baseball. Mais nous voulons garder le baseball à Milwaukee. Toutefois, il est évident que l'allemande offre d'Atlanta et le sain intérêt manifesté par certaines autres villes indiquent que l'expansion de la ligue Nationale est inévitable et que le moment est arrivé de le faire."

Milwaukee ne demande aucune permission !

NEW YORK (PA) — Décision surprise hier de la part des Braves de Milwaukee, qui n'ont pas demandé à la ligue Nationale la permission de déménager à Atlanta en 1965.

Cette décision a été prise sous la menace de procédures judiciaires de la part des autorités locales, qui avaient obtenu mercredi une injonction temporaire par suite de la décision annoncée le jour même par les Braves de transférer leur franchise.

L'injonction, émise par le juge de circuit Ronald Drechsler, a fait obstacle à l'intention des Braves de demander à la ligue la permission de transférer leur franchise.

Le président du bureau des directeurs des Braves, M. William Bartholomay, a fait savoir que l'équipe tentait par l'intermédiaire de ses procureurs de faire lever l'injonction.

Leurs anciennes équipes parce qu'ils ne peuvent plus figurer dans les plans de ces dernières.

Des huit joueurs qui ont fait le fond de la demande des Castors, soustraction faite des trois énumérés plus haut, il reste donc Georges Roy, Bob Brooks, Yves Cossette, Simon Nole et Rodrigue Gaudreault. Les "vrais 4 importés" ce sont donc eux.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.

De ces cinq, les Castors pourront en aligner quatre seulement.



ALFRED ROGERS, du Canada, sourit largement au photographe après son triomphe dans les compétitions de judo qui lui a valu une médaille d'argent. (Téléphoto UPI)

La surprise la plus dramatique des jeux

Le jeune Doug Rogers savait... bien sa leçon

TOKYO, (PC) — Doug Rogers, un jeune géant canadien qui a appris le judo au Japon a démontré hier qu'il savait bien sa leçon lorsqu'il a décroché une médaille d'argent dans la catégorie poids-lourd.

La rencontre a constitué une des surprises les plus dramatiques des Jeux olympiques.

Après avoir créé une forte impression au cours des préliminaires et de la demi-finale, Rogers a perdu en finale aux mains du Japonais Inokuma.

Néanmoins, le Japonais qui domine ce sport dans son pays, a dû livrer le combat de sa vie. Il n'y a eu aucune chute durant le match de 15 minutes.

Inokuma a gagné aux points parce qu'il avait fait preuve d'une légère supériorité sur Rogers au cours des huit ou neuf premières minutes. Beaucoup plus expérimenté que Rogers, le Japonais semblait absolument décontracté tandis que le Canadien avait l'air plus tendu et est venu près de toucher le tapis à une ou deux reprises.

Hirohito assiste au match

Au cours des dernières minutes, les deux adversaires ont lutté sur un pied d'égalité devant les 15.000 spectateurs, dont l'empereur Hirohito et l'impératrice Nagako ainsi que le père du Canadien, le Rev. Albert Rogers de Vancouver.

La victoire d'Inokuma donne au Japon les médailles d'or des trois matches de judo disputés jusqu'ici. Le dernier aura lieu demain mais le Canada n'y sera pas représenté.

Les concurrents ne peuvent participer qu'à une seule série de matches de judo et Rogers, âgé de 23 ans et originaire de Truro, N.E., est le seul Canadien inscrit dans cette discipline aux Jeux.

4 médailles pour le Canada

La victoire porte à quatre le nombre des médailles rempor-

ment, toujours pour

Dans les compétitions de gymnastique

L'URSS ne domine plus

TOKYO, (PC) — Les Russes, qui ont subi de durs revers dans les épreuves d'athlétisme, semblent s'acheminer vers de nouvelles déceptions dans les compétitions de gymnastique.

Ils paraissent incapables de répéter leur performance d'il y a quatre ans alors qu'ils gagnaient 10 médailles d'or dans ce domaine.

Alors que neuf des 14 épreuves de gymnastique sont terminées, les Russes n'ont pu se caparer que deux médailles d'or.

Ils ont gagné leur deuxième médaille d'or par pure chance, aujourd'hui, lorsque la Tchèque Vera Caslavskaja, qui avait dominé la compétition, a fait une chute sur les barres asymétriques. La Russe Polina Astakhova a pris la première place tandis que la championne tchèque est descendue en 5e position.

Hier, l'URSS avait conservé l'échec féminin par équipes tandis que Mlle Caslavskaja obtenait le championnat du classement individuel. Dans le secteur masculin, le Japon s'est emparé des médailles d'or des classements individuels et par équipes.

Aujourd'hui, cinq pays se sont partagés les médailles d'or en gymnastique. En sus de la victoire russe sur les barres asymétriques, l'Italien Franco Menichelli a gagné la médaille d'or pour les exercices au sol, le Yougoslave Miroslav Cerar celui du cheval arçons, le Japonais Takaji Hozier.

Les Russes ont pris en tout 12 médailles au cours de Jeux tandis que les Américains n'ont pu obtenir qu'une médaille d'argent et une médaille de bronze dans le canoë.

Les Américains ont jusqu'ici reçu 88 médailles et les Russes 77 mais ces derniers sont confiants de rattrapper les Américains au cours des dernières épreuves qui portent sur la gymnastique, la boxe et le volleyball.

Les Russes sont certains d'obtenir sept médailles, or ou argent, à la boxe dans les finales de vendredi. Ils ont sept boxeurs qui participeront aux finales. Les États-Unis, de leur côté, n'alignent plus qu'un seul boxeur, le poids lourd Billy Frazer.



Nouvel exécutif — Un nouvel exécutif au Club de ski du Mont Orford a été choisi au cours d'une réunion. On reconnaît ici MM. Ernest Fields, vice-président, M. J. Marcel Laverdure, de Sherbrooke, René Teasdale, ex-président et Mlle Diane Michaud, secrétaire.

M. J. Marcel Laverdure est élu président

Election d'un nouvel exécutif pour le Club de ski Mont Orford

MAGOG — Les membres du Club de Ski Mont Orford ont élu un nouvel exécutif hier soir au cours d'une assemblée générale annuelle tenue au Centre des loisirs de Magog.

M. J. Marcel Laverdure, de Sherbrooke, qui assumera désormais la présidence du Club, a fait l'éloge de l'équipe sortante et a invité les nouveaux directeurs à poursuivre le travail mis de l'avant par les années passées. Il a fait allusion en particulier à la fameuse course Adams qui s'est terminée par une renommée internationale.

Le nouveau vice-président est M. Ernest Fields, dont le nom est associé avec le comité junior du Club depuis nombre d'années. Mlle Diane Michaud, de Magog, fut élue secrétaire et M. Siméon Bélanger s'occupera du trésor.

Les directeurs élus sont MM. Jacques Audette, Jean-Marc Brien, Cecil Gaunt, Raymond Fortier, Pierre Roy, Fernando

On sait qu'une skieuse émé-

Perron, Marguerite Rouleau et Pierre Gadbois. René Teasdale reste à la direction à titre ex-officio.

La direction des Alouettes de Sherbrooke a révélé hier que l'assemblée annuelle des directeurs du club aura lieu le 11 novembre prochain, et qu'au

cours de cette réunion on procédera à l'élection de l'exécutif pour la prochaine campagne.

Le Collège de Victoriaville sera absent

PLESSISVILLE — C'est avec regrets que le club du Collège de Victoriaville s'est dit hier dans l'obligation de se retirer des cadres de la ligue de hockey des Bois-Francis. Le R.F. Michel, s.c., qui représentait l'équipe à l'assemblée de la ligue, tenue hier soir, a déclaré que l'équipe du Collège avait toujours été bien traitée par la ligue, mais que le point de vue des études des élèves avait finalement eu le dessus sur les autres considérations.

Il fut question également d'une affiliation possible avec l'Association amateur du hockey. La direction du circuit doit prochainement rencontrer M. Henry Crochetière, de Sherbrooke, à ce sujet.

Le président de la ligue des Bois-Francis, qui groupe les villes de Tingwick, Victoriaville, Arthabaska, Plessisville et Pierreville, sera encore M. Benoit Jallée, de Plessisville. M. Gad Dumouchel a été élu hier au poste de vice-président. Denis Cormier, un professeur d'école qui dispose de beaucoup de temps libre, s'est de nouveau vu confier la lourde tâche du secrétaire.

Première période

Aucun joueur du club Météor junior n'a signé son contrat encore et c'est à l'issue de cette joute que les joueurs qui se sont distingués, auront la chance de faire partie de l'équipe pour la saison 1964-65. Le choix est assez difficile cette année vu que le nombre de postes libres est limité et que les candidats sont très nombreux. La direction des Météors junior espère que les fervents du hockey seront nombreux à cette joute afin d'encourager les joueurs et aider financièrement l'équipe.

Second période

Pontions: De Repentigny, 8:20; Beau-

Lavabo en vogue vers 1850 au Québec et dont le style illustre le souci de perfection de l'artisan de chez nous.

Les whiskys Wiser sont plus âgés dans presque toutes les catégories de prix!

Comparez l'âge de tout whisky Wiser, clairement indiqué sur la bouteille, à celui de tout autre whisky se vendant à un prix comparable. Vous constaterez qu'en général les whiskys Wiser sont plus âgés. Et le vieillissement, chez Wiser, signifie que le whisky est vieilli dans des fûts de chêne... qu'après le dernier mélange, il est retourné dans un fût où il continue de vieillir lentement... Si vous désirez un whisky qui vous offre vraiment davantage pour votre argent, exigez du WISER il est PLUS ÂGÉ!

LES WHISKYS BIEN VIEILLIS. LES PLUS AVANTAGEUX QUI SOIENT. WISER'S DE LUXE, ÂGÉ DE 10 ANS; WISER'S 101, ÂGÉ DE 6 ANS; WISER'S SPECIAL BLEND, ÂGÉ DE 4 ANS.

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA



Une démission — Roger Gauthier a annoncé hier sa démission au poste de président des Alouettes de Sherbrooke de la ligue de baseball Provinciale de l'Est. Nous reconnaissons sur la photo l'expresident des Alouettes discutant avec Len O'Donnell, rédacteur sportif du Sherbrooke Daily Record, et Denis Messier, rédacteur sportif de La Tribune.

Roger Gauthier annonce sa démission

Les Alouettes sans président

SHERBROOKE — Les Alouettes de Sherbrooke de la ligue de baseball Provinciale de l'Est, ont perdu hier les services de leur président qui a accompli une énorme tâche même si cette dernière équipe a terminé au cinquième rang pour la saison 1964. En effet, M. Roger Gauthier, président des Alouettes, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse sa démission, et ceci à la suite d'une assemblée des directeurs des Alouettes.

M. Roger Gauthier s'est dit très peiné de présenter sa démission, mais l'extension de sa compagnie l'oblige à agir dans ce sens. Au cours de cette conférence de presse, l'expresident des Alouettes de Sherbrooke, Roger Gauthier, a laissé savoir qu'il quittait le baseball par la même porte qu'il a fait son apparition, et qu'il reviendrait d'ici deux ans sur la scène du baseball. Roger Gauthier fut le vice-président fondateur des Alouettes de Sherbrooke en 1961, et cet homme d'affaires nous a semblé très satisfait de l'accueil du public sportif à son égard.

Au cours de son stage d'un an à la présidence des Alouettes, Roger Gauthier, a accompli de l'excellent travail, et il ne fait aucun doute que si la direction de la ligue Provinciale de l'Est aurait pris en plus grande considération ses propositions avant l'ouverture de la saison 1964, le circuit du président J. D. Loignon se porterait beaucoup mieux.

M. Roger Gauthier a profité de sa rencontre avec la "presse" sportive hier, pour faire un retour rapide sur la saison 1964. Il a ajouté que la dernière saison a été "pauvre" pour la ligue de baseball Provinciale de l'Est, et que la direction du circuit devra apporter plusieurs changements pour la saison '65. M. Gauthier a terminé en souhaitant toute la chance possible à son successeur, et espère que la ligue de baseball Provinciale de l'Est reprendra le haut du pavé en '65.

La direction des Alouettes de Sherbrooke a révélé hier que l'assemblée annuelle des directeurs du club aura lieu le 11 novembre prochain, et qu'au

cours de cette réunion on procédera à l'élection de l'exécutif pour la prochaine campagne.

Le Collège de Victoriaville sera absent

PLESSISVILLE — C'est avec regrets que le club du Collège de Victoriaville s'est dit hier dans l'obligation de se retirer des cadres de la ligue de hockey des Bois-Francis. Le R.F. Michel, s.c., qui représentait l'équipe à l'assemblée de la ligue, tenue hier soir, a déclaré que l'équipe du Collège avait toujours été bien traitée par la ligue, mais que le point de vue des études des élèves avait finalement eu le dessus sur les autres considérations.

Il fut question également d'une affiliation possible avec l'Association amateur du hockey. La direction du circuit doit prochainement rencontrer M. Henry Crochetière, de Sherbrooke, à ce sujet.

Le président de la ligue des Bois-Francis, qui groupe les villes de Tingwick, Victoriaville, Arthabaska, Plessisville et Pierreville, sera encore M. Benoit Jallée, de Plessisville. M. Gad Dumouchel a été élu hier au poste de vice-président. Denis Cormier, un professeur d'école qui dispose de beaucoup de temps libre, s'est de nouveau vu confier la lourde tâche du secrétaire.

Première période

Aucun joueur du club Météor junior n'a signé son contrat encore et c'est à l'issue de cette joute que les joueurs qui se sont distingués, auront la chance de faire partie de l'équipe pour la saison 1964-65. Le choix est assez difficile cette année vu que le nombre de postes libres est limité et que les candidats sont très nombreux. La direction des Météors junior espère que les fervents du hockey seront nombreux à cette joute afin d'encourager les joueurs et aider financièrement l'équipe.

Second période

Pontions: De Repentigny, 8:20; Beau-

Lavabo en vogue vers 1850 au Québec et dont le style illustre le souci de perfection de l'artisan de chez nous.

Les whiskys Wiser sont plus âgés dans presque toutes les catégories de prix!

Comparez l'âge de tout whisky Wiser, clairement indiqué sur la bouteille, à celui de tout autre whisky se vendant à un prix comparable. Vous constaterez qu'en général les whiskys Wiser sont plus âgés. Et le vieillissement, chez Wiser, signifie que le whisky est vieilli dans des fûts de chêne... qu'après le dernier mélange, il est retourné dans un fût où il continue de vieillir lentement... Si vous désirez un whisky qui vous offre vraiment davantage pour votre argent, exigez du WISER il est PLUS ÂGÉ!

LES WHISKYS BIEN VIEILLIS. LES PLUS AVANTAGEUX QUI SOIENT. WISER'S DE LUXE, ÂGÉ DE 10 ANS; WISER'S 101, ÂGÉ DE 6 ANS; WISER'S SPECIAL BLEND, ÂGÉ DE 4 ANS.

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

Trois-Rivières baisse pavillon 3-2

Un 4e gain... du Victoriaville

VICTORIAVILLE — Les hommes de Pierre Roux ont poursuivi leur série de victoires en l'emportant au compte de trois à deux hier soir au Centre Sportif Jean Béliveau, de Victoriaville. Les visiteurs ont présenté une opposition solide et ont réussi à maintenir les Bruins sans aucun point pendant les trente premières minutes de la rencontre. Ce n'est qu'à la dixième du second engagement que Normand Pépin compta sur une passe de Michel. Ce dernier a encore joué une excellente partie.

Les Reds de Trois-Rivières ont égalisé à 1-1 du dernier engagement alors que François Mongrain comptait assisté de Sauvageau et de Repentigny. La lutte a été vive, Victoriaville reprenait l'avance à 3-3, mais l'égalité revenait à 12:35, c'est finalement Dennis Gardner qui assurait la victoire aux siens à 18:33 alors qu'il comptait sur des passes de Leclerc et Richard.

Deuxième période

1) Victoriaville: Normand Pépin, 18:58

Pontions: Goudreau, 2:45; Gardner, 3:45; Leclerc-Richard, 18:33

Troisième période

2) Trois-Rivières: François Mongrain, 12:35

(Sauvageau-De Repentigny) 1:47 Myre, 8 9 11-39

3) Victoriaville: Maurice Hurtubise (Michel)

4) Trois-Rivières: Jean-M. Nien, 13:58

5) Victoriaville: Dennis Gardner, 18:33

6) Trois-Rivières: Beaulieu, 13:13; Goudreau, 18:48

Arrière: 15 13 11-39

8 9 11-39

Le pilote Argouin est confiant

Myre brille à nouveau

Philippe Myre dans les buts des Bruins a été formidable. Il a prouvé que cette année il était certes le premier gardien de buts de la ligue. Les 120-59 minutes qu'il a à son crédit sans que ses adversaires puissent compter ne furent pas une cho-

Gérard Sawyer avec les Bruins

VICTORIAVILLE — Un des joueurs recalculant des Reds de Trois-Rivières a choisi de faire partie plutôt de l'équipe des Bruins Junior "A" de Victoriaville.

Il s'agit de Gérard Sawyer, un joueur de défense des Reds de Trois-Rivières qui a décidé de ne plus faire partie de l'équipe du pilote. Sawyer était recalculant au général Jos Ferron parce qu'il désirait avoir les mêmes avantages financiers que les joueurs de l'équipe championne de la ligue Junior "A" du Québec ont en core cette année.

Un échange

Un échange a donc eu lieu avec le joueur Réal Boisvert qui s'alignera avec une équipe de Junior "B" de l'Ontario. C'est Roland Mercier, éclaircur des Bruins de Boston pour le Québec, qui a réussi à obtenir la libération de Sawyer qui est calculé comme un excellent joueur de défense.

se du hasard, nous en avons eu la preuve hier soir au Centre Sportif. Myre a été l'homme clé de la rencontre d'hier demeurant intouchable en plusieurs circonstances.

Le jeune Normand Sarabournet s'est encore signalé par son jeu rapide et intelligent. C'est un nouveau venu au sein des locaux qui promet beaucoup.

Chez les visiteurs, le gardien de buts Jacques Durand a été excellent, et il a volé quelques buts aux locaux. Durant la rencontre, Réal Joyal dans les filets des Reds.

Première période

Aucun joueur du club Météor junior n'a signé son contrat encore et c'est à l'issue de cette joute que les joueurs qui se sont distingués, auront la chance de faire partie de l'équipe pour la saison 1964-65. Le choix est assez difficile cette année vu que le nombre de postes libres est limité et que les candidats sont très nombreux. La direction des Météors junior espère que les fervents du hockey seront nombreux à cette joute afin d'encourager les joueurs et aider financièrement l'équipe.

Second période

Pontions: De Repentigny, 8:20; Beau-

Lavabo en vogue vers 1850 au Québec et dont le style illustre le souci de perfection de l'artisan de chez nous.

Les whiskys Wiser sont plus âgés dans presque toutes les catégories de prix!

Comparez l'âge de tout whisky Wiser, clairement indiqué sur la bouteille, à celui de tout autre whisky se vendant à un prix comparable. Vous constaterez qu'en général les whiskys Wiser sont plus âgés. Et le vieillissement, chez Wiser, signifie que le whisky est vieilli dans des fûts de chêne... qu'après le dernier mélange, il est retourné dans un fût où il continue de vieillir lentement... Si vous désirez un whisky qui vous offre vraiment davantage pour votre argent, exigez du WISER il est PLUS ÂGÉ!

LES WHISKYS BIEN VIEILLIS. LES PLUS AVANTAGEUX QUI SOIENT. WISER'S DE LUXE, ÂGÉ DE 10 ANS; WISER'S 101, ÂGÉ DE 6 ANS; WISER'S SPECIAL BLEND, ÂGÉ DE 4 ANS.

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA</

les courses A SHERBROOKE

Samedi, 24 octobre

Première course Trot \$200

Condi. non-gagnants de \$200 en 1964
1-Yonder Way, R. Courtois
2-Sir Lutz, J. P. Lavie
3-Cole's Colby, R. Duro
4-Mary Jane, L. Pettigrew
5-Mighty Nibbs, J. Lefebvre
6-Ragun
7-André J. R. Jutra
8-Le Guy
ELIGIBLES:
Candy D. A. Rouleau
Black Cavalier, N. Dumont

Deuxième course Amble \$175

Condi. non-gagnants de \$175 en 1964
et qui n'ont pas gagné \$120 depuis le 15 septembre 1964.
1-Algie Boy, W. Lancaster
2-Canada Road
3-Tina Clay, Y. Lepage
4-André J. R. Jutra
5-Brownie Barn, G. Main
6-Tax's Nef
7-Sue Chimes, R. enard
8-Success Test, A. Rodière
ELIGIBLES:
Miss Royal Irene, N. Dumont

Troisième course Trot \$150

Condi. non-gagnants de \$150 en 1964
1-Jean Upson, P. Cayer
2-Tyson's Express, R. Jutra
3-Canadiana Bea, M. Lavoie
4-Miss Francine, C. Leroux
5-Fautais Pick, R. Rodière
6-Tulcan, J. P. Morel
7-Nibbs Scott, R. Duro
8-Senator Dave, O. Surprenant
ELIGIBLES:
London Abbot, R. Chabot
Tony Song, C. Severy

Quatrième course Amble \$150

Condi. courses à réclamer \$200-\$400 pour
les non-gagnants de 2 courses depuis le
15 septembre 1964.
1-Tony Boy, R. Bernard
2-Billy C. W. 200, G. Main
3-Changé 200, H. Lepage
4-Jonah Worthing, O. Surprenant
5-Danny B. Baker, G. Poisson
6-Fausto Hays, G. Poisson
7-Denald Bial, G. Jutra
8-Denald Bial, G. Jutra
ELIGIBLES:
Cinqième course Amble \$200

Condi. non-gagnants de \$1,100 en 1964
1-Leo Direct C., R. Lafond

Des milles rapides

Présentations de films

SHERBROOKE — C'est ce
soir qu'aura lieu le souper dan-
sant aux huites aux profits des
oeuvres de bienfaisance du Club
de courses Sherbrooke Inc. Le
tout se déroulera en-dessous de
la grande estrade.

Mlle Ellen Morgan, secrétaire
des courses, a annoncé pour la
même occasion la représenta-
tion de vases amies qui dé-
vraient intéresser au plus haut
point les amateurs de courses
et particulièrement les hommes
à chevaux qui aiment les milles
rapides.

Mlle Morgan aura comme
films le dernier mille de 1:59.4
ambly par Bengazi Hanover, à
Blue Bonnets, dimanche dernier,
le 1:59.3 de Mighty Dudley réus-
si il y a quelques années. Et
en couleurs, on verra le trot in-
ternational couru au début de
l'année en France. "Des films
que tout amateur de courses
devrait voir", de conclure Mlle
Morgan.

Dimanche, 25 octobre

Première course Trot \$250

Condi. non-gagnants d'une course depuis
le 15 septembre 1964.
1-Lauria Rosecraft, F. Brochu
2-Indian Melody, L. Laroche
3-Flamingo, H. Lepage
4-Little Hawk, A. Poulin
5-Mary's Kitty
6-Richard Lynn, F. Nadeau
7-The Tempest, L. Huchins
8-Franky Creed, D. Jodan
ELIGIBLES:
Justa Pick, F. Desrochers

Deuxième course Trot \$150

Condi. non-gagnants de \$1,100 en 1964
1-Century, R. Gaudin
2-First Frost, R. Paré
3-Gloomy Day, N. Dumont
4-Mr. Audley, R. Jutra
5-Lea's Song, J. P. Morel
6-Guy Pitt, J. P. Morel
7-Martial Law, N. Gale
8-Martial Law, N. Gale
ELIGIBLES:
Bel River, D. McKinney

Troisième course Amble \$150

Condi. non-gagnants de \$275 à Sherbrooke

Les courses sous harnais

Douze mois par année

MONTREAL — Le meeting
de trot et amble poursuit son
bonhomme de chemin à Blue
Bonnets où les "hommes à che-
vaux" répètent à qui veut les
entendre que les courses sous
harnais ont atteint un paroxysme
de popularité puisqu'elles
sont maintenant présentes en
Amérique... DOUZE MOIS
PAR ANNEE.

En effet, des meetings débu-
tent cette semaine à St. Catha-
rines, Ont., Suffolk, à Boston,
et Washington Park à Chicago.
Les courses finissent vers le 15
décembre à Yonkers, N. Y. et le
meeting d'hiver s'ouvre à Pom-
pano, en Floride, le 17 décem-
bre.

A mesure que la saison s'al-
longe, les vitesses augmentent
et les conducteurs, à Blue Bon-
nets, ont bûché la tête en con-
sultant le rapport du program-
me de samedi dernier, à Holly-
wood Park, en Californie. Au
cours de ce programme, une vé-
locité moyenne de 2:00.3 a été
enregistrée. La piste mesure un
mille de circonférence.

On a vu des milles ambles
en 1:57.3 par Meadow Skipper,
1:58.3 par Star's Gem, 1:59.2
par Jerry Adios, 2:00 par Bar
Time, un mille trotte en 1:59.3
par Elma et un dead-heat re-
cord de 2:00.4 entre deux trot-
teurs, Danish Kid et Argo Kid.
L'ambleur Cal Thomas a gagné
sa course en 2:00.4.

Parmi les nouvelles, proven-
ant des Etats-Unis, discutées
par les "hommes à chevaux" à
Blue Bonnets, il y a la sélec-
tion probable de Bret Hanover,
un ambleur de deux ans, pour
les honneurs du "cheval de l'an-
née" aux Etats-Unis. Ce poulain
a participé à 23 courses et les
a gagnées toutes sans exception
encaissant \$141,000 en bourses.

Entre-temps, J. J. Wann, un
ambleur de 4 ans qui a gagné
ses dernières courses, tentera
ce soir de remporter sa troi-
sième d'affilée dans le cadre de
l'épreuve principale, un amble
de \$1,700.

Ses adversaires sont de taille
et parfaitement capables de dé-
couper un mille en 2:04 ou 2:05.
Parmi les autres concurrents,
on remarque Flying Raid, au-
teur d'un mille de 2:03.3 à Mon-
treal, au début de la saison,
et Peter Gunn, l'ambleur de
Jean-Guy Talbot, qui revient
aux courses après une indisposi-
tion suivie d'une convalescence
d'un mois.

Les autres inscrits sont De-
laway, Drummond Chief, Fro-
sty Charly, Le Montrealer et
Well Away.

ENTRE LES DALOTS (en réserve)

Yvon Lebel de Québec a détrôné Pierre Sarazin, de
Montréal, dimanche dernier. Un match assez contesté où
Yvon a pris l'avantage du jeu des premiers carreaux
pour la conserver jusqu'à la fin. Dimanche prochain, il aura
un adversaire redoutable en la personne de Maurice Boyer.
On se souvient que Maurice a réussi la plus haute partie
l'an dernier soit 288.

"Télé-Quilles" a aussi couronné deux nouveaux cham-
pions lundi dernier. L'équipe Samuel Tardif a perdu le match
par 36 quilles aux mains de Pierre Chamberland et Henri
Tanguay, de Montréal. Lundi prochain, deux gars de St.
Hyacinthe tenteront leur chance. Leopold Marin et Yves
Blanchard sont des adversaires redoutables et la rencon-
tre réserve beaucoup de surprise.

Tout en parlant de "Télé-Quilles", Roger Meloche a
annoncé la formation d'un Circuit professionnel pour les
Cantons de l'Est. Les tournois se joueraient à Sherbrooke,
Granby, Drummondville, St-Hyacinthe, Thetford-Mines, Sorel,
St-Jean et Valleyfield. Les dates et endroits seront annoncés
la semaine prochaine lors d'une conférence de presse.

Lors du dernier tournoi du circuit professionnel aux
grands quilles un autre gars de Drummondville a prouvé
que les Cantons de l'Est pouvaient fournir de bons joueurs.
En effet, François Martel, du Bowling Cavalier, a déjoué les
calculs des experts en enregistrant une moyenne de 200.3
pour 6 parties. Il a remporté une somme de \$300.00. Un total
de 162 quilles ont pris part à ce tournoi.

"L'Heure des Quilles", du Rendez-vous des Quilleurs,
a encore le même champion. M. Lemarié a défait son oppo-
sant par la marge de 35 quilles. Samedi prochain, le 24 octo-
bre, A. Duquette tentera de lui ravir son titre. Il détient
présentement une moyenne d'environ 160 dans diverses
ligues.

C'est dimanche le 25 octobre, que se fera l'ouverture
officielle de la Ligue Mixte du Manoir de l'Estrée. Tous les
commanditaires seront présents. Actuellement, Lee Café et
Rivard Auto Body mène le bal avec 16 points suivi de Net-
toyeur Jet et Rup avec 15 points. Chez les moyennes, J.
Després détient 175 suivi de L. Delafontaine 151. Chez les
dames C. Ysabelle conserve 130 et J. Feltou 126 après 21
parties de cédule régulière.

Le tournoi double du Salon Lorraine bat son plein aux
grands quilles et la première place est détenue par Lionel
Nadeau et Louis Massariol. Ils ont battu 1217 quilles pour
conserver une moyenne de 202.5.

Dans la ligue Commerciale Lorraine, One Minute
Lunch a pris la vedette cette semaine en battant le plus haut
simple et triple de la saison. L'équipe a été grandement aidée
par Guy Francœur qui s'est surpassé. Il a roulé des parties
de 259, 203 et 217 pour un formidable triple de 679. Ce triple
est le plus haut enregistré dans une ligue ABC à Sherbrooke.

Activités de quelques ligues

LIGUE FEMINE DE LA CITE. — Cette ligue
continue de plus belle ses activités. C'est ainsi que nous
avons vu à l'oeuvre des Lise Grimard, Shirley Morin, Ti-Bi
Cayer et Rita Fortier enregistrer des hauts succès respec-
tifs de 117, 168, 162. Les cinq meilleures moyennes se lisent
comme suit: Shirley Morin (142.1), Ti-Bi Cayer (139.2), Lise
Grimard (138.5), Estelle Thibault (134.3), Cécile Bennett
(135.10).

LIGUE DE QUILLES CLASSE "A". — Voici les der-
niers résultats des parties disputées dans cette ligue. Le Cyr
Automobile a défait le club Albert (3-1), le Brouillard Auto-
mobile a défait Raby (3-1), le Moulin Rouge a défait la Plaza
(3-1). Ce sont les plus signales: André Carrier, du Moulin
Rouge, avec le plus haut simple 236 et le plus haut triple 341.
Henri Fortier, du Brouillard Automobile, 230-326. Le classe-
ment: Brouillard Automobile (12), Moulin Rouge (10), Cyr
Automobile (8), Club Albert (6), Raby (6), La Plaza (6).

COURSES sous HARNAIS

Mercredi soir, 24 — Samedi soir, 27 —
Dimanche, 28, 29, 30

TERRAIN de L'EXPOSITION
SHERBROOKE

LE MERCREDI, soirée des dames
DAMES admises 35c
ADMISSION GEN. \$1.00
Enfants en bas de 14 ans non admis.

LA TRIBUNE

Réorganisation chez les Cards

ST-LOUIS (PA) — Les Cards
de St-Louis ont annoncé
hier qu'ils avaient engagé Joe
Becker comme instructeur des
lanceurs pour la saison prochai-
ne.

Becker a agi comme ins-
tructeur des lanceurs des anciens
Dodgers de Brooklyn et des
Dodgers de Los Angeles au
cours des 10 dernières années.

En 1936-37, il était receveur
de l'équipe des Cardinals de St-
Louis.

Avec les Eskimos d'Edmonton

Retour de Neil Armstrong

EDMONTON (PC) — Les Es-
kimos d'Edmonton ont renouvelé
le contrat de leur instructeur
Neil Armstrong qui sera vala-
ble jusqu'en 1966, a annoncé hier
Walter Sprague, président de
l'équipe affiliée à la Confédération
de football de l'Ouest.

Ses adjoints Len Yonice et
Harry Buffington ont également
été réengagés pour la saison
prochaine.

Abonnez-vous
à La Tribune

Joe Ryan, directeur général
des Eskimos, coordonna-
teur du football mineur con-
servant également les fonctions,
a ajouté Sprague.

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

Abonnez-vous
à La Tribune

NOUVEAUX MODELES 1965
McCulloch
à partir de
\$134.95

Avec l'arrivée des mo-
dèles MAC-15, 200 et
300, McCulloch surpas-
se encore tous ses
concurrents. Ces nou-
velles scies à chaîne of-
frent une rare combi-
naison de LÉGERETÉ,
ROBUSTESSE, PUIS-
SANCE et ÉCONOMIE
— Elles sont dignes de
votre confiance.

Pour une démonstra-
tion gratuite, rendez-
vous au

GARAGE GERARD VIGNEAULT
271 rue ST-GEORGES — WINDSOR, QUE. — 845-3616

Oui!
**LE TABAC A
CIGARETTES**

Matinée a la coupe extra-fine
pour les machines à rouler les cigarettes

A la main ou à la machine, les tabacs Virginie sélec-
tionnés, coupés extra-fin, qui composent le mélange
Matinée donnent des cigarettes bien remplies,
faciles à fumer, roulées exactement à votre goût.

TABAC A CIGARETTES *Matinée*
UN PRODUIT DE QUALITÉ DE LA COMPAGNIE IMPERIAL TOBACCO

Oui!
**LE TABAC A
CIGARETTES**

Matinée a la coupe extra-fine
pour les machines à rouler les cigarettes

A la main ou à la machine, les tabacs Virginie sélec-
tionnés, coupés extra-fin, qui composent le mélange
Matinée donnent des cigarettes bien remplies,
faciles à fumer, roulées exactement à votre goût.

TABAC A CIGARETTES *Matinée*
UN PRODUIT DE QUALITÉ DE LA COMPAGNIE IMPERIAL TOBACCO

CHEVAUX inscrits POUR AUJOURD'HUI

Vendredi, 23 octobre

Première course Trot Bourso \$900

Condi. non-gagnants de \$900 en 1964
1-Song Hi Le, A. Desjardis
2-Lucifer Hanover, R. Rabbin
3-José's Bomb, R. Couto
4-Kirk's Vole, H. Lamarre
5-Incorporator, P. Grenier
6-Mr. Joe, L. Bourdon
7-Sonny Boy, L. Lepage
8-AUSSI: Miss Havana White, M. Tur-
cotte

Deuxième course Amble à réclamer
Bourse — \$900

Condi. non-gagnants de \$900 en 1964
1-Miracle Miss, R. Boly \$2,000 3
2-Melissa Vols, P. Robillard \$2,000 7-2
3-Guy Way Express, H. Filion \$1,500 4
4-Happy Dal, P. Laframboise \$1,500 6
5-Lord Richelieu, R. Bouthillier \$1,500 4
6-Adios Todd, R. Savigneau \$2,000 4
7-Nancy Scott, R. Filion \$2,000 8
8-Full Swing, G. Zak \$1,500 10
AUSSI: Pirate Pete, A. MacBar \$1,500

Troisième course Amble Bourso \$900

Condi. non-gagnants de \$900 en 1964
1-Napoleon Grafton, G. Beauchamp 7-3
2-Winged Freight, C. Desjardis 4
3-Joe Johnston, R. Bouthillier 4
4-Anada Adios, J. G. Rousseau 6
5-Easy Abe, P. Caldwell 6
6-Dicky Dean, A. Grise 6
7-War Cry Ranger, A. Barreau 10
8-Delutane Wt, R. Bardier 10

Quatrième course Amble à réclamer
Bourse — \$1,000

Condi. non-gagnants de \$1,000 en 1964
1-Lucky Shot, M. Gingras \$2,000 3
2-Quick Prime, C. Pelletier \$2,000 4
3-Windor C. Chief, G. Johnston 9-2
4-Chief's Royal, G. Lachance \$2,000 4
5-Incitus, R. Barreau \$2,000 6
6-Irish Jubilee, G. Ballaroon 8
7-Paceway, A. Grise \$2,000 1
8-Irene Royale, Y. Desjardis 1
AUSSI: Gene D., L. Bourdon \$2,500

Cinquième course Amble à réclamer
Bourse — \$900

Condi. non-gagnants de \$900 en 1964
1-Marian Special, Y. Jodet \$2,000 3
2-Tarport Avery, K. Waples \$1,500 4
3-Yoni Red, R. Boly \$1,500 9-2
4-Miss Maroon, P. Grenier \$2,000 4
5-Miss Princess Alice, J. Lefebvre 4
6-Willie Way, C. Delanyer \$2,000 4
7-Mountain Brooke, R. Bouthillier \$2,000 4
8-Stormy Reno Patch, C. Dupont \$1,500 14
AUSSI: Rimbo Chief, M. Turcotte \$1,500

Sixième course Amble Bourso \$1,200

Condi. non-gagnants de \$1,200 en 1964
1-Miffin Hanover, C. St-Jacques 3
2-Dee's Lady, D. Barreau 3
3-Piercy Jamie, P. Robillard 9-2
4-José's Bomb, R. Couto 4
5-Colonel Baker, W. N. McElroy 4
6-Pay's Head, R. Boly 8
7-Hi Land Lark, E. Bradette 8
8-Vole Tide, P. Sauvé 10
AUSSI: Tommy K., Y. Plouffe

Septième course Trot Bourso \$1,400

Condi. non-gagnants de \$1,400 en 1964
1-Royal Speedster, J. Jodet 3-2
2-Fil Mon, B. Côté 3
3-Bye Bye Bara, K. Carmichael 4
4-Reese Hanover, P. Laframboise 4
5-Mr. Sampson, P. Robillard 4
6-Meander, E. Caldwell 8
7-Flemington's Song, T. Horton 8
8-Happy Fella, M. Gingras 10
AUSSI: Lockwood's Prince, G. Plattford

Huitième course Amble Bourso \$1,400

Condi. non-gagnants de \$1,400 en 1964
1-The Inquirer, E. Turcotte 3
2-Gary Johnston, G. Johnston 4
3-Royal Yates, H. Filion 9-2
4-Barbara May, B. Côté 4
5-Regret, A. Bedard 4
6-Mr. Fred, R. Curran 8
7-Silly Boy 8
8-Dale Direct C., M. Gingras 10
AUSSI: Instant Yates, L. Pelletier

Neuvième course Amble Bourso \$1,700

Condi. non-gagnants de \$1,700 en 1964
1-Flying Raid, R. Violette 3-3
2-Drummond Chief, K. Waples 4
3-Delaware, R. Lavoie 4
4-Frosty Charly, F. Baise 4
5-Well Away, M. Turcotte 4
6-J. Wann, R. Boly 8
7-Le Montrealer, F. Labouff 10
8-Peter Gunn, J. Kopas 10

Dixième course Amble Bourso \$1,500

Condi. non-gagnants de \$1,500 en 1964
1-Chevalier Champ, J. Lefebvre 2
2-Chester, K. McElroy 4
3-Red Blue Waples, G. Johnston 4
4-Sterling Wick, C. Pelletier 4
5-Milton Hanover, R. Bardier 4
6-Valleyfield Star, R. Lavoie 10
7-Sonny Rainbow, M. Gingras 8
8-Commander Pick, A. Desjardis 10
AUSSI: Wantwin Wick, B. Côté

Onzième course Amble Bourso \$1,500

Condi. non-gagnants de \$1,500 en 1964
1-Chevalier Champ, J. Lefebvre 2
2-Chester, K. McElroy 4
3-Red Blue Waples, G. Johnston 4
4-Sterling Wick, C. Pelletier 4
5-Milton Hanover, R. Bardier 4
6-Valleyfield Star, R. Lavoie 10
7-Sonny Rainbow, M. Gingras 8
8-Commander Pick, A. Desjardis 10
AUSSI: Wantwin Wick, B. Côté

Onzième course Amble Bourso \$1,500

Condi. non-gagnants de \$1,500 en 1964
1-Chevalier Champ, J. Lefebvre 2
2-Chester, K. McElroy 4
3-Red Blue Waples, G. Johnston 4
4-Sterling Wick, C. Pelletier 4
5-Milton Hanover, R. Bardier 4
6-Valleyfield Star, R. Lavoie 10
7-Sonny Rainbow, M. Gingras 8
8-Commander Pick, A. Desjardis 10
AUSSI: Wantwin Wick, B. Côté

Onzième course Amble Bourso \$1,500

Condi. non-gagnants de \$1,500 en 1964
1-Chevalier Champ, J. Lefebvre 2
2-Chester, K. McElroy 4
3-Red Blue Waples, G. Johnston 4
4-Sterling Wick, C. Pelletier 4
5-Milton Hanover, R. Bardier 4
6-Valleyfield Star, R. Lavoie 10
7-Sonny Rainbow, M. Gingras 8
8-Commander Pick, A. Desjardis 10
AUSSI: Wantwin Wick, B. Côté

Onzième course Amble Bourso \$1,500

</

Par le schéma sur l'Eglise, le concile s'adresse à tous les hommes sans exception

(Mgr Maurice Roy)

ROME, (PC) — Mgr Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, a déclaré hier dans la salle conciliaire que, par le schéma treize sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, le concile avait enfin l'occasion de s'adresser sans intermédiaire non seulement à ceux qui font déjà partie de l'Eglise, mais à tous les hommes sans exception.

"Nous pouvons parler non seulement à ceux qui ont la foi, a-t-il dit, mais à cette foule innombrable qui nous observe de loin depuis le premier jour du concile, espérant que nous di-

L'archevêque de Québec a demandé que soit modifié le style du schéma treize. "Il faut ici, a-t-il affirmé, un style tout à fait pastoral, familier et vraiment à la portée de tous de façon que même les moins instruits parmi ceux qui, même par hasard, viendront à lire ce texte dans leur journal, puissent le comprendre sans trop d'effort ni d'ennui. Il faut éviter les expressions trop savantes ou trop solennelles, ne pas montrer l'Eglise sous les traits d'un maître grave et lointain, mais faire voir le peuple de Dieu qui, disséminé au sein de tous les peuples, aborde comme un ami des problèmes communs à tous ses frères."

Faits concrets

Mgr Roy a également demandé que soit modifié l'ordre du schéma. "Si nous voulons rétablir l'attention des lecteurs, a-t-il dit, il ne faut pas commencer en parlant de choses qui supposent qu'ils ont déjà la foi, mais plutôt en signalant des faits concrets et des vérités qui sont en quelque sorte intelligibles et sensibles à tous, par exemple de la misère et de la faim, de l'injustice et de la violence, du désir inné des hommes pour le progrès, de la fraternité et de la paix. Installé au milieu des hommes qu'il aime tous et qu'il veut tous servir, le peuple de Dieu examine avec eux les faits qui sont pour tous cause d'anxiété ou d'espoir."



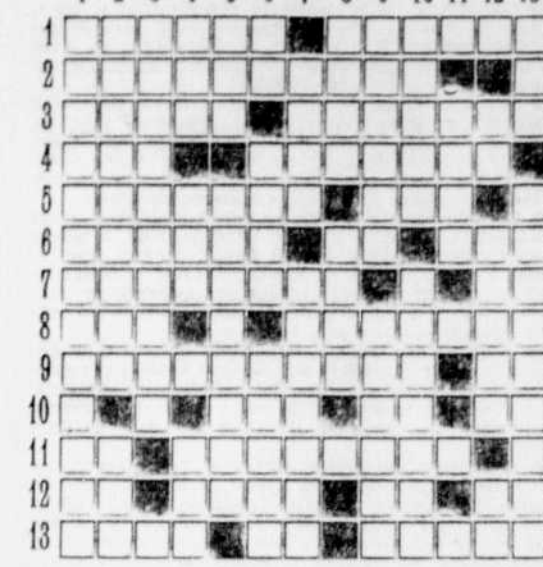
Mgr Maurice ROY

rons enfin quelque chose qu'il puisse comprendre et goûter."

L'intervention de Mgr Roy était la troisième d'un évêque canadien sur le schéma treize. Le cardinal Léger était intervenu mardi et Mgr Hermanuk de Winnipeg pour les Ukrainiens, mercredi.

les M CROISES

de... LA TRIBUNE



HORIZONTALEMENT

- 1-Arrêt brusque d'un cheval — Sorte d'étude fine.
- 2-Instrument qui sert à faire connaître la direction du vent.
- 3-Couleur — Personne joyeuse.
- 4-Anaïsme — Qui donne le mouvement.
- 5-Ecorche — Pacha de Janina.
- 6-« Son » — Du verbe pouvoir — Epoque.
- 7-« Je » — Préposition.
- 8-Du verbe voir — Prêtre isopore.
- 9-Genre d'arabes — Initiales du dernier empereur romain.
- 10-« Je » — Mesure de capacité chinoise.
- 11-Dans l'usage — « Je » moulinier.
- 12-Dans l'usage — Du verbe avoir — Du verbe avoir.
- 13-Père de Jean — Note — Commune de Belgique.

VERTICALEMENT

- 1-Industrie.
- 2-Se dit d'organismes microscopiques.
- 3-Amendement (figuré).
- 4-Avec qui ont eu... — Du verbe être — Toute libéralité.
- 5-Tour de courtoisie — Quatre coins d'eau.
- 6-Du verbe être — De peu de volume — Avoir l'amour.
- 7-Ferme — Estaille.

(Solution du dernier problème)

1-Arrêt brusque d'un cheval — Sorte d'étude fine.

2-Instrument qui sert à faire connaître la direction du vent.

3-Couleur — Personne joyeuse.

4-Anaïsme — Qui donne le mouvement.

5-Ecorche — Pacha de Janina.

6-« Son » — Du verbe pouvoir — Epoque.

7-« Je » — Préposition.

8-Du verbe voir — Prêtre isopore.

9-Genre d'arabes — Initiales du dernier empereur romain.

10-« Je » — Mesure de capacité chinoise.

11-Dans l'usage — « Je » moulinier.

12-Dans l'usage — Du verbe avoir — Du verbe avoir.

13-Père de Jean — Note — Commune de Belgique.

VOTRE horoscope

Samedi le 24 octobre 1964

21 mars au 19 avril (Le Bélier) Un voyage ou certains changements majeurs s'annoncent à brève échéance. Vous bénéficiez d'une influence insoupçonnée. L'équilibre se rétablit.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) De nouvelles considérations peuvent avoir pour résultat de vous intéresser particulièrement. Vous pouvez donner suite à une bonne idée.

21 mai au 21 juin (Le Gémeaux) Une amitié retrouvée vous procure de nouvelles joies. Une chose vous paraît inacceptable; demandez à reconsidérer cette proposition. Observez d'avantage.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Vous serez peut-être obligé d'accepter de nouvelles conditions, mais elles vous aideront à améliorer votre situation en général. Attention aux déceptions.

22 juillet au 21 août (Le Lion) Il vous sera possible d'établir des liens d'amitié avec une personne de votre âge. Cette amitié vous sera profitable. N'essayez pas d'imposer vos vues.

22 août au 22 septembre (La Vierge) Une certaine nervosité semble vous envahir à certains moments; efforcez-vous de demeurer calme, même si l'on vous contrarie. Le hasard peut faire d'étranges choses.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Un incident, désagréable au premier abord, se transforme en une plaisante aventure. Voyez à ce que votre attitude ne vous attire pas de réprimandes.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Des nouvelles intéressantes vous parviennent. Vous avez raison de vous laisser gagner par l'optimisme. La soirée vous apporte une nouvelle.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Journée mouvementée où il faudra procéder avec calme pour ne pas gaspiller votre énergie. Profitez de toutes les occasions, mais évitez les excès.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Aujourd'hui ne comptez sur la générosité de personne et exploitez tous les moyens à votre disposition. Une entrevue aura de bons résultats.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Des nouvelles contradictoires peuvent vous laisser dans l'incertitude. Fiez-vous à votre intuition à défaut d'autres moyens de vous renseigner.

20 février au 20 mars (Les Poissons) N'entreprenez aucune tâche difficile de la journée; contentez-vous des besognes coutumières. Interprétez les faits comme il convient de le faire.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire

22 août au 22 septembre (La Vierge) Une certaine nervosité semble vous envahir à certains moments; efforcez-vous de demeurer calme, même si l'on vous contrarie. Le hasard peut faire d'étranges choses.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Un incident, désagréable au premier abord, se transforme en une plaisante aventure. Voyez à ce que votre attitude ne vous attire pas de réprimandes.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Des nouvelles intéressantes vous parviennent. Vous avez raison de vous laisser gagner par l'optimisme. La soirée vous apporte une nouvelle.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Journée mouvementée où il faudra procéder avec calme pour ne pas gaspiller votre énergie. Profitez de toutes les occasions, mais évitez les excès.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Aujourd'hui ne comptez sur la générosité de personne et exploitez tous les moyens à votre disposition. Une entrevue aura de bons résultats.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Des nouvelles contradictoires peuvent vous laisser dans l'incertitude. Fiez-vous à votre intuition à défaut d'autres moyens de vous renseigner.

20 février au 20 mars (Les Poissons) N'entreprenez aucune tâche difficile de la journée; contentez-vous des besognes coutumières. Interprétez les faits comme il convient de le faire.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire

22 août au 22 septembre (La Vierge) Une certaine nervosité semble vous envahir à certains moments; efforcez-vous de demeurer calme, même si l'on vous contrarie. Le hasard peut faire d'étranges choses.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Un incident, désagréable au premier abord, se transforme en une plaisante aventure. Voyez à ce que votre attitude ne vous attire pas de réprimandes.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Des nouvelles intéressantes vous parviennent. Vous avez raison de vous laisser gagner par l'optimisme. La soirée vous apporte une nouvelle.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Journée mouvementée où il faudra procéder avec calme pour ne pas gaspiller votre énergie. Profitez de toutes les occasions, mais évitez les excès.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Aujourd'hui ne comptez sur la générosité de personne et exploitez tous les moyens à votre disposition. Une entrevue aura de bons résultats.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Des nouvelles contradictoires peuvent vous laisser dans l'incertitude. Fiez-vous à votre intuition à défaut d'autres moyens de vous renseigner.

20 février au 20 mars (Les Poissons) N'entreprenez aucune tâche difficile de la journée; contentez-vous des besognes coutumières. Interprétez les faits comme il convient de le faire.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire

22 août au 22 septembre (La Vierge) Une certaine nervosité semble vous envahir à certains moments; efforcez-vous de demeurer calme, même si l'on vous contrarie. Le hasard peut faire d'étranges choses.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Un incident, désagréable au premier abord, se transforme en une plaisante aventure. Voyez à ce que votre attitude ne vous attire pas de réprimandes.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Des nouvelles intéressantes vous parviennent. Vous avez raison de vous laisser gagner par l'optimisme. La soirée vous apporte une nouvelle.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Journée mouvementée où il faudra procéder avec calme pour ne pas gaspiller votre énergie. Profitez de toutes les occasions, mais évitez les excès.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Aujourd'hui ne comptez sur la générosité de personne et exploitez tous les moyens à votre disposition. Une entrevue aura de bons résultats.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Des nouvelles contradictoires peuvent vous laisser dans l'incertitude. Fiez-vous à votre intuition à défaut d'autres moyens de vous renseigner.

20 février au 20 mars (Les Poissons) N'entreprenez aucune tâche difficile de la journée; contentez-vous des besognes coutumières. Interprétez les faits comme il convient de le faire.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire

22 août au 22 septembre (La Vierge) Une certaine nervosité semble vous envahir à certains moments; efforcez-vous de demeurer calme, même si l'on vous contrarie. Le hasard peut faire d'étranges choses.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Un incident, désagréable au premier abord, se transforme en une plaisante aventure. Voyez à ce que votre attitude ne vous attire pas de réprimandes.

JEFF COBB



CAPITAINE BONVENT



le bridge

4522 A-1400

Mauvais présage

Alors que vous envisagez un contrat en sans-atout, la présence d'un singleton est toujours un mauvais présage, même s'il se trouve à une suite annoncée par le partenaire. Si cependant un singleton peut être présage de difficultés, il ne faut tout de même pas en conclure que le succès est impossible.

Donneur: Nord

Nord-Sud vulnérables

Nord

♠-D 6

♥-A R 5 4

♦-D 2

♣-V 10 9 8 7

Ouest

♠-10 8 7

♥-10 8 7 3 2

♦-9 8 7

♣-3 2

Est

♠-A V 9

♥-D V 9

♦-R V 10

♣-D 6 5 4

Sud

♠-R 5 4 3 2

♥-6

♦-A 6 5 4 3

♣-A R

Nord

1-♥ contre surcontre

2-♥ (1) passe 1-♠ passe

3-♠ passe 3-♠ passe

4-♠ passe 4-♠ passe

5-♠ passe 5-♠ passe

6-♠ passe 6-♠ passe

7-♠ passe 7-♠ passe

8-♠ passe 8-♠ passe

9-♠ passe 9-♠ passe

10-♠ passe 10-♠ passe

11-♠ passe 11-♠ passe

12-♠ passe 12-♠ passe

13-♠ passe 13-♠ passe

14-♠ passe 14-♠ passe

15-♠ passe 15-♠ passe

16-♠ passe 16-♠ passe

17-♠ passe 17-♠ passe

18-♠ passe 18-♠ passe

19-♠ passe 19-♠ passe

20-♠ passe 20-♠ passe

21-♠ passe 21-♠ passe

22-♠ passe 22-♠ passe

23-♠ passe 23-♠ passe

24-♠ passe 24-♠ passe

25-♠ passe 25-♠ passe

26-♠ passe 26-♠ passe

27-♠ passe 27-♠ passe

28-♠ passe 28-♠ passe

29-♠ passe 29-♠ passe

30-♠ passe 30-♠ passe

31-♠ passe 31-♠ passe

32-♠ passe 32-♠ passe

33-♠ passe 33-♠ passe

34-♠ passe 34-♠ passe

35-♠ passe 35-♠ passe

36-♠ passe 36-♠ passe

37-♠ passe 37-♠ passe

38-♠ passe 38-♠ passe

39-♠ passe 39-♠ passe

40-♠ passe 40-♠ passe

41-♠ passe 41-♠ passe

42-♠ passe 42-♠ passe

43-♠ passe 43-♠ passe

44-♠ passe 44-♠ passe

45-♠ passe 45-♠ passe

46-♠ passe 46-♠ passe

47-♠ passe 47-♠ passe

48-♠ passe 48-♠ passe

49-♠ passe 49-♠ passe

50-♠ passe 50-♠ passe

51-♠ passe 51-♠ passe

52-♠ passe 52-♠ passe

53-♠ passe 53-♠ passe

54-♠ passe 54-♠ passe

55-♠ passe 55-♠ passe

56-♠ passe 56-♠ passe

57-♠ passe 57-♠ passe

58-♠ passe 58-♠ passe

59-♠ passe 59-♠ passe

60-♠ passe 60-♠ passe

61-♠ passe 61-♠ passe

62-♠ passe 62-♠ passe

63-♠ passe 63-♠ passe

64-♠ passe 64-♠ passe

65-♠ passe 65-♠ passe

66-♠ passe 66-♠ passe

67-♠ passe 67-♠ passe

68-♠ passe 68-♠ passe

69-♠ passe 69-♠ passe

70-♠ passe 70-♠ passe

71-♠ passe 71-♠ passe

72-♠ passe 72-♠ passe

73-♠ passe 73-♠ passe

74-♠ passe 74-♠ passe

75-♠ passe 75-♠ passe

76-♠ passe 76-♠ passe

77-♠ passe 77-♠ passe

78-♠ passe 78-♠ passe

79-♠ passe 79-♠ passe

80-♠ passe 80-♠ passe

81-♠ passe 81-♠ passe

82-♠ passe 82-♠ passe

83-♠ passe 83-♠ passe

84-♠ passe 84-♠ passe

85-♠ passe 85-♠ passe

86-♠ passe 86-♠ passe

87-♠ passe 87-♠ passe

88-♠ passe 88-♠ passe

89-♠ passe 89-♠ passe

90-♠ passe 90-♠ passe

91-♠ passe 91-♠ passe

92-♠ passe 92-♠ passe

93-♠ passe 93-♠ passe

94-♠ passe 94-♠ passe

95-♠ passe 95-♠ passe

96-♠ passe 96-♠ passe

97-♠ passe 97-♠ passe

98-♠ passe 98-♠ passe

99-♠ passe 99-♠ passe

100-♠ passe 100-♠ passe

101-♠ passe 101-♠ passe

102-♠ passe 102-♠ passe

103-♠ passe 103-♠ passe

104-♠ passe 104-♠ passe

105-♠ passe 105-♠ passe

106-♠ passe 106-♠ passe

En marge de la visite royale à Québec Commentaires et critiques sur le rapport du solliciteur-général

MONTREAL, (PC) — Deux journaux du Québec — un de langue française l'autre de langue anglaise — ont demandé la tenue d'une enquête sur les événements qui ont marqué la visite de la reine Elisabeth à Québec.

Ces suggestions ont été formulées dans le corps d'éditorial commentant le rapport présenté par le solliciteur-général et procureur-général intermédiaire, M. Claude Wagner, sur les accusations de brutalité portées contre la police lors de la visite royale à Québec les 19 et 21 octobre.

Les commentaires des journaux formaient un échantillon de la critique la plus virulente voisinant avec l'appui le plus chaleureux.

"Le Devoir" et le "Star" de Montréal ont réclamé dans leurs éditoriaux une enquête publique sur le "samedi de la matraque". Le quotidien québécois "Le Soleil" remarquait que la possibilité d'une enquête plus "approfondie" que celle de M. Wagner "ne devrait pas être écartée".

M. Claude Ryan, directeur du quotidien "Le Devoir", déclarait dans son éditorial que l'enquête de M. Wagner était "trop personnelle, trop subjective".



M. Claude WAGNER

Le "Montreal Star" affirme pour sa part qu'une enquête publique devrait entendre les personnes qui ont formulé des plaintes et de leurs demander de les rédiger. Une telle enquête, ajoute le Star, "dissiperait toute suggestion de partialité dans l'enquête de M. Wagner".

Un défaut de tempérament. Le solliciteur-général, que "Le Devoir" accuse de "défaut de tempérament", est pleinement soutenu par M. Lorenzo Paré, directeur de "L'Action", quotidien catholique de Québec.

M. Wagner déclarait dans son rapport au premier ministre Le Sage que les troubles lors de la visite de la reine ont été causés par les indépendantistes, les étudiants, quelques voyous de Montréal et un petit groupe de jeunes journalistes. Pas moins de 35 personnes avaient été arrêtées.

"Il n'est pas sans péril, surtout pour un homme politique, de faire de pareils reproches à la presse, aux étudiants, à un groupement national comme la Saint-Jean-Baptiste, aux séparatistes de tout poil. Le procureur-général intermédiaire, M. Claude Wagner, a eu ce courage", écrivait M. Paré, qui ajoutait: "Depuis quatre ans, la presse du Québec traverse une crise de réadaptation à la liberté. Faute d'avoir eu le temps de mûrir, cette liberté est encore un peu folle. Par exemple des premiers venus qui sont des rates notoires, nous faisons de grands hommes, en publiant leurs déclarations dont personne n'est plus responsable et qui font le tour du globe".

Parlant toujours du rôle de la presse, M. Paré ajoute: "Telle a été, en somme, l'origine d'une hystérie qui fut à l'échelle du monde".

La brutalité excessive

M. Ryan écrit en outre dans "Le Devoir" qu'il ne doute pas de la crédibilité des rapports de presse sur les événements qui ont survécu lors de la visite de la reine. "Dans l'ensemble, tous furent unanimes à signaler la brutalité excessive, le zèle intempestif de la police québécoise".

Seul M. Wagner nie ces faits.

JAMAIS AUPARAVANT UNE SI RICHE
QUALITÉ DE SON...
L'orgue SPINET-2 CLAVIERS

EVERETT

TONALITE D'ORCHESTRE

EFFET DE PERCUSSION

17 DIFFERENTS JEUX

695

COMPAREZ la SPINET EVERETT à tout autre orgue électronique... compris les orgues qui coûtent des centaines de dollars de plus. Non, dollar pour dollar, vous ne pouvez trouver un orgue d'autant belle qualité, d'autant riche tonalité, vous l'entendez, venez nous voir pour démonstration sans aucune obligation.

STUDIOS D'ORGUES HAMMOND

31 sud, rue WELLINGTON — SHERBROOKE
TEL: 562-3869

Concert Ce soir

Il faut absolument que le gouvernement provincial "s'attelle" en vue d'obtenir une politique laitière qui soit très saine

(Lionel Sorel)

QUEBEC, (PC) — M. Lionel Sorel, président de l'Union catholique des cultivateurs, a déclaré aujourd'hui qu'il faut absolument qu'en mai prochain, le gouvernement du Québec "s'attelle" en vue d'ob-

tenir du ministère fédéral de l'Agriculture, une politique laitière qui sera saine.

M. Sorel commentait, devant les 300 délégués au 40e congrès annuel de l'UCC, son entrevue avec le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Alcide

Courcy, entrevue qui a eu lieu moins de deux heures après que l'UCC eut adressé un télégramme au ministre, blâmant son inaction en ce qui a trait aux subventions demandées par l'UCC pour les producteurs de lait industriel du Québec.

L'UCC demande que les producteurs de lait industriel reçoivent une subvention gouvernementale de \$0.40 le cent litres.

M. Sorel a dit que le ministre de l'Agriculture a promis son appui aux cultivateurs du Québec si la politique laitière du gouvernement fédéral, qui doit être connue au début de mai, n'apporte pas une hausse des revenus des producteurs.

Le président de l'UCC auquel les délégués ont accordé leur confiance en le réalisant hier à la présidence du mouvement pour un troisième mandat consécutif, a dit que "la tradition n'empêche pas les habitants qui survient annuellement quand le gouvernement fédéral adopte ses politiques agricoles, à chaque mois de mai, doit absolument cesser".

Et M. Ryan poursuit en ces termes: "Un autre point plus grave se dégage du rapport Wagner: c'est la confusion qui semble exister, dans l'esprit de l'auteur, entre le séparatisme et la possibilité d'une enquête plus "approfondie" que celle de M. Wagner "ne devrait pas être écartée".

M. Claude Ryan, directeur du quotidien "Le Devoir", déclarait dans son éditorial que l'enquête de M. Wagner était "trop personnelle, trop subjective".

Le "Montreal Star" affirme pour sa part qu'une enquête publique devrait entendre les personnes qui ont formulé des plaintes et de leurs demander de les rédiger. Une telle enquête, ajoute le Star, "dissiperait toute suggestion de partialité dans l'enquête de M. Wagner".

Un défaut de tempérament. Le solliciteur-général, que "Le Devoir" accuse de "défaut de tempérament", est pleinement soutenu par M. Lorenzo Paré, directeur de "L'Action", quotidien catholique de Québec.

M. Wagner déclarait dans son rapport au premier ministre Le Sage que les troubles lors de la visite de la reine ont été causés par les indépendantistes, les étudiants, quelques voyous de Montréal et un petit groupe de jeunes journalistes. Pas moins de 35 personnes avaient été arrêtées.

"Il n'est pas sans péril, surtout pour un homme politique, de faire de pareils reproches à la presse, aux étudiants, à un groupement national comme la Saint-Jean-Baptiste, aux séparatistes de tout poil. Le procureur-général intermédiaire, M. Claude Wagner, a eu ce courage", écrivait M. Paré, qui ajoutait: "Depuis quatre ans, la presse du Québec traverse une crise de réadaptation à la liberté. Faute d'avoir eu le temps de mûrir, cette liberté est encore un peu folle. Par exemple des premiers venus qui sont des rates notoires, nous faisons de grands hommes, en publiant leurs déclarations dont personne n'est plus responsable et qui font le tour du globe".

Parlant toujours du rôle de la presse, M. Paré ajoute: "Telle a été, en somme, l'origine d'une hystérie qui fut à l'échelle du monde".

La brutalité excessive. M. Ryan écrit en outre dans "Le Devoir" qu'il ne doute pas de la crédibilité des rapports de presse sur les événements qui ont survécu lors de la visite de la reine. "Dans l'ensemble, tous furent unanimes à signaler la brutalité excessive, le zèle intempestif de la police québécoise".

Seul M. Wagner nie ces faits.

JAMAIS AUPARAVANT UNE SI RICHE
QUALITÉ DE SON...
L'orgue SPINET-2 CLAVIERS

EVERETT

TONALITE D'ORCHESTRE

EFFET DE PERCUSSION

17 DIFFERENTS JEUX

695

COMPAREZ la SPINET EVERETT à tout autre orgue électronique... compris les orgues qui coûtent des centaines de dollars de plus. Non, dollar pour dollar, vous ne pouvez trouver un orgue d'autant belle qualité, d'autant riche tonalité, vous l'entendez, venez nous voir pour démonstration sans aucune obligation.

STUDIOS D'ORGUES HAMMOND

31 sud, rue WELLINGTON — SHERBROOKE
TEL: 562-3869

Concert Ce soir

JAMAIS AUPARAVANT UNE SI RICHE
QUALITÉ DE SON...
L'orgue SPINET-2 CLAVIERS

EVERETT

TONALITE D'ORCHESTRE

EFFET DE PERCUSSION

17 DIFFERENTS JEUX

695

COMPAREZ la SPINET EVERETT à tout autre orgue électronique... compris les orgues qui coûtent des centaines de dollars de plus. Non, dollar pour dollar, vous ne pouvez trouver un orgue d'autant belle qualité, d'autant riche tonalité, vous l'entendez, venez nous voir pour démonstration sans aucune obligation.

STUDIOS D'ORGUES HAMMOND

31 sud, rue WELLINGTON — SHERBROOKE
TEL: 562-3869

Concert Ce soir

Organisme qui compte 46,070 membres

Lionel Sorel réélu par acclamation président de l'UCC

QUEBEC (PC) — M. Lionel Sorel a été réélu hier, par acclamation au poste de président de l'Union catholique des cultivateurs pour un troisième mandat annuel consécutif.

M. Sorel qui est originaire de St-Michel de Napierville, s'est mérité la confiance totale et entière des 300 délégués qui représentent ici les 46,070 membres de l'UCC.

Par ailleurs, M. Marcel Dubuc de Nicolet et M. Joseph Bouchard de St-Bruno, dans le Lac St-Jean, ont également été réélus, sans opposition, aux postes de vice-président généraux de l'Union catholique des cultivateurs.

L'UCC qui compte 40 années d'existence a honoré 19 de ses membres qui, depuis les débuts du mouvement, ont contribué à son développement.

Un opuscule distribué aux participants à la 39e session des semaines sociales du Canada, qui a débuté mercredi et qui se poursuivra jusqu'à samedi, a été choisi pour thème de ses travaux "l'Etat et les corps intermédiaires".

Le père Richard Ares, président des Semaines sociales, a déclaré mercredi soir: "Notre présente session vise précisément à préparer le terrain à une oeuvre nécessaire de conciliation et d'harmonisation entre l'Etat et les corps intermédiaires".

Cette session des semaines sociales réunit à Québec des valeurs reconnues au Canada français dans le domaine de la pensée et de l'action sociales. Syndicalistes y étoient intellectuels et des clercs prestigieux croisent le verbe avec des économistes.

Les groupes intermédiaires ont du exister de tous temps si l'on en croit une affirmation de l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, qui, premier conférencier de la session, a dit: "Tous les groupes sont intermédiaires", se situant entre des individus et un pouvoir supérieur.

La 39e session des Semaines sociales du Canada, qui a débuté mercredi et qui se poursuivra jusqu'à samedi, a été choisie pour thème de ses travaux "l'Etat et les corps intermédiaires".

Le père Richard Ares, président des Semaines sociales, a déclaré mercredi soir: "Notre présente session vise précisément à préparer le terrain à une oeuvre nécessaire de conciliation et d'harmonisation entre l'Etat et les corps intermédiaires".

Cette session des semaines sociales réunit à Québec des valeurs reconnues au Canada français dans le domaine de la pensée et de l'action sociales. Syndicalistes y étoient intellectuels et des clercs prestigieux croisent le verbe avec des économistes.

Les groupes intermédiaires ont du exister de tous temps si l'on en croit une affirmation de l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, qui, premier conférencier de la session, a dit: "Tous les groupes sont intermédiaires", se situant entre des individus et un pouvoir supérieur.

La 39e session des Semaines sociales du Canada, qui a débuté mercredi et qui se poursuivra jusqu'à samedi, a été choisie pour thème de ses travaux "l'Etat et les corps intermédiaires".

Le père Richard Ares, président des Semaines sociales, a déclaré mercredi soir: "Notre présente session vise précisément à préparer le terrain à une oeuvre nécessaire de conciliation et d'harmonisation entre l'Etat et les corps intermédiaires".

Cette session des semaines sociales réunit à Québec des valeurs reconnues au Canada français dans le domaine de la pensée et de l'action sociales. Syndicalistes y étoient intellectuels et des clercs prestigieux croisent le verbe avec des économistes.

Les groupes intermédiaires ont du exister de tous temps si l'on en croit une affirmation de l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, qui, premier conférencier de la session, a dit: "Tous les groupes sont intermédiaires", se situant entre des individus et un pouvoir supérieur.

La 39e session des Semaines sociales du Canada, qui a débuté mercredi et qui se poursuivra jusqu'à samedi, a été choisie pour thème de ses travaux "l'Etat et les corps intermédiaires".

Le père Richard Ares, président des Semaines sociales, a déclaré mercredi soir: "Notre présente session vise précisément à préparer le terrain à une oeuvre nécessaire de conciliation et d'harmonisation entre l'Etat et les corps intermédiaires".

Cette session des semaines sociales réunit à Québec des valeurs reconnues au Canada français dans le domaine de la pensée et de l'action sociales. Syndicalistes y étoient intellectuels et des clercs prestigieux croisent le verbe avec des économistes.

Les groupes intermédiaires ont du exister de tous temps si l'on en croit une affirmation de l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, qui, premier conférencier de la session, a dit: "Tous les groupes sont intermédiaires", se situant entre des individus et un pouvoir supérieur.

La 39e session des Semaines sociales du Canada, qui a débuté mercredi et qui se poursuivra jusqu'à samedi, a été choisie pour thème de ses travaux "l'Etat et les corps intermédiaires".

Le père Richard Ares, président des Semaines sociales, a déclaré mercredi soir: "Notre présente session vise précisément à préparer le terrain à une oeuvre nécessaire de conciliation et d'harmonisation entre l'Etat et les corps intermédiaires".

"Semaines sociales au Canada"

Examen du rôle des corps intermédiaires dans l'Etat

QUEBEC, (PC) — L'organisme qui a comme non "Semaines sociales du Canada" est engagé à Québec dans un examen du rôle des corps intermédiaires dans l'Etat moderne démocratique.

La 39e session des Semaines sociales du Canada, qui a débuté mercredi et qui se poursuivra jusqu'à samedi, a été choisie pour thème de ses travaux "l'Etat et les corps intermédiaires".

Le père Richard Ares, président des Semaines sociales, a déclaré mercredi soir: "Notre présente session vise précisément à préparer le terrain à une oeuvre nécessaire de conciliation et d'harmonisation entre l'Etat et les corps intermédiaires".

Cette session des semaines sociales réunit à Québec des valeurs reconnues au Canada français dans le domaine de la pensée et de l'action sociales. Syndicalistes y étoient intellectuels et des clercs prestigieux croisent le verbe avec des économistes.

Les groupes intermédiaires ont du exister de tous temps si l'on en croit une affirmation de l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, qui, premier conférencier de la session, a dit: "Tous les groupes sont intermédiaires", se situant entre des individus et un pouvoir supérieur.

La 39e session des Semaines sociales du Canada, qui a débuté mercredi et qui se poursuivra jusqu'à samedi, a été choisie pour thème de ses travaux "l'Etat et les corps intermédiaires".

Le père Richard Ares, président des Semaines sociales, a déclaré mercredi soir: "Notre présente session vise précisément à préparer le terrain à une oeuvre nécessaire de conciliation et d'harmonisation entre l'Etat et les corps intermédiaires".

Cette session des semaines sociales réunit à Québec des valeurs reconnues au Canada français dans le domaine de la pensée et de l'action sociales. Syndicalistes y étoient intellectuels et des clercs prestigieux croisent le verbe avec des économistes.

Les groupes intermédiaires ont du exister de tous temps si l'on en croit une affirmation de l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, qui, premier conférencier de la session, a dit: "Tous les groupes sont intermédiaires", se situant entre des individus et un pouvoir supérieur.

La 39e session des Semaines sociales du Canada, qui a débuté mercredi et qui se poursuivra jusqu'à samedi, a été choisie pour thème de ses travaux "l'Etat et les corps intermédiaires".

Le père Richard Ares, président des Semaines sociales, a déclaré mercredi soir: "Notre présente session vise précisément à préparer le terrain à une oeuvre nécessaire de conciliation et d'harmonisation entre l'Etat et les corps intermédiaires".

Cette session des semaines sociales réunit à Québec des valeurs reconnues au Canada français dans le domaine de la pensée et de l'action sociales. Syndicalistes y étoient intellectuels et des clercs prestigieux croisent le verbe avec des économistes.

Les groupes intermédiaires ont du exister de tous temps si l'on en croit une affirmation de l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, qui, premier conférencier de la session, a dit: "Tous les groupes sont intermédiaires", se situant entre des individus et un pouvoir supérieur.

La 39e session des Semaines sociales du Canada, qui a débuté mercredi et qui se poursuivra jusqu'à samedi, a été choisie pour thème de ses travaux "l'Etat et les corps intermédiaires".

Le père Richard Ares, président des Semaines sociales, a déclaré mercredi soir: "Notre présente session vise précisément à préparer le terrain à une oeuvre nécessaire de conciliation et d'harmonisation entre l'Etat et les corps intermédiaires".

Cette session des semaines sociales réunit à Québec des valeurs reconnues au Canada français dans le domaine de la pensée et de l'action sociales. Syndicalistes y étoient intellectuels et des clercs prestigieux croisent le verbe avec des économistes.

Les groupes intermédiaires ont du exister de tous temps si l'on en croit une affirmation de l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, qui, premier conférencier de la session, a dit: "Tous les groupes sont intermédiaires", se situant entre des individus et un pouvoir supérieur.

La 39e session des Semaines sociales du Canada, qui a débuté mercredi et qui se poursuivra jusqu'à samedi, a été choisie pour thème de ses travaux "l'Etat et les corps intermédiaires".

Le père Richard Ares, président des Semaines sociales, a déclaré mercredi soir: "Notre présente session vise précisément à préparer le terrain à une oeuvre nécessaire de conciliation et d'harmonisation entre l'Etat et les corps intermédiaires".

Cette session des semaines sociales réunit à Québec des valeurs reconnues au Canada français dans le domaine de la pensée et de l'action sociales. Syndicalistes y étoient intellectuels et des clercs prestigieux croisent le verbe avec des économistes.

Les groupes intermédiaires ont du exister de tous temps si l'on en croit une affirmation de l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, qui, premier conférencier de la session, a dit: "Tous les groupes sont intermédiaires", se situant entre des individus et un pouvoir supérieur.

La 39e session des Semaines sociales du Canada, qui a débuté mercredi et qui se poursuivra jusqu'à samedi, a été choisie pour thème de ses travaux "l'Etat et les corps intermédiaires".

Le père Richard Ares, président des Semaines sociales, a déclaré mercredi soir: "Notre présente session vise précisément à préparer le terrain à une oeuvre nécessaire de conciliation et d'harmonisation entre l'Etat et les corps intermédiaires".

Cette session des semaines sociales réunit à Québec des valeurs reconnues au Canada français dans le domaine de la pensée et de l'action sociales. Syndicalistes y étoient intellectuels et des clercs prestigieux croisent le verbe avec des économistes.

Les groupes intermédiaires ont du exister de tous temps si l'on en croit une affirmation de l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, qui, premier conférencier de la session, a dit: "Tous les groupes sont intermédiaires", se situant entre des individus et un pouvoir supérieur.

La bonne bière de chez nous-

MOLSON EXPORT ALE

LA PRÉFÉRÉE DU QUÉBEC



Hon. René HAMEL

Le comité formé est constitué de M. Laurier Desrochers et de Robert Martin du conseil général des employés du gouvernement et de M. Raymond Fortin et François Krakowski du Syndicat des fonctionnaires.

Quatre personnes désignées par le gouvernement font également partie du comité. Il s'agit de M. Charles Dionne, président du comité, de M. Gaston Pelletier qui en est le secrétaire, de M. Gaston Lefebvre, directeur du personnel au ministère de l'Industrie et de M. Raoul Fontaine, secrétaire du président général des élections dans la province.

Le comité tiendra une première réunion dès aujourd'hui. En annonçant sa création, M. Hamel a bien précisé qu'aucune date n'a encore été fixée pour le vote contrairement à ce qui avait été annoncé. Il a dit que le comité se chargera de prendre cette décision.

Par ailleurs, touchant les professeurs de l'enseignement spécialisé et les professeurs des écoles normales qui ont refusé d'être inscrits sur la liste électorale en vue du vote, M. Hamel a précisé qu'un arbitre a été désigné pour régler ce cas litigieux.

Le comité formé est constitué de M. Laurier Desrochers et de Robert Martin du conseil général des employés du gouvernement et de M. Raymond Fortin et François Krakowski du Syndicat des fonctionnaires.

Quatre personnes désignées par le gouvernement font également partie du comité. Il s'agit de M. Charles Dionne, président du comité, de M. Gaston Pelletier qui en est le secrétaire, de M. Gaston Lefebvre, directeur du personnel au ministère de l'Industrie et de M. Raoul Fontaine, secrétaire du président général des élections dans la province.

Le comité tiendra une première réunion dès aujourd'hui. En annonçant sa création, M. Hamel a bien précisé qu'aucune date n'a encore été fixée pour le vote contrairement à ce qui avait été annoncé. Il a dit que le comité se chargera de prendre cette décision.

Par ailleurs, touchant les professeurs de l'enseignement spécialisé et les professeurs des écoles normales qui ont refusé d'être inscrits sur la liste électorale en vue du vote, M. Hamel a précisé qu'un arbitre a été désigné pour régler ce cas litigieux.